

URBAIN GOHIER

---

# Leur République

La domination la plus abjecte et la plus repugnante.

A MILLERAND.



Leal da Camara

PARIS  
CHEZ L'AUTEUR

64, RUE CLAUDE-BERNARD. 64

Et dans toutes les bonnes Librairies

—  
1906



100



LEUR RÉPUBLIQUE

## DU MÊME AUTEUR

---

Plaisir des Dieux. — L'Absolu, nouvelles (F. Juven, édit.).....	3 50
Le peuple du XX <sup>e</sup> Siècle, aux Etats-Unis (E. Fasquelle, édit.).....	3 50
Histoire d'une Trahison (1899-1903).....	3 50
La Terreur Juive (édit. de propagande).....	0 20
L'Armée Nouvelle (P. V. Stock, édit.).....	2 »
L'Armée de Condé (P. V. Stock, édit.).....	1 »
L'Armée contre la Nation, 25 <sup>e</sup> édition (E. Fasquelle, édit.).....	3 50
Les Prétoriens et la Congrégation, (E. Fasquelle, édit.).....	3 50
A bas la caserne ! (E. Fasquelle, édit.).....	3 50
L'Antimilitarisme et la Paix, plaidoirie prononcée en cour d'assises le 28 décembre 1905, avec des notes (Alb. Michel, déposit.).....	1 »
La République escamotée en Norvège (Alb. Michel, dép.)	0 50

## THÉÂTRE

Le Ressort, étude dramatique (E. Fasquelle, édit.)....	2 »
Spartacus, drame (Cahiers de la quinzaine, édit.)....	3 50

Les Chaines	} pièces adaptées du théâtre russe en collaboration avec J. W. Bienstock.
Le Mariage de Kretchinski	

## BROCHURES

Les dix brochures publiées sous le titre général **Des Idées** sont épuisées; elles seront ultérieurement réunies en volumes.

**Le Cri de Paris** (50 numéros, mars 1904-février 1905)

**Le Vieux Cordelier.**



## ANTICLÉRICAUX !



Dessin de Grandjouan.

### *Leurs premières Communions*

LOUBET et JAURÈS. — Nous c'est différent ; nos enfants ne sont pas des voyous !

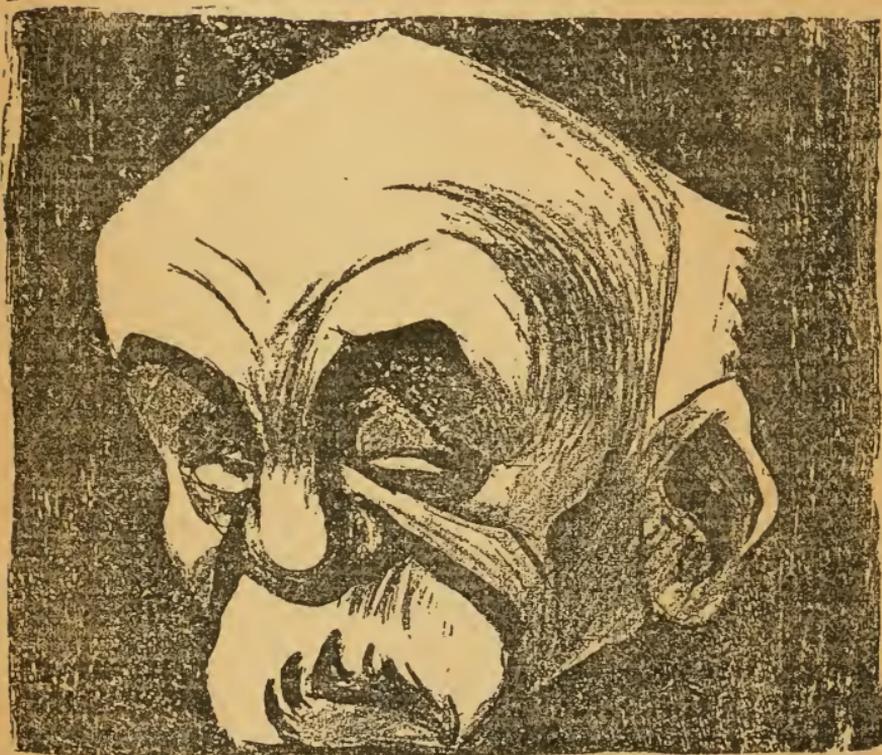
URBAIN GOHIER

---

# Leur République

La domination la plus abjecte et la plus répugnante.

A MILLERAND.



Leal da Camara.

PARIS  
CHEZ L'AUTEUR  
64, RUE CLAUDE-BERNARD, 64  
Et dans toutes les bonnes Librairies

—  
1906



M. Clemenceau, dans la Justice, écrivait un jour : « Le sentiment dominant des républicains au pouvoir est la peur des idées qui les y ont portés. »

Au mois d'avril 1906, les « meneurs » de la Confédération du Travail se rendirent auprès de M. Clemenceau pour protester contre le régime russe appliqué aux ouvriers français ; ils rappelèrent au citoyen ministre ses déclarations et ses promesses d'autrefois. Le citoyen ministre leur dit : « Que voulez-vous ? Nous ne sommes plus du même côté de la barricade ; c'est moi le gouvernement. » Et il les fit arrêter.

Relisez, dans les Drames philosophiques de Renan, le monologue de Caliban, que la Révolution vient de cueillir dans un bouge pour le mettre sur le trône :

### CALIBAN,

seul, étendu dans le lit du duc Prospero:

« Non, je n'aurais pas cru qu'il fût si doux de  
« régner. Je n'aurais pas cru surtout qu'on murît

« si vite en régnant. Dans le voyage de la place com-  
« munale à ce palais, j'ai plus changé que dans  
« tout le reste de ma vie. Dix heures se sont écoulées  
« depuis que le peuple m'a porté ici sur ses bras  
« et je ne me reconnais pas. .

« J'étais injuste pour Prospero : l'esclavage  
« m'avait aigri. Mais, maintenant que je couche  
« dans son lit, je le juge comme on se juge entre  
« confrères. Il avait du bon, et, en beaucoup de  
« choses, je suis disposé à l'imiter.

« Quoi de plus odieux, par exemple, que ces  
« inopportunes impatiences du peuple, ce défilé  
« de pétitions impossibles dont ils viennent m'accab-  
« bler ! Quelle avidité de jouir ! Quelles préten-  
« tions subversives !...

« Pour moi, mon parti est pris : je ne me laisserai  
« pas envahir par des gens qui s'imaginent, en se  
« plaçant au-delà de moi, m'entraîner avec eux  
« dans l'abîme. Un gouvernement doit résister,  
« je résisterai. Après tout, les gens établis et moi,  
« nous avons des intérêts communs. Je suis établi  
« comme eux ; il faut que cela dure ».

# LEUR RÉPUBLIQUE

---

La domination la plus répugnante  
et la plus abjecte.

A. MILLERAND.

## Comme en Russie

Au commencement de l'année 1906, après les humiliations et les angoisses de l'affaire marocaine, les vétérans du Panama qui gouvernaient la France se trouvèrent dans une passe difficile. La dénonciation du Concordat et les inventaires paroissiaux indignaient les catholiques ; la propagande antimilitariste et l'agitation syndicaliste épouvantaient la bourgeoisie. Le cabinet Rouvier tomba. La catastrophe de Courrières (10 mars) troubla l'esprit public : douze cents mineurs furent enterrés vifs, parce que la Compagnie, qui distribuait des dividendes annuels de 1000 pour 100, n'avait pas

voulu faire la dépense des travaux de sécurité ; puis, ces douze cents hommes, qu'on pouvait sauver, furent sacrifiés froidement par les ingénieurs au salut de la mine (1). On craignit un instant que le peuple ne s'irritât. Le citoyen Jaurès, dans l'*Humanité*, commenta « la tragique et significative coïncidence du drame de Courrières avec la crise ministérielle » : c'était le langage même du P. Ollivier, jésuite, dans la chaire de Notre-Dame, après l'incendie du Bazar de la Charité.

Le ministère Sarrien fut formé. Sous la présidence nominale d'un politicien-soliveau, il comprenait divers personnages qui avaient passé

---

(1) Les ingénieurs affirmèrent que tous les ouvriers *devaient* avoir péri ; les essais de sauvetage furent abandonnés, et même interdits, pour qu'on pût éteindre le feu. Cependant, douze hommes sortirent vivants au bout de vingt jours ; un treizième au bout de vingt-cinq jours. Le 18 mai, on trouva des morts qui avaient expiré depuis quelques jours seulement : c'est-à-dire que leur agonie avait duré *deux mois*, sans qu'on tentât rien de l'extérieur !

Dans la semaine qui suivit la catastrophe, le public donna plus de six millions pour les veuves et les orphelins ; trois mois après, ces malheureux n'avaient presque rien reçu. La commission prétendait verser les fonds à la caisse d'épargne... pour soutenir le cours de la rente.

leur vie à s'entre-déchirer : des réacteurs déterminés, des épaves de la bande gambettiste, le fuyant Léon Bourgeois, et deux hommes qui attirèrent à eux toute l'attention : l'ex-anarchiste Aristide Briand, socialiste collectiviste révolutionnaire, propagandiste de la grève générale et de l'insurrection, et le « vieux débutant » Georges Clemenceau, qui chassait le portefeuille depuis trente-cinq ans.

On attendait à l'œuvre ces amateurs de démolition sociale. Ils prirent à tâche d'étonner les badauds par la violence de leur zèle conservateur. A l'approche des élections générales et du 1<sup>er</sup> mai, que le Bloc judéo-maçonnique appréhendait au même degré, une sorte de dictature fut établie. La nation française, dressée à l'arbitraire par un siècle de régime césarien, subit Clemenceau comme elle avait subi Pietri et Fouché.

La République a conservé soigneusement les armes du despotisme et elle en a forgé de nouvelles : avec l'article 10 du Code d'instruction criminelle, le loi du 7 juin 1848 sur les attroupements et manifestations, les Lois scélérates de 1893 et 1894, il n'est pas besoin de proclamer l'état de siège

pour étouffer toute opposition. La liberté dont les citoyens croient jouir en temps normal n'est réellement qu'une faveur précaire. Les ministres de l'Intérieur et de la Justice, le Parquet et la Police, d'accord ou pour se combattre, peuvent pratiquer autant de perquisitions, soustractions de correspondances, confiscations de biens, violations de domiciles, arrestations, suppressions de personnes et de documents qu'il leur plaît, en se couvrant de textes légaux.

M. Clemenceau, qui vivait depuis un demi-siècle en marge du code pénal, se trouva dans l'enivrante position d'un brigand qu'on aurait tiré du maquis pour le préposer au commandement de la force publique. Sa première pensée fut de jeter la moitié de ses sujets en prison. Déjà le ministère Rouvier avait fait arrêter les apôtres de l'Antimilitarisme, qui voulaient sauver le peuple du massacre, et les militants catholiques, qui prétendaient exiger le respect de leurs sanctuaires. Le nouveau Président Fallières, dès son avènement, avait rendu à la liberté plusieurs centaines de malfaiteurs de droit commun, nécessaires à la campagne électorale. M. Clemenceau se hâta de

lancer des lettres de cachet contre les chefs des partis extrêmes, tant de gauche que de droite.

L'idée n'était pas de lui. En 1898, au plus fort de l'Affaire Dreyfus, M. Cavaignac, membre du ministère Brisson, avait proposé à ses collègues d'arrêter net l'agitation revisionniste par l'enlèvement des principaux dreyfusards. Comme il s'était contenté d'une velléité et qu'il n'avait pas eu le courage de passer à l'exécution, M. Cavaignac ruina sa carrière politique ; il fut flétri par ses adversaires, abandonné par ses amis, et mourut oublié.

M. Clemenceau, qui avait figuré sur la liste noire de M. Cavaignac, profita de la leçon. Il résolut de faire ce que son ennemi n'avait pas fait, et d'en tirer gloire. Il mit sous les verrous les meneurs du Parti syndicaliste, les secrétaires et trésoriers de la Confédération générale du Travail, quelques personnages subalternes du parti bonapartiste et du parti royaliste, et il inventa un complot pour compromettre ensemble ces deux catégories d'opposants. Toute la presse républicaine, docile au Ministère de l'Intérieur qui lui octroie des subsides mensuels, insinua que les

ouvriers grévistes du Nord, du Pas-de-Calais, de Brest, de Toulon, de Paris, et généralement toutes les organisations ouvrières soustraites au joug des politiciens, se laissaient soudoyer par les conspirateurs réactionnaires : « la réaction relevait la tête » ; la République était menacée ; tous les attentats devenaient légitimes.

Cette manœuvre grossière avait déjà beaucoup servi. Mais la grande force du syndicat gouvernant consiste dans sa connaissance exacte de l'imbécillité publique. Tous les quatre ans, la nécessité de sauver la République à tout prix est démontrée par les mêmes arguments, avec le même succès. L'accusation de trahison se répète infatigablement.

En 1887, au moment de constituer le cabinet Rouvier-Fallières, le Président Grévy avait mandé à l'Elysée M. le baron de Mackau, président de l'Union des Droites, qui promit son concours moyennant des engagements précis. Dans une lettre à la *Gazette de France*, M. le duc de La Rochefoucauld confirma que le ministère en question serait un gouvernement de droite.

Tant que MM. Fallières et Rouvier restèrent

au pouvoir, M. Clemenceau, dans son journal la *Justice*, avec MM. Camille Pelletan, Millebrand, S. Pichon, dénonça sans relâche ces ministres comme les agents de la réaction ; la *Justice* insérait chaque jour, en tête de ses colonnes, un filet stéréotypé sur la trahison de Fallières et de Rouvier. Mais, en 1906, touchés de certaines grâces, les mêmes politiciens soutinrent le nouveau cabinet Rouvier et présentèrent M. Fallières à la Présidence de la République. Ils dénoncèrent comme agents de Rome, du Roy, de la réaction, quiconque ne suivrait pas l'ex-traître Rouvier ou ne voterait pas pour l'ex-traître Fallières.

Il est juste de dire que, dans l'intervalle, des liens mystérieux mais solides s'étaient noués, pendant l'affaire de Panama, entre M. Rouvier, agent du baron de Reinach, et M. Clemenceau serviteur de Cornélius Herz : le public sut que MM. Clemenceau et Rouvier avaient joué, de concert, un rôle actif dans la nuit tragique où Cornélius Herz imposa le « suicide » de l'autre forban.

En 1899, lors de la grande grève des terrassiers qui préparaient l'Exposition, la bande Jaurès accusa formellement, dans la *Petite République*

*socialiste*, les ouvriers de se mettre aux gages du parti royaliste : la manœuvre était d'autant plus audacieuse que l'un des principaux rédacteurs du journal accusateur, le citoyen Turot, était un affidé de la famille d'Orléans, et un collaborateur masqué de feuilles monarchistes.

En 1902, durant la période électorale, la *Petite République* du citoyen Jaurès dénonça chaque jour les citoyens Guesde, Lafargue, Vaillant et tout le parti socialiste de France comme les stipendiés de la caisse nationaliste. A ce moment même la rédaction de la *Petite République* était en partie payée par la caisse nationaliste de l'*Eclair*.

A la fin de 1903, lors de l'agitation contre les Bureaux de Placement, les mesures les plus violentes furent décrétées par le ministère Combes contre la Confédération du Travail ; la Bourse du Travail fut prise d'assaut (29 octobre), mise à sac par la police, et ses administrateurs emprisonnés. Le citoyen Jaurès justifia ces attentats en accusant les syndicats ouvriers de recevoir l'argent de la réaction. La *Voix du Peuple* établit par une enquête l'origine de la calomnie.

La même manœuvre, renouvelée en 1906 par

MM. Briand et Clemenceau, avec le concours de toute la presse fonds-secrétière, tirait un intérêt particulier du passé de ses auteurs. Le citoyen Briand, comme on le verra plus loin, est l'homme de paille d'un puissant tripoteur juif, ancien député officiel de l'Empire ; parmi ses commanditaires de la *Lanterne*, il comptait un administrateur des Ecoles chrétiennes ; il prépara son rapport sur la Séparation en collaboration avec le capitaliste juif Gruenbaum et l'évêque Fuzet. De son côté, M. Clemenceau avait vécu vingt ans sur le pied de trois à quatre cent mille francs de dépenses (pour la *Justice* et son train personnel) sans posséder un rouge liard ; dans cette opulente période, il renversait les cabinets républicains comme des capucins de cartes, en compagnie de MM. de Mun, de Mackau, Freppel, de Cassagnac et Piou. L'Angleterre, évidemment, lui servait une magnifique pension pour l'abandon de l'Egypte et pour divers autres services ; mais il est permis de supposer, d'après le système d'induction du citoyen Jaurès et de M. Clemenceau lui-même, que la réaction faisait l'appoint.

Le complot de 1906, organisé par le ministre

Clemenceau, le préfet de police Lépine et le Procureur général de Douai, consistait soi-disant dans l'entente des meneurs syndicalistes, des Bourses du Travail de Paris, de Brest, de Lorient, et des grévistes mineurs ou métallurgistes du Nord et du Pas-de-Calais, avec divers « hommes du monde », agents du duc d'Orléans ou du prince Victor. Les policiers Durin et Rollin suscitèrent à Versailles, une « Avant-Garde Royaliste » que présidait un collégien de dix-sept ans, Audouard; ils payèrent eux-mêmes les cachets et le papier qui servirent à fabriquer des « fiches » ou des lettres compromettantes ; et ces « documents », au fur et à mesure des perquisitions, furent communiqués à la presse officieuse qui en publiait chaque matin le *fac simile*.

En cas de crime véritable, cette pratique eût été abominable, puisqu'elle livrait au public, sans contre-partie, les pièces d'une instruction judiciaire, et créait ainsi un préjugé contre des accusés mis « au secret ». Mais la divulgation de pareilles pièces suffit à dévoiler la grossièreté de l'expédient policier. Les inculpés « hommes du monde » comme M. de Bellegarde, et les inculpés,

« ouvriers », comme MM. Griffuelhes, Lévy (Paris), Conches, Le Tréhudic, (Brest), Monatte (Lens), n'en furent pas moins écroués dans les geôles. La plupart d'entre eux furent relâchés sans avoir subi d'interrogatoire, le jour des élections générales : l'effet était produit.

Le 16 mars 1904, le sénateur Clemenceau avait présenté au Sénat une proposition de loi pour donner quelques garanties à la liberté individuelle, à la sécurité du domicile, et pour prévenir l'abus des perquisitions. Il voulait interdire les violations de domicile et les recherches lorsqu'il n'y avait pas déjà des présomptions graves ou un commencement de preuves ; il prétendait protéger les tiers contre les irruptions arbitraires des policiers ; il réprouvait la divulgation des pièces saisies par le magistrat ; il exigeait la présence des intéressés et de leurs défenseurs ; il dénommait « actes de pillage » les pratiques courantes de la police. Il y appliquait de dures sanctions.

Au ministère, « de l'autre côté de la barricade », le même homme ordonna cyniquement tous les attentats qu'il condamnait un an plus tôt. Les domiciles de plusieurs centaines de personnes furent

livrés au « pillage », non parce qu'il existait des preuves ou des présomptions, mais parce qu'on faisait semblant de vouloir en découvrir. Toutes les pièces saisies, ou frauduleusement introduites dans les dossiers, étaient communiquées en photographie aux journaux. L'impunité absolue était naturellement assurée aux magistrats et policiers prévaricateurs, la République ayant consolidé l'arbitraire de Brumaire et de Décembre.

Les Lois scélérates, dont l'*Aurore* avait poursuivi l'abrogation pendant la campagne dreyfusarde, furent appliquées dans tous les tribunaux correctionnels sur l'ordre de l'ex-directeur de l'*Aurore*. Ce ministre journaliste fit saisir les journaux (*Voix du Peuple*) sur les presses, arrêter à la frontière les satiriques illustrés (*Rire, Vie illustrée*) qu'une grève obligeait de recourir aux imprimeurs belges, détruire toutes les affiches, même timbrées, même juridiquement correctes, même électorales, qui contenaient un mot de blâme à l'adresse du gouvernement. Il suffisait que « les termes fussent jugés trop violents par les agents de police ». L'agent de police se trouvait promu censeur.

Les lettres de toutes les personnes qui s'intéressent à la politique étaient retenues, ouvertes, ou volées à la poste. Les télégrammes étaient « caviardés » : les fonctionnaires des Postes et Télégraphes informaient administrativement les expéditeurs que « tant de mots de telle dépêche seraient supprimés par l'Autorité compétente ! »

La Russie, la Turquie et le Vénézuéla connaissaient seuls un tel régime. La République française en fit docilement l'essai. Les citoyens Clemenceau et Briand, gouailleurs, se piquèrent d'y associer l'armée.

Dans leur Déclaration du 14 mars, ils avaient gravement annoncé « qu'ils ne toléreraient pas la provocation adressée à des militaires pour les détourner de leurs devoirs envers la patrie ou de l'obéissance à leurs chefs ; » et ce langage avait paru réjouissant sous la plume de deux anarchistes insulteurs des généraux. Le citoyen Briand avait prêché par tout le pays le meurtre des officiers ; le citoyen Clemenceau avait joué ses plus grands airs dans la campagne antimilitariste de l'*Aurore*. De moins hardis compères eussent redouté que le personnel militaire ne leur fit payer leurs outrages.

Mais ceux-là connaissaient le tempérament national.

Le citoyen Clemenceau répondait des militaires : il les avait vus, alors que l'*Aurore* outrageait tous les jours leur uniforme, leur caractère, leur profession, se glisser dans les bureaux du journal pour y quêter des recommandations, pour y apporter des délations. Le citoyen Briand répondait des ouvriers : il les avait observés, sous le ministère Millerand-Galliffet, avalant toutes les couleuvres et satisfaits d'être dupés, fouaillés, traqués, par un socialiste devenu millionnaire et baron.

Dans ces pauvres cerveaux, la Réaction est inséparable de la formule monarchiste et cléricale. Le gouvernement républicain peut être le plus réactionnaire du monde ; il peut affamer les travailleurs, les mener à coups de botte et à coups de trique, jeter en prison leurs meilleurs camarades, exécuter les besognes policières du tsar et du sultan, expédier les fils du peuple aux abattoirs coloniaux ou les employer à mitrailler leurs pères et leurs frères, vendre aux écumeurs de la haute finance tous les éléments de la richesse commune, mentir à toutes les promesses, déshonorer le nom

même du pays : cela ne sera jamais la Réaction, puisque cela s'appelle République. Le ventre creux, roués de coups, bafoués par leurs exploiters, les ouvriers français continuent de croire que « c'est la faute à l'Inquisition, la faute aux Dragonnades, la faute aux curés, la faute à Badinguet. » Ils n'ont jamais vu que les *Dragonnades*, c'est précisément l'occupation et la dévastation des corons de mineurs par les dragons de Clemenceau-Briand en avril 1906. Ils lèchent la main qui les frappe. Troupeau idéal pour les *mauvais bergers*.

Donc, l'armée de la République fut mobilisée tout entière ; trente mille soldats envahirent les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ; cinquante mille fantassins et cavaliers occupèrent Paris, avec les forces régulières de la police ; Brest, Lorient, Lyon, Toulon, Marseille, reçurent des renforts. Il s'agissait, d'une part, d'empêcher les travailleurs de « manifester » pour la journée de huit heures, qui est appliquée depuis longtemps en Angleterre, en Amérique, et qui était appliquée en France même, au Moyen Age. Il s'agissait, d'autre part, d'impressionner les électeurs et de

diriger le suffrage universel, pour les scrutins des 6-20 mai.

En 1870, aux heures tragiques de la guerre franco-allemande, le citoyen Clemenceau, âgé de trente ans, s'était soigneusement tenu à l'abri des coups ; il ignorait la Patrie et se chauffait les pieds à la mairie de Montmartre. En 1905, à propos de la farce marocaine, il s'était senti tout à coup devenir patriote ; il avait endossé les vieilles redingotes de M. Déroulède et déclaré personnellement la guerre au Kaiser. Il s'improvisa général de l'Armée de l'Ordre et, parce qu'il avait pris quelques leçons de cheval de l'écuyer Fillis, résolut de jouer les Galliffet.

Dans toute la France, les militants ouvriers furent arrêtés ; à Lens, le 23 avril, on en ramassa trente-huit d'un coup de filet ; à Liévin, 4 escadrons de cavalerie, 2 bataillons d'infanterie, 100 gendarmes arrivèrent au petit jour, et saisirent dans leur lit huit femmes de grévistes ; on leur donna cinq minutes pour passer une jupe ; leurs enfants au berceau restèrent abandonnés. Parmi ces criminels, expliqua le *Matin* « on remarquait un enfant de *quatorze ans* qui, blessé, portait *le bras en*

*écharpe* : on avait eu quelque peine à lui mettre les *menottes*. »

Les bons républicains de France, qui fulminaient dans les meetings contre les excès de la répression absolutiste en Russie, et qui continuaient de déclamer les fantaisies de Victor Hugo sur le Deux Décembre, applaudirent à l'énergie des citoyens Clemenceau et Briand. Les journaux officieux désignaient les « meneurs » que la police avait oubliés ; des arrestations étaient opérées, comme en mai 1871, sur la simple désignation d'un officier qui déposait « avoir aperçu tel individu dans un groupe ». Le ministre de la guerre Etienne octroya aux troupes « deux sous et deux rations de vin par jour » tant que durerait la campagne. Nul doute que, pour cette haute paye, le soldat français sorti de l'atelier ne dût mitrailler allégrement ses camarades ouvriers. Il importait qu'à Courrières, notamment, les veuves et les orphelins respectassent l'Ordre de choses ; sinon, ceux qui avaient échappé à la mine devaient tomber sous le fusil.

A Paris, 60 escadrons de cuirassiers, dragons, chasseurs, et 50 bataillons, n'ayant point trouvé

place dans les casernes déjà bondées, campèrent dans les parcs, sur les chantiers, envahirent les hôpitaux, les lycées. Partout des faisceaux de fusils, des chevaux au piquet. Les salles de réunions publiques étaient presque toutes réquisitionnées pour le logement de la troupe : et les meetings se trouvaient ainsi empêchés. La bourgeoisie affolée s'approvisionna comme pour un long siège. Dans les quartiers riches, les maîtres envoyaient leurs domestiques chargés de bouteilles et de victuailles pour échauffer le zèle de l'Armée en faveur du capital. Les agents de police en uniforme étaient armés jusqu'aux dents. Un millier d'agents en habit civil se mêlaient aux groupes, épiaient les visages, surprénaient les propos, empoignaient les passants au hasard. Toute personne arrêtée était incarcérée sur-le-champ, condamnée à bref délai. Des patrouilles et des estafettes sillonnaient sans cesse les rues et les boulevards. Des factionnaires gardaient les magasins, les usines, les ateliers, baïonnette au canon.

Le 1<sup>er</sup> mai fut calme ; le gouvernement, pour atténuer le ridicule de cet immense déploiement

de forces, dut organiser lui-même une échauffourée autour du canal Saint-Martin ; les dragons chargèrent les promeneurs, jetèrent à l'eau deux enfants, et l'infanterie prit d'assaut un omnibus au coin du quai Valmy.

Les nationalistes et les conservateurs avaient d'abord approuvé l'occupation militaire de Paris, affectant de redouter la Révolution. Ils avaient encouragé le ministre Barthou à réprimer impitoyablement une grève de facteurs des Postes ; le *Gaulois* confessait que la poigne des citoyens Briand et Clemenceau méritait l'admiration de la droite, et « qu'un ministre de la monarchie n'aurait pas mieux dit, pas mieux fait ». Mais les électeurs réactionnaires, épouvantés par leurs propres journaux, désertèrent la capitale.

Ils n'y revinrent pas pour le scrutin du 6 mai. Les sections de vote, surveillées chacune par un groupe de police et gardées par un piquet d'infanterie, ne reçurent que des suffrages dociles ; le ministère triompha. Le *Times* s'écria joyeusement que : « Un gouvernement qui est prêt à envoyer 50.000 hommes de troupes dans les rues pour assurer l'ordre, possède un titre indiscutable

aux suffrages des conservateurs. » Les citoyens de Londres n'admettraient pas qu'on les fît voter sous les baïonnettes de 50.000 soldats ; mais l'Angleterre pontait depuis assez longtemps sur le futur ministère Clemenceau pour se réjouir de trouver son débiteur en triomphante posture.

Dans les départements, l'armée intervint de la même manière. A Carmaux, où le citoyen Jaurès était battu par son concurrent, le maire refusa de clore le scrutin à six heures, le prolongea jusqu'à près de minuit et fit venir d'Albi un demi-bataillon d'infanterie avec de nombreux gendarmes. La troupe, aux ordres du chef de bataillon Marion (143<sup>e</sup> de ligne), occupa la mairie, chassa les partisans du candidat réactionnaire, et les paquets de bulletins préparés par les fraudeurs furent substitués dans l'urne aux bulletins des électeurs. L'opération était dirigée par le « commissaire spécial » d'Albi, nommé Simon. La préfecture proclama député le politicien qu'on a surnommé « le Mirabeau des mufles », et qui volait pour la seconde fois son siège avec la même facilité que le montant d'une souscription (1).

---

(1) Ce gros homme au front bas, à la panse énorme, suant la

Sa présence est d'ailleurs indispensable au Parlement. L'homme que la Chambre entière vit souffleter à la tribune par le comte de Bernis, qui baissa la tête sous la gifle et qui essuya sans broncher tant d'outrages sanglants, *doit* représenter le peuple français : le peuple qui déguerpit de Fashoda à la première injonction de l'Angleterre, et qui chassa son ministre des affaires étrangères à la première injonction de l'Allemagne, le peuple catholique qui laisse dépouiller et traquer ses moines et ses prêtres, le peuple socialiste qui se laisse bâtonner jusque dans ses Bourses du Tra-

---

peur, la fourberie, le mensonge, séduit à première vue la populace. C'est un ventre, un amas de tripes surmonté d'une gueule : c'est la populace elle-même. Il symbolise tout ce qu'il y a de bas appétits, de rage sournoise et de couardise dans la mauvaise foule.

Il a trouvé, d'un coup de génie, le vrai programme démocratique, le *panem et circenses* du peuple moderne. Sa fortune et sa popularité furent établies d'abord sur cette formule triomphante : « *Un paletot pour dix francs, une femme pour quarante sous* ».

Il offrait lui-même le paletot dans les magasins de la *Petite République socialiste*, rue Réaumur. Son coadjuteur intime, qui se battait aussi en duel pour la citoyenne Jaurès, procurait le second article chez la fille Chevalier, rue d'Argout.

vail. Gouvernants et gouvernés *doivent* être de même espèce.

Parmi les élections significatives des 6-20 mai 1906, on notera celle du citoyen Briand à Saint-Etienne, et celles des Juifs Yousouf Reinach, Théodore Reinach, L.-L. Dreyfus.

Le <sup>cit</sup>citoyen Briand se trouvait excommunié — pour <sup>rire</sup>rire — par le Parti socialiste unifié, comme détenteur d'un portefeuille dans le gouvernement « bourgeois ». Il était connu comme l'homme de paille du financier juif Péreire, ancien député officiel de l'Empire. Ministre, il était solidairement responsable des violences et des infamies commises à ce moment même contre la classe ouvrière.

Mais les ouvriers de Saint-Etienne considéraient uniquement l'Excellence, dispensatrice de petites places, de recommandations utiles et d'abondants pourboires ; ils se souciaient des révoltés russes ou des grévistes français, mineurs comme eux, autant que de leur première pipe ; ils votèrent en masse pour le renégat, oppresseur de leurs camarades.

Toute une bande de Juifs millionnaires ache-

tèrent de nouveau les mandats nécessaires à leurs trafics. On a étudié déjà (*Terreur Juive*) l'élection de M. L.-L. Dreyfus, spéculateur en blés, dans la Lozère. A Digne et à Chambéry, les frères Reinach passèrent au second tour. Le nom de Reinach était le plus justement haï et méprisé de France ; les neveux du bandit Von Reinach incarnaient toute l'ignominie du régime ; mais l'or volé n'a point d'odeur pour les électeurs français. Dans les Basses-Alpes, Yousouf Reinach, celui que la bande Jaurès avait traîné chaque jour dans la fange avant de le prendre pour associé, fut préféré par le suffrage universel à Henry Maret, un des meilleurs écrivains de la presse française, vieux républicain des mauvais jours, défenseur infatigable de la liberté.

Antérieurement, la majorité nouvellement élue profitait de la vérification des pouvoirs pour casser l'élection des membres les plus gênants de la minorité. Mais cette opération causait quelque scandale. En 1906, M. Clemenceau imagina l'expédient, plus simple, de faire proclamer élus par la commission de recensement, à la Préfec-

ture, les candidats officiels battus de peu. Ainsi, point d'invalidation, point d'élection nouvelle. Dans l'Indre, le préfet eut même la spirituelle idée de placer dans la commission de recensement, sur trois membres, deux candidats adversaires de l'élu qu'il fallait évincer (MM. Parisse et Marivaux, qui proclamèrent M. Cosnier à la place de M. de Barbançois).

Le trait pittoresque des élections de 1906 fut l'intervention de l'argent russe — qui est, d'ailleurs, de l'argent français. La découverte des vols commis par le collaborateur de M. Waldeck-Rousseau dans la caisse électorale de 1902, et les scandales de l'agence électorale Mascuraud-Weill-Cohen-Lévy, avaient découragé les commanditaires du Bloc. L'emprunt russe d'avril 1906 arrivait à propos.

Les citoyens Clemenceau et Briand avaient consacré des centaines d'articles et de discours à maudire le tsarisme, à provoquer la révolution russe, à condamner les capitalistes français qui fournissent au tsar la solde de ses cosaques. Mais la Chancellerie spéciale de la Dette extérieure russe leur offrit de bons arguments. Le

citoyen Briand considérait d'un œil d'envie la rapide et prodigieuse fortune du citoyen Millerand, décoré des Ordres impériaux de Sainte-Anne et de l'Aigle blanc. Le citoyen Clemenceau, qui disputait depuis vingt ans le revenu de ses divers trafics aux recors de créanciers innombrables, aspirait à la libération définitive.

En vain les Juifs Russes et Polonais, qui forment une fraction si importante du gouvernement occulte de la République, adjuraient l'ex-directeur de l'*Aurore* de rester fidèle à ses « principes ». En vain lui mettaient-ils sous les yeux l'appel pathétique de Maxim Gorke : « Ne donnez pas un sou au bourreau du peuple russe ! » Les citoyens Clemenceau et Briand écrivirent dans leur Déclaration : « Fidèles à une alliance dont la France et la Russie éprouvent également l'action bienfaisante... » Le citoyen Clemenceau se montra aux réceptions de l'ambassade russe. L'emprunt fut autorisé, et couvert vingt fois. La police pratiqua des arrestations en masse dans la colonie révolutionnaire russe du V<sup>e</sup> arrondissement ; les expulsions suivirent.

En juin 1906, quand il devint manifeste que

le Tsar et la Douma ne vivraient pas longtemps d'accord, et que chacun d'eux en appellerait au peuple contre l'autre, les partisans de l'Absolutisme déclaraient : « Si la Douma a son plan de campagne, le gouvernement a le sien ; il est prêt à la guerre. Près de six cent mille hommes ont été mis à la disposition des autorités. L'armée, sur laquelle, quoi qu'on dise, le gouvernement peut compter, a été distribuée sur tous les points du territoire où on pourrait redouter des désordres, de façon à rapidement agir. Ayant la force, le gouvernement a l'argent. »

Et cet argent, qui donne la force et promet la victoire au Tsar sur son peuple, est fourni par la République française — par les citoyens Clemenceau et Briand.

Sur les commissions énormes que le gouvernement tsarien octroie aux ministres républicains de France, une part notable sert à la corruption électorale. Ainsi le tsar prête à *cette* République, pour tenir la France dans la boue, le même appui que la République prête au tsar pour tenir son peuple dans la servitude. La réciprocité des

bons offices fait les alliances solides : et le régime français ressemble assez au régime cosaque pour que leur concours résulte de la nature des choses (1).

---

(1) On ne saurait clore ce chapitre sans y ajouter quelques souvenirs personnels.

La première fois que l'auteur vit de près M. Clemenceau, ce fut dans les bureaux de la *Justice*, un soir de crise financière. J'étais allé prendre un ami pour dîner. Je me trouvai dans un local ténébreux, où des gens d'allures inquiètes chuchotaient mystérieusement ; d'une pièce fermée partaient des éclats de voix. Je crus être tombé dans la maison de la Bancal pendant qu'on égorgeait Fualdès ; et j'appris plus tard à quel point ma sinistre impression était juste : on avait, ce soir-là, assassiné Sautumier.

A l'*Aurore*, où je me trouvai voisin de M. Clemenceau, sa personnalité m'intéressa passionnément. Avec tous ses vices, il était très supérieur à la tourbe des tribuns de carrefour et d'arrière-boutique. Rien n'égale son orgueil, son audace, le cynisme de son égoïsme et de son ingratitude. Il faisait la besogne des Dreyfus ; je tâchais d'utiliser les circonstances pour hâter la révolution nécessaire ; nous aurions pu vivre côte à côte indéfiniment. L'argent vint à manquer. M. Clemenceau quitta le journal dans les vingt-quatre heures plutôt que d'accepter une réduction de son traitement ; et les autres marchands de copie s'en allèrent à sa suite.

Pour couvrir cette vilaine retraite, M. Clemenceau parla de notre incompatibilité d'humeurs. La seule occasion que j'eus de lui déplaire est expliquée dans la lettre suivante, adressée par la suite à l'un de ses collègues du Luxembourg :

« La Santé », 6 avril 1906.

« Monsieur le Sénateur,

« Les loisirs de la prison permettent des examens de science : et je me souviens que je vous dois des excuses.

« Un jour, dans un article de *l'Aurore*, j'ai rappelé le chèque dont vous aviez été gratifié par la Compagnie de Panama. Je vous voyais fréquemment dans le bureau de votre ami Clemenceau, mais j'ignorais que vous fussiez le chéquier mondain ».

« Notre directeur Vaughan fut obligé de m'éclairer ; il m'expliqua ma *gaffe*, et les liens si... intimes qui vous unissent à l'éminent homme d'Etat.

« Je tiens à vous assurer que je n'y avais pas mis de malice.

« J'espère, d'ailleurs, que vous êtes aujourd'hui récompensé de votre longue attente. Si vous n'avez eu qu'une petite part aux dépouilles de l'infortuné Sautumier, le budget de la France est assez riche pour vous payer magnifiquement de votre infinie complaisance.

« Songez que Ménélas avait attendu dix ans le pillage de Troie.

« Je vous prie d'agréer, monsieur le Sénateur, etc.

Véritablement, je ne pouvais deviner que le digne gentleman planté en sentinelle dans un coin du bureau de mon collaborateur était un mari qui attendait des compensations. Mais M. Clemenceau ne crut jamais à ma naïveté.

Ce grand homme se pique de littérature. Il s'est essayé au théâtre. Un comédien avisé lui promit de jouer une de ses œuvres, à condition que M. le sénateur obtînt la croix de la Légion d'honneur pour un jeune écrivain qui épouserait

alors la fille d'un financier, et qui commanditerait, avec la dot, le dit comédien promu directeur. De sorte qu'une seule décoration fit le bonheur de quatre personnes.

On n'a pas oublié le patronage que le futur ministre accorda aux débuts de M. Wiener (Francis de Croisset) à raison de sa qualité de Juif ou de sa qualité de Belge. M. Octave Mirbeau a plaisamment conté l'anecdote dans cette lettre à M. Bourdon :

21 janvier 1902.

Mon cher ami,

Le livre du jeune Croisset s'intitule : *Les Nuits de quinze ans*. Je l'ai préfacé, voici dans quelles circonstances :

Un matin, mon domestique m'apporte la carte de M. de Croisset. Je n'avais jamais entendu prononcer ce nom. Je refuse de recevoir M. de Croisset, car je travaillais. M. de Croisset insiste. Il me fait dire qu'il a une lettre de M. Clemenceau à me remettre en mains propres. Je le reçois. Entre un petit jeune homme imberbe, d'une assurance extraordinaire. Il me remet, en effet, une lettre de Clemenceau, laquelle était conçue en ces termes :

« Cher ami, je vous envoie M. de Croisset. Il a quelque chose à vous demander. *Traitez-le comme si c'était mon fils.* »

Diable ! Je ne voulais rien refuser à Clemenceau, que j'aime infiniment.

Alors le jeune homme me demande une préface pour son volume de vers. Je la lui promets. Je la fais.

Quelques jours plus tard, je revois Clemenceau et lui demande des détails sur le jeune homme qu'il aimait comme son fils.

— *Ma foi ! je ne le connais pas*, me dit Clemenceau ; il est venu chez moi avec une recommandation de son oncle, que je connais un peu, et, comme il m'assommait, je m'en suis délivré en vous l'envoyant.

Et Clemenceau se mit à rire.

— Vous auriez pu l'envoyer à un autre, lui dis-je.

— C'est vrai ! Mais vous étiez mon voisin... Et puis, il voulait vous voir. Je me suis dit : Mirbeau s'en débarrassera en l'envoyant à un autre...

Et voilà, mon cher Bourdon.

On ne meurt pas d'avoir écrit une préface ; mais, tout de même, je voudrais bien ne pas l'avoir écrite, quoiqu'il y eût bien des réserves...

OCTAVE MIRBEAU.

## La comédie socialiste

Le socialisme était l'espoir d'un peuple tant de fois déçu par les régimes antérieurs et bafoué depuis trente ans par la République banqueroutière...

(LA TERREUR JUIVE)

Les élections de 1906 ont renvoyé au Parlement, la main dans la main, le citoyen Jules Guesde et le citoyen Jaurès, « unifiés ».

Jusqu'au Congrès de l'unification, il y avait en France deux partis socialistes : le parti « socialiste révolutionnaire », sous l'inspiration de Guesde et de Vaillant, et le parti « socialiste gouvernemental », sous la dictature de M. Jaurès.

Les socialistes de l'école Guesde-Vaillant se vantaient de rester purs, intransigeants, incorruptibles : collectivisme, lutte de classes, nulle participation au gouvernement capitaliste, nul concours au fonctionnement ni même aux réformes menteuses du régime capitaliste.

Les socialistes de l'école Jaurès préconisaient et pratiquaient une autre méthode : la Révolution-en-Trois-mille ans, la curée en attendant. La « vie large » pour l'Etat Major, des boniments à discrétion pour le Populo, l'étranglement sournois ou la destruction violente des indisciplinés. Omnipotence, infailibilité des Elus ; « incompétence » des électeurs, et des comités ; participation active à tous les abus, à tous les crimes, à tous les profits, à toutes les saturnales du régime « bourgeois ».

Depuis la fin de l'affaire Dreyfus, les socialistes révolutionnaires paraissaient écrasés ; mais ils n'étaient pas supprimés ; ils conservaient en dépôt la doctrine ; ils sauvaient l'honneur du Socialisme, jusqu'à ce que la foule égarée leur fût ramenée par le dégoût (1).

---

(1) Pour l'histoire du Socialisme et du personnel socialiste depuis 1897, il faut se reporter à l'*Histoire d'une Trahison* et à la *Terreur Juive*. Ce volume et cette brochure renferment la relation des actes et les documents justificatifs qu'on ne trouverait point ailleurs. Sans cette relation et sans ces documents, on ne peut cependant rien savoir de vrai sur la politique et sur les hommes qui prévaudront demain.

En 1902, le citoyen Jaurès faisait accuser tous les jours Guesde, Vaillant, Lafargue, et leurs amis de se vendre à la réaction nationaliste. En 1903, il faisait interdire la parole au citoyen Guesde dans une réunion à Grenoble. La *Petite République socialiste* s'écriait :

Le fait est que le citoyen Guesde, tout comme ses cousins Jésus, Allah et Mahomet, accomplit des guérisons qui tiennent du prodige.

Voilà vingt-cinq ans qu'il occupe son existence à mourir : moribond, c'est son état. On le croit à l'article de la mort. Il n'a plus qu'un souffle. Vient-on à lui murmurer à l'oreille : Jaurès ! Millerand ! Briand ! Aussitôt le moribond se dresse, l'œil allumé, la langue vibrante, la bouche prête à l'invective et aux sophismes. Il court, il vole avec la rapidité du faucon, là où *les nationalistes* le font appeler par l'agglomération locale du P. O. F.

C'est de la même façon que Dubois-Crancé, Louvel, Réal, qui étaient les Jaurès et les Rouanet de l'autre Révolution, accusaient sans relâche Gracchus Babeuf d'être « un royaliste déguisé, l'homme des rois, l'homme de l'étranger ».

En revanche, le *Socialiste* de Paris, le *Socialiste* de Bordeaux, le *Droit du Peuple*, le *Petit Sou*, qui étaient les organes du parti socialiste révolutionnaire, établissaient avec un grand luxe de

preuves l'infamie de la bande Jaurès. Le *Petit Sou*, notamment, prouva que le citoyen Jaurès faisait voler une partie des fonds souscrits par ses lecteurs pour les femmes et les enfants des grévistes ; que le citoyen Jaurès exploitait, pour son magasin des *Cent Mille Paletots*, toute une population d'ouvrières qui recevaient de 0,75 centimes à 1 franc par journée de douze et de quatorze heures ; qu'il était associé intimement au tenancier d'une maison de prostitution (rue d'Argout), dont le personnel se recrutait parmi les ouvrières affamées des *Cent Mille Paletots* ; que le journal du citoyen Jaurès était une caverne où l'on vendait des croix, des places, des concessions de travaux publics, et où l'on faisait chanter copieusement les grandes entreprises (Gaz, Brasseries Parisiennes, Assurances américaines, Pavage en verre, etc., etc.)

Les citoyens Roland et Pedron composaient, sur l'éloquence et sur la vertu du seigneur de Bessoulet, des chansons qui faisaient la joie des congrès ou des meetings révolutionnaires (1).

---

(1) M. Lucien Roland sténographiait ainsi le dernier discours du tribun :

Le citoyen Bracke emplissait toute une brochure de l'énumération des *faux* fabriqués dans la maison Jaurès.

Il en oubliait pourtant. Non seulement le Congrès socialiste de 1900 donna lieu à cette débauche de faux. Mais M. Clemenceau et le *Temps* se firent un jeu de prendre le citoyen Jaurès en flagrant délit de falsification de documents toutes les semaines : falsification d'un ancien article de la *Justice*, falsification d'un

---

Idéal ! citoyens ! lumière ! humanité !  
 L'orage, les éclairs, les flammes, le simoun !  
 Franchise ! nègre blanc ! immense loyauté !...  
 Raflafla ! badaboum ! rataplan ! zim boum boum !

Le sabre ! généraux ! justice ! vérité !  
 Coup d'état ! Rochefort ! les Anglais à Khartoum !  
 Prenez garde ! univers ! le crime ! lâcheté !...  
 Raflafla ! badaboum ! rataplan ! zim boum boum !

Le néant ! le progrès ! nuages éthérés !  
 Plutarque ! Karl Marx ! Michelet ! Chantaboum !  
 Electeurs ! décorés ! nous mangeons des curés !...  
 Raflafla ! Badaboum ! rataplan ! zim boum boum !...

Tous les électeurs qui ont entendu le châtelain de Besoulet à la tribune reconnaîtront son langage, si simple et si convaincant.

discours de M. de Vollmar, falsification des propos du professeur Hervé au Congrès de Chalon, falsification de sa propre lettre sur la Triple Alliance, dont il avait préparé deux textes, l'un à l'usage de la presse italienne, l'autre à l'usage de la presse française. En 1903, M. Cavaignac avait convaincu le citoyen Jaurès de faux, à l'époque de l'élection de Deville dans le IV<sup>e</sup> arrondissement. Quelques mois plus tard, le correspondant socialiste du *Vorwærtz* démontra que, pour réfuter un article de ce journal, le citoyen Jaurès en avait donné une fausse traduction, aggravée d'une fausse interprétation. Dans la bouffonne *Histoire Socialiste* (1) que publie la maison juive

---

(1) La page capitale de cette énorme compilation représente (VI 325) :

### NAPOLEON LE GRAND

RÉTABLISSANT LE CULTE DES ISRAÉLITES

le 30 mai 1806

Les rabbins sont aux pieds de l'Empereur, que flanquent le Chandelier à sept branches et les Tables de la loi. (La maison Rouff-Casewicz compte parmi les douze commanditaires juifs de l'*Humanité*).

Le galimatias le plus cocasse et les points d'exclamation font tous les frais de l'*Histoire socialiste* :

Rouff-Casewicz, avec les *Aventures de Cartouche* et les *Mémoires de Dumollard*, les faux documents pullulent, pour l'amusement de la critique alle-

---

« O Paris, lève-toi donc ! O Révolution, défends-toi !... O le pauvre esprit !... Ah ! les insensés !... Ah ! quel drame poignant de conscience et de pensée !... Quel niais !... Trop débonnaire assemblée !. . Et quelle fatuité !... Quelle véhémence vaine !... Incohérence et imprudence !... »

« Quel regard pénétrant et dur ! quel discernement des mobiles égoïstes !... Ah ! quel grand homme d'Etat eût été Forster pour l'Allemagne révolutionnaire !... O sérénité de la nuit ! O tendresse des étoiles pâlies par l'ardent reflet de la cité ! O douceur de vivre et d'oublier ! Pitié pour les hommes qui descendent à l'abîme ! » (III, 590).

« Ah ! quelle activité maintenant sur ce grand fleuve, dont le gouvernement des prêtres avait fait une voie déserte et inutile qu'aucun commerce n'animait ! C'est la lâcheté des puissants ! C'est leur fuite éperdue qui seule, ô ironie ! donnait quelque animation au fleuve jusque là nonchalant ! Et quelle ignorance, quelle frivolité chez tous ces hommes ! » (III, 591).

« Comme ce germe, né de la seule question des subsistances, s'émeut, se subdivise en feuilles multiples, s'épanouit en promesses variées ! »

« Chose curieuse !... Mais quoi !... chose curieuse !... Mais quelle âpreté soudaine ! Quel langage provocateur ! Quel étalage du moi !... Que de cerveaux de révolutionnaires sont encore des caves obscures, et que de cerveaux d'hommes d'Etat sont encore de pauvres antichambres d'intrigue et d'ambition ! »

*A retenir ce jugement sur les massacres de septembre :*

mande. Et c'est avec de faux bulletins de vote que, deux fois de suite, le ministère de l'intérieur a nommé le citoyen Jaurès député de Carmaux (1).

---

« Déplorables boucheries, qui ont ému les âmes faibles, et déchaîné contre la commune des révoltes de pitié grossière ! » (III. 76).

L'ignorance de « l'historien » Jaurès passe les bornes imaginables. Tantôt (*Humanité*), il affirme que Bonaparte profita de ce qu'il était Premier Consul pour perpétrer le Dix-Huit Brumaire ; tantôt, il révèle que Rome était capitale du royaume d'Italie en 1860. Racontant la journée du 14 juillet 1789 il écrit :

« Le prévôt Flesselles eut la tête cassée d'un coup de *revolver* comme on le menait au Palais Royal pour le juger ».

Ces âneries colossales, accumulées en volumes imposants avec une couverture sang-de-bœuf, impressionnent fortement le Populo.

A rapprocher, cette perle déposée par M. Viviani dans la *France du Sud-Ouest* (2 juin 1906) :

« C'est fini. On n'effrayera plus personne. Et Jéricho a épuisé son souffle autour de la cité dont les pierres ne tressailliront plus. »

M. Viviani prend Jéricho pour un trompette. Et il est inscrit, naturellement, sur la liste des collaborateurs à *l'Histoire Socialiste* Jaurès-Rouff.

(1) A la séance du 2 mars 1906, à la Chambre, M. Auffray prouva que M. Jaurès était « un impudent faussaire » ; M. Jaurès traita M. Auffray de « répugnant Jésuite ». Quatre députés, constitués comme témoins, déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à rencontre, les allégations étant justifiées de part et d'autre.

Le *Socialiste*, le *Petit Sou*, tous les journaux socialistes révolutionnaires appelaient la *Petite République* « le journal de Bondy », et le citoyen Jaurès, « faussaire, Escobar, Jésuite, entretenu des Fonds secrets, entretenu de Monaco ». Chacune de ces épithètes faisait allusion à des faits précis et dégradants.

Après le « carnage » de la Bourse du Travail (29 octobre 1903), l'ordre du jour approuvant les exploits de la police et la répression violente du mouvement ouvrier fut voté par les députés Jaurès Rouanet, Breton, Poulain, Deville, Millerand, etc.

Maintenant, la rédaction du même journal et le même groupe parlementaire réunissent l'ancien Parti socialiste de France et la bande Jaurès !... Que peuvent en penser les esprits simples, et les consciences droites ? Jules Guesde, Vaillant et leurs amis n'imposent-ils pas à tous les socialistes un sacrifice excessif ? Ne les placent-ils pas dans une fausse position ? Si les accusations que portait le Parti socialiste de France contre la bande Jaurès étaient mensongères, les accusateurs se sont déshonorés. Si les accusations étaient

fondées, et elles ne l'étaient que trop, les accusateurs se compromettent aujourd'hui en subissant de tels contacts. Ils savent que l'homme des *Cent Mille Paletots*, de la fille Chevalier, de l'*Equitable*, de l'affaire Humbert, de l'affaire Syveton, est infâme. Et ils « s'unifient » avec lui ! Que devient l'honneur de leur Parti ?

C'est ce que nous allons étudier.

## Pays à vendre

A nous la galette !

Mme W.-R.

Nous ne sommes pas des ascètes  
il nous faut la vie large.

JEAN JAURÈS,  
(*Petite République*).

Le socialisme, c'est vingt ans de  
profits.

LE CHŒUR.

Ce qui rend la mêlée politique si confuse en apparence, et les contradictions du personnel politique si fréquentes, si brutales, c'est tout simplement qu'il n'y a plus de vie politique dans le pays, plus d'idées politiques, plus de passions politiques. Il n'y a, du haut en bas, que des appétits ; la prétendue lutte politique n'est qu'un conflit d'intérêts grossiers, une bataille de chiens autour de l'écuelle.

Le peuple n'a pas d'idéal; il se rit des « vieilles barbes » à la mode de 1848, qui prenaient au sérieux les trois grands mots de la devise républicaine; il veut conquérir du loisir, du bien-être, de l'argent. La bourgeoisie et ce qui reste d'aristocratie n'ont pas d'idéal, pas de rêves ambitieux, pas de conceptions philosophiques; il leur faut des jouissances, de l'argent. Tout se ramène à la question d'argent (1).

C'est pourquoi, dans les Assemblées et dans la presse, les débats politiques ne sont qu'une farce. Les politiciens amusent la galerie sur les tréteaux par de feintes querelles, par des échanges de lazzi, d'injures, de coups de pied au derrière; à l'intérieur du Guignol, ils s'entendent comme larrons en foire pour tondre le troupeau.

Comme ils ont tout déshonoré, ils sont arrivés à déshonorer le duel. Quand, par hasard, leurs disputes de gamins aboutissent à une rencontre, on voit ce spectacle : un authentique marquis se mesurant avec un authentique souteneur de

---

(1) Voir les brochures *Contre l'Argent* (1896) et *La Terreur Juive* (1906).

filles publiques, devant soixante invités et quatre photographes, et l'affaire d'honneur liquidée par un important traité de publicité pour une marque d'automobiles.

Dans la dernière session de la législature 1902-1906, la Chambre était un jour troublée par l'affaire des inventaires ; les gendarmes avaient tué déjà deux ou trois catholiques dans les provinces, et la police était en train de mettre à sac Sainte-Clotilde, à deux pas du Palais-Bourbon. Les députés des deux partis adverses étaient debout, hurlant, se menaçant du poing ; on n'entendait que des clameurs furieuses : « Assassins ! bandits ! Jésuites !... C'est le sang français que vous versez !.. A bas la calotte ! » Ayant quitté la tribune de la presse pour échapper à ce tumulte, nous trouvâmes au bas de l'escalier le baron Denys Cochin, l'un des chefs catholiques, en joyeuse conversation avec le citoyen Briand, rapporteur de la loi anticléricale ; les deux compères s'en contaient apparemment de très drôles, car ils riaient en se tapant les cuisses avec jubilation ; gênés par le regard de l'indiscret, ils s'éloignèrent vers la buvette, pour y trinquer à la santé de leurs dupes. Cepen-

dant, à Sainte-Clotilde, catholiques, francs-maçons et mouchards s'entr'assommaient avec conviction.

Cet épisode résume toute la situation.

La lutte électorale est sincère, et acharnée : mais non pas pour les idées politiques dont les candidats se réclament ; elle est acharnée, parce qu'il s'agit de savoir qui tiendra le pouvoir et ses profits.

Les politiciens conservateurs, qui sont les administrateurs, les bailleurs de fonds ou les propriétaires des grandes entreprises, veulent représenter l'Etat, pour s'octroyer à eux-mêmes les privilèges dont l'Etat dispose. Et les politiciens radicaux ou socialistes veulent représenter l'Etat pour vendre le plus cher possible les susdits privilèges aux capitalistes, qui en ont besoin. Après la loterie électorale qui répartit les sièges, il n'est plus question de se battre, mais de s'entendre.

Il n'est pas possible que les exploitants du Creuzot, ou d'une Compagnie de transports ou d'une Compagnie minière, qui passent des marchés quotidiens avec l'Etat, et qui ont besoin continuellement des autorisations ou faveurs ministérielles, restent brouillés avec les ministres.

Il n'est pas possible que les démagogues affamés, criblés de dettes, avides de jouir, restent brouillés avec les millionnaires qui leur offrent pour une signature, pour un vote, pour une complaisance, d'énormes pots-de-vin.

Quand M. Loubet était président de la République, les mêmes réactionnaires qui avaient tout fait pour empêcher son élection, et qui le traitaient de « Panama I<sup>er</sup> » dans leurs journaux, se réconcilièrent promptement avec lui. Le bonhomme pratiquait si bien le pardon des injures, quand l'offenseur y mettait le prix, que la puissante Compagnie de P.-L.-M. voulut absolument l'introduire dans son conseil d'administration et lui en réserver la présidence, au bout du septennat. Il fallut une campagne vigoureuse pour écarter d'un tel poste l'acolyte d'Arton (10 avril 1906).

Les journaux en apparence les plus hostiles au régime trafiquent dans tous les bureaux des ministères. On ne rencontre que leurs administrateurs et leurs courtiers chez les politiciens influents du Bloc. Réciproquement, les décorations et les sinécures tombent comme grêle

dans les rédactions réactionnaires. Ce sont les « sectaires du Bloc » qui ont nommé MM. de Ricard, d'Esparbès, Lapauze, rédacteurs du *Gaulois* et de l'*Echo de Paris*, conservateurs d'Azay-le-Rideau, de Fontainebleau, du Petit Palais ; et M. Pierre Richard, ancien lieutenant du général Boulanger, nationaliste virulent, au consulat général de la Nouvelle-Orléans.

Tandis que la candide province croit les grands républicains engagés dans une lutte au couteau contre la réaction, ces anciens habitués du Café du Commerce font la noce dans les cabarets à la mode avec les gentilshommes de la haute banque ou de la grande industrie, pour signer de fructueux contrats au dessert.

Et voici, parmi tant d'enquêtes attendues, la grande enquête qu'il faudrait entreprendre : *l'enquête sur les fortunes de politiciens*.

On a fait l'inventaire des biens des Congrégations. C'eût été bien, si la fortune donnée par les fidèles pour soulager la misère avait été affectée à la Caisse des retraites ouvrières (1), comme nous

---

(1) Voir la brochure *Dix milliards pour la Caisse de retraites des Travailleurs*.

l'avions demandé ; mais les valeurs confisquées disparurent dans la poche des « liquidateurs » et de leurs conseils, dont le plus notoire fut le citoyen baron Millerand. Ainsi en était-il advenu des Biens nationaux, sous la première Révolution.

Il reste à ordonner d'autres inventaires essentiels. Nous proposâmes naguère (1) la constitution d'un tribunal ou jury national, d'une sorte de chambre ardente qui procéderait à la revision de toutes les fortunes. Il n'y en a pas dont l'origine serait plus curieuse à scruter que les fortunes énormes et soudaines des politiciens de la troisième République.

Quand un simple subalterne, comme Demagny, disparaît sans avoir eu le temps de dissimuler ses biens mal acquis, on trouve dans son coffre des sommes effarantes dont la provenance ne peut être justifiée. Le phénomène est particulièrement suggestif chez les politiciens socialistes.

M. Waldeck-Rousseau fut un homme d'Etat parce qu'il osa sonder la corruption profonde de la nation et de ses représentants. Il a mérité l'hom-

---

(1) Voir la brochure *Contre l'Argent*.

mage de la presse et du Parlement, et les monuments qu'on lui élève sur nos places, parce qu'il a gouverné ce peuple en achetant les consciences. Il synthétise une époque. Il était l'avocat des grands forbans juifs et du pape ; il avait commerce intime avec le P. Dulac, Yousouf Reinach et le P. Maumus ; il touchait des honoraires fantastiques pour sauver les millions volés d'Eiffel, et pour paralyser la loi française au profit des Compagnies d'assurances américaines. Il comprit de quelle façon pouvait être étouffé le mouvement révolutionnaire qui naissait de l'Affaire Dreyfus.

M. Cavaignac avait projeté de mettre en prison, par raison d'Etat, les douze ou quinze principaux dreyfusards. Il fut honni, exécré. M. Waldeck-Rousseau se chargea d'acheter les mêmes individus (*moins un*). Il réussit à merveille. La Révolution commençante fut étouffée dans l'œuf. Les défenseurs de la Justice-Vérité-Lumière, qui n'entendaient pas être jetés à la Bastille, furent enchantés d'être corrompus. Ils bénirent M. Waldeck-Rousseau avec autant d'ardeur qu'ils avaient maudit M. Cavaignac. Et le système si brillamment inauguré continua, continue, continuera.

Le premier président de la République, M. Thiers, faisait fusiller comme des bandits les Communards qui avaient religieusement respecté la Banque de France ; mais, quand il quitta le pouvoir, il emporta dans ses malles les trésors d'orfèvrerie que la Monarchie et l'Empire avaient accumulés dans les palais nationaux. Ce trait donna la note du nouveau régime. Les successeurs du sinistre nain, les ministres, les hauts fonctionnaires, continuèrent de déménager ce qui restait après tant de Révolutions à l'Elysée, à Versailles, à Trianon, à Compiègne, à Rambouillet, à Fontainebleau.

Le trafic des votes parlementaires, des influences, des décorations, des emplois publics, prit un essor inouï. A l'ère wilsonienne succéda l'ère panamiste ; cent scandales ont fait oublier ceux-là ; cent autres furent arrêtés avant l'explosion. Sous les régimes monarchiques, les vertueux républicains faisaient retentir le pays de leur indignation, parce qu'ils n'avaient point part à la curée ; dans le système actuel, ils partagent la dépouille publique avec les grands spéculateurs et les grands monopoleurs : le silence est rarement troublé. Quand un maladroit « mange le morceau »,

comme l'infortuné Baïhaut, la vengeance de ses complices le poursuit jusqu'au tombeau (1).

La République devrait être « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Elle est « le gouvernement du peuple, par les coquins, pour les capitalistes ».

Nous avons toujours soutenu qu'elle ne tombera pas sous les coups d'un général, mais sous les mandats d'un hardi Procureur général qui, le code à la main, expédiera tout le personnel politique des vingt dernières années dans une maison centrale *pour des crimes de droit commun*.

Les vieux parlementaires entendent encore le cri du panamiste Rouvier, dans l'hémicycle de la Chambre, au moment de la catastrophe. D'une voix étranglée, il suppliait les ministres : « Voyons ! vous n'allez pourtant pas me faire coucher à Mazas ! »

Quelques années plus tard, cet homme se retrouvait à la tête du gouvernement. Et il disait brutalement à la majorité républicaine : « Si je n'avais

---

(1) M. Baïhaut, cependant, a été réhabilité par la Cour de Cassation, en mai 1905, M. Rouvier étant président du conseil, et M. Loubet, président de la République. Tout Panama

pas commis les actes qu'on a l'imprudence de me reprocher, vous ne seriez pas sur ces bancs ! » [ ]

La majorité comprit et baissa la tête. M. Rouvier redevint ministre des finances, ministre des affaires étrangères, président du conseil, toutes les fois qu'il en eut la fantaisie. (V. aux *Annexes*, p. 212.)

Des sénateurs qui vendent ouvertement leurs votes aux ministres, comme M. Delpech ou comme le baron d'Estournelles de Constant, contre des dons manuels ou des pensions illégales — (M. d'Estournelles touche une pension de 8.324 fr., octroyée par décret, pour *dix ans* de prétendus services diplomatiques) — relèvent de la juridiction pénale. Les relations de M. Maujan, député de la Seine, directeur du *Radical*, avec l'escroc Lepère, de la *Banque centrale de Crédit mobilier et industriel* (chèque de 25.000 francs), rappellent la vieille association de M. Ranc, sénateur de l'*Aurore*, avec le célèbre Raoul Canivet. On oublie trop que M. Millerand fut le collaborateur et le conseil d'Edouard Portalis (1).

---

(1) Dans un *memento* de cette nature, il serait fâcheux d'omettre le petit document suivant :

Les socialistes, qui se présentaient au peuple comme les rénovateurs d'une société pourrie, sautèrent sur les appâts offerts par M. Waldeck-Rousseau. En peu d'années, quelques douzaines

---

MINISTÈRE

Paris, le 8 mai 1890.

DES FINANCES

Cabinet du ministre

—  
*Débils de tabac*

*Recettes buralistes*

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu recommander M. Dubedat, demeurant à Bourdalat (Gers), qui sollicite une recette buraliste.

M. Dubedat, dont le casier judiciaire mentionne trois condamnations, ne peut justifier de services civils ou militaires ; dans ces conditions, il n'a pas été possible de prendre note de sa demande pour une recette buraliste de 1<sup>re</sup> classe.

Le directeur des contributions indirectes du Gers l'a toutefois inscrit pour un bureau de 2<sup>e</sup> catégorie, à sa nomination.

Agréé, monsieur le sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des finances,

ROUVIER.

Transmis à M. Dubedat  
sentiments dévoués,

D<sup>r</sup> LOURTIÉS,  
sénateur

Monsieur Lourties, sénateur.

d'aventuriers, professeurs ou prêtres défroqués, queues-rouges de cabarets montmartrois, souteneurs de filles inscrites, avocats chassés du barreau, qui n'avaient point de semelles à leurs bottes ni de chemises après leur faux-col, se trouvèrent pourvus de villas, d'équipages, de copieux comptes courants.

Ce fut une réclame inattendue pour le Socialisme.

Dans ses *News from Nowhere*, William Morris garantit que, chez les bienheureux socialistes de l'âge futur, les femmes de quarante-six ans n'en paraîtront que vingt-trois, tant leur vie sera paisible et confortable. Du coup, toutes les femmes adhèrent à la nouvelle doctrine. Mais c'est une prédiction de poète.

Au lieu que l'enrichissement merveilleux des politiciens socialistes, en l'espace de deux légis-

---

C'est tout un régime pris sur le vif.

La biographie de M. Rouvier serait une mine inépuisable. Notons seulement, comme une des plus merveilleuses, l'affaire Sourbé-Cadiot-Rouvier, sur laquelle il faut lire le *Journal officiel* (séance du 3 juillet 1889), et le rapport de la 16<sup>e</sup> commission des Pétitions (n<sup>o</sup> 2228 ; annexe au Feuilleton 455, du 18 janvier 1906). (Voir aux *Annexes*, p. 212).

latures, par la seule vertu du mot *socialisme*, est un fait acquis. Tout le monde les a connus dans la misère ; tout le monde les voit millionnaires, châtelains, « ventres dorés ». Comment tout le monde ne se ferait-il pas socialiste ?

Vingt-cinq mille francs de rente au socialiste Mirman, directeur de l'Hygiène publique ; cent cinquante mille francs de rente au socialiste Augagneur, satrape de Madagascar, où il règne « militairement » ; quatre-vingt mille francs de rente au socialiste de Hault de Pressensé, trésorier-payeur général de la Haute-Loire ; et la jouissance des palais, des mobiliers, des laquais nationaux ; et les chevaux, les équipages ; six carrossiers et deux destriers pour le seul Augagneur ; et la « gratte » ; et mille sinécures, fonctions, pensions pour les frères, les fils, les neveux, les cousins, les camarades, le bâtard de l'apothicaire (1). Le socialiste Fournière est bombardé « professeur de socialisme à l'Ecole Polytechnique ! »

---

(1) Le 1<sup>er</sup> juin 1906, le Conseil d'Etat dut annuler les nominations suivantes, toutes signées du ministre Combes, président du Conseil :

M. Chapuis, employé à la Manufacture des tabacs, avait

Le citoyen Mas, ex-député de Montpellier, devient inspecteur général de l'enseignement primaire (14.000 fr.) . Le citoyen Labussière, député blackboulé de Limoges, est nommé trésorier-

---

été nommé rédacteur du ministère de l'Intérieur par arrêté du 16 décembre 1904 ; *neuf jours* après, promu inspecteur de l'assistance publique ; *vingt-cinq jours* après, promu sous-chef de bureau à l'Intérieur. En un mois, il avait franchi les étapes de huit années.

M. Landrut avait été nommé rédacteur, le 21 janvier 1905, sans concours et sans avis des directeurs.

M. Lacroisade, nommé rédacteur le 16 février 1898, n'avait pas subi le concours prescrit par décret du 8 mars 1897. M. Combes, président du conseil, avait fait *un faux*, et daté son arrêté du 16 février 1897.

A l'audience où ces nominations furent annulées assistait Edgard Combes, introduit lui-même dans le Conseil d'Etat par un acte de pareille impudence.

Les décisions du Conseil d'Etat, d'ailleurs, demeurèrent platoniques : déjà M. Chapuis se trouvait nommé percepteur hors classe (placé à Juvisy-sur-Orge, 16.000 fr.), et M. Landrut, secrétaire de la commission de contrôle de la régie du gaz à la Préfecture de la Seine.

Ces exemples sont pris entre dix mille. Toutes les fonctions qui nourrissent leur titulaire sont distribuées entre les fils, neveux, gendres et cousins, courtiers électoraux des politiciens. Les fonctionnaires de carrière sont sûrs de n'avancer jamais. Tous les secrétaires des ministres ou ex-ministres sont en même temps percepteurs ou receveurs, et touchent de considérables salaires sans remplir leurs fonctions.

payeur général à la Réunion (50.000 fr.) . M. Sigismond Lacroix, directeur de l'asile de Ville-Evrard, etc... Le citoyen Jaurès inaugura sa carrière politique en faisant nommer sous-préfet son beau-père, qui était marchand de fromages.

Dans les premiers jours d'avril 1906, des ouvriers furieux brûlèrent le château de M. Riquier, leur patron, à Fressenneville (Somme). Les journaux observèrent que le patron avait manqué de prudence et de psychologie, en étalant son luxe sous les yeux mêmes des travailleurs qui l'avaient produit. Les riches socialistes sont plus sages. L'ex-associé du citoyen Jaurès aux *Cent Mille Paletots*, devenu propriétaire d'usine en Seine-et-Marne, achète châteaux et domaines (1) dans le

(1) Quelques années plus tôt, ce millionnaire de la sociale couchait sous les ponts, et vociférait dans les cabarets ce chant de sa composition :

Dans vos estomacs bedonnants  
 Nous ferons, bourgeois ruminants,  
 Plus d'une entaille :  
 La lutte sera sans merci !  
 Nous aurons le cœur endurci  
 Dans la bataille !

Voir aussi la collection du *Chambard*, par le même.

Loiret : les forçats de la *Chair-aux-Gens* n'en ont pas le spectacle provocateur.

Le 5 avril 1906, le *Figaro* dénonçait le citoyen Colly, conseiller municipal socialiste de Bercy, comme spéculateur à la Bourse et patron d'un journal financier. Mais le même *Figaro* ne fait jamais figurer dans ses propres colonnes la signature du citoyen Henri Turot, conseiller municipal collectiviste révolutionnaire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, secrétaire du groupe socialiste à l'Hôtel-de-Ville, et lié par un contrat qui vaut une mine au journal de la rue Drouot.

Le *Figaro*, après avoir démoli l'Etat-Major, (1)

---

(1) Le *Figaro* mit en train l'affaire Dreyfus par la reproduction des fameuses lettres d'Esterhazy ; et il porta le dernier coup à l'Etat-Major par la publication de l'enquête de a cour de cassation.

La fameuse phrase du « drapeau planté dans le fumier après une fête de caserne — phrase tant reprochée au professeur Hervé, — appartient réellement à un des principaux rédacteurs du *Figaro*, M. Abel Hermant.

Cet écrivain bien pensant, ayant dépeint (*Cavalier Miserey*) l'orgie par laquelle on accueille les recrues et la saoulerie générale, conclut par ce trait :

« Dans le quartier sombre, silencieux, gigantesque, le Régiment dormait d'un sommeil unique et ronflait d'un

le Drapeau et l'Armée pendant l'Affaire Dreyfus, a repris une allure violemment réactionnaire :

La liste de ses abonnés, disent les prospectus, est le livre d'or de l'aristocratie, de la bourgeoisie la plus riche, de la haute industrie, de l'armée...

Le *Figaro* a combattu de toutes ses forces la séparation des Eglises et de l'Etat, l'impôt sur le revenu ; il a organisé la résistance à l'œuvre d'oppression et de destruction... Etc.

Quelle peut bien être la fonction, dans une telle entreprise, d'un élu socialiste (parti unifié), qui collabore d'autre part à la *Petite République* ? Quel genre de concours le *Figaro*, intermédiaire naturel des grands entrepreneurs et des grands spéculateurs, paye-t-il si cher à un conseiller municipal révolutionnaire, secrétaire du groupe socialiste ? Les électeurs les plus obtus le devinent. Les gens d'affaires ne donnent rien pour rien. Quand ils garantissent une rémunération princière, c'est qu'on leur livre beaucoup de choses en échange.

En 1905, la première chambre du Tribunal de la

---

même souffle, comme une bête immonde accroupie dans son vomissement. »

Les délations du *Figaro*, contre les anti-militaristes n'ont pas grande autorité !

Seine a constaté qu'un M. Isabey avait touché 225.000 francs de commission, et qu'un M. Merlin devait légitimement toucher 75.000 francs de courtage « pour la campagne de presse qui a déterminé le Conseil municipal de Paris à faire l'acquisition du domaine de Bagatelle ». Si les propriétaires du domaine de Bagatelle avaient loué des élus socialistes à l'année, comme le *Figaro*, ils s'en fussent tirés à meilleur compte.

A la même époque, un financier connu se plaignait à tous les échos d'avoir distribué 625.000 francs pour empêcher le vote de la régie du gaz, et d'avoir été « roulé ».

Avant la période électorale de 1906, un député du Midi refusa de « céder son siège » à un collègue contre 50.000 francs comptant et une place dans une grande Compagnie. Car les 9.000 francs de l'indemnité parlementaire ont cette précieuse propriété qu'ils permettent au représentant du peuple de vivre sur le pied de cinquante mille francs de rentes, et de mettre une petite fortune de côté en quatre ans. La multiplication des pains par Jésus-Christ n'était rien auprès de cette multiplication des écus.

Un député s'entend avec le secrétaire général d'une colonie pour faire signer par le gouverneur une concession de transports au profit d'un colon. Le concessionnaire verse 30.000 francs de commission au député, 10.000 francs au secrétaire général. Mais il faut des capitaux pour exploiter la concession. Le député se charge de réunir 200.000 francs ; le concessionnaire lui allouera seulement 25.000 francs de courtage, 25.000 francs à l'administrateur de son journal, et prendra 25.000 francs d'actions dudit journal. Avec les 125.000 francs restants, le député se fait fort de procurer le matériel roulant « qu'il obtiendra dans de bonnes conditions chez des industriels, ses amis ». Les opérations traînent ; le concessionnaire est déchu, et ruiné. Le député recommence avec un autre.

Une croix d'honneur (*sic*) se paie de vingt à deux cent mille francs, selon le client. Un avancement dans la magistrature ou dans l'armée, un simple changement de poste ou de garnison pour des commodités de famille, de deux à dix mille francs. Pour la remise d'une amende ou l'abandon d'une poursuite judiciaire, pour le dépôt ou le retrait d'une proposition de loi, d'un amendement,

d'un ordre du jour, pour l'intervention ou le silence dans une validation d'élection ou dans une discussion d'affaires, de tarifs, de conventions, les prix varient suivant l'importance des intérêts en jeu et l'influence de l'honorable législateur.

La *Gazette des Tribunaux* publiait, en décembre 1903, le mémorable document que voici :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHAMBERY

Présidence de M. Comte

*Audience du 7 décembre 1903*

PRESSE. — DIFFAMATION. — MAISON DE JEU

INTERVENTION D'UN PARLEMENTAIRE.

*L'élément essentiel du délit de diffamation consiste dans l'imputation d'un fait net et précis susceptible de porter atteinte à l'honneur et à la considération de la personne plaignante.*

*Le croupier d'un cercle étant poursuivi pour fraudes à la table de jeu, IL N'Y A PAS, DANS L'ÉTAT ACTUEL DE NOS MŒURS, IMPUTATION D'UN FAIT DIFFAMATOIRE dans l'allégation que la maison de jeu aurait, pour obtenir une ordonnance de non-lieu, recouru, MOYENNANT FINANCES, A L'INTERVENTION D'UN PARLEMENTAIRE qui se serait employé dans l'intérêt de l'inculpé.*

Ces solutions ont été consacrées par le jugement suivant, rendu après plaidoiries de M<sup>es</sup> Dardet et Favre :

« Le Tribunal,

« Attendu...

« Attendu que l'auteur de l'article a ainsi allégué, que,

à l'occasion d'une poursuite dirigée contre le croupier Gineste inculpé d'avoir commis une soustraction frauduleuse dans la salle de jeux du Cercle d'Aix-les-Bains, le conseil d'administration du Cercle *avait recouru à l'intervention d'une personnalité politique*, qui se serait employée, dans son intérêt, moyennant une rétribution importante ;

« Attendu qu'il a ainsi allégué un fait précis et déterminé, mais qu'il importe de rechercher si cette imputation porte atteinte à l'honneur ou à la considération des demandeurs ;

« Attendu, *si l'on tient compte des mœurs existantes*, de la situation particulière de la Société demanderesse, qui reconnaît tirer ses principales ressources d'une maison de jeux de hasard, installée dans une partie de son établissement, qu'il paraît certain qu'elle se trouve dans l'obligation de recourir fréquemment à l'intervention de diverses personnalités politiques ;

« Attendu qu'il n'est pas contraire à leur considération que ces personnalités, qui, pour intervenir, sont obligées d'employer leur temps, de faire des démarches, de fournir des conseils, acceptent la rémunération de leurs services ;

« Attendu...

« D'où il suit que les éléments constitutifs du délit de diffamation ne se rencontrent pas dans la cause ;

« Par ces motifs :

« Renvoie le prévenu des fins de la poursuite, déclare les demandeurs mal fondés dans leur action, les en déboute, les condamne aux dépens ».

A la séance de la chambre du 29 janvier 1904 le Ministre de la Justice déclara qu'il avait lui-même imposé au juge d'instruction l'ordonnance de non-lieu en faveur du croupier, c'est-à-dire

du tripot. Et cette intervention du Garde des Sceaux, avocat de l'un des principaux fripons de l'affaire Humbert, concordait parfaitement avec les trafics quotidiens d'Edgard Combes, fils et collaborateur du Président du Conseil.

Le jugement du tribunal de Chambéry consacre définitivement le « droit au chèque ». La vénalité du personnel parlementaire est reconnue comme un trait caractéristique des « mœurs existantes ».

Pourquoi Thérèse Humbert put-elle défier la justice sous le cabinet Waldeck-Rousseau, alors que l'avocat Waldeck-Rousseau avait dévoilé l'immense escroquerie six ans plus tôt ? Parce que le ministre de l'Agriculture du cabinet Waldeck-Rousseau, sénateur, directeur du *Petit Parisien*, possédait une créance de 500.000 francs contre les Humbert, et qu'il tenait à se faire rembourser, aux dépens de nouvelles dupes, avant de démasquer les escrocs.

Pourquoi, au contraire, les Humbert furent-ils poursuivis et condamnés sous le ministère suivant ? Parce que leur ennemi, l'usurier Cattauï, avait pour conseil rémunéré le nouveau Garde des sceaux.

L'escroquerie avait duré vingt ans, parce qu'elle

avait pour complices tous les personnages influents de la République, politiciens, magistrats, parasites de tout ordre, qui empruntaient aux voleurs l'argent volé, qui profitaient de leur luxe, qui sollicitaient leur patronage, — et qui se taisaient en retour.

Plaidant pour Thérèse Humbert, M<sup>e</sup> Labori prononça ces paroles (texte sténographié) :

On a, de l'autre côté de la barre, parlé avec quelque imprudence de ce que l'on appelait des diversions. Je ne permettrai pas, pour ma part, vous entendez bien, je ne permettrai pas qu'on parle ici de diversions. Dans ma carrière d'avocat, je n'en ai jamais fait une. A la barre, nous sommes les représentants d'un intérêt sacré et nous plaidons un dossier.

*N'ayez pas peur, je ne ferai pas de diversion. Il serait pourtant facile d'en faire ! Ah ! messieurs les jurés, quel beau procès nous pourrions plaider et comme nous serions sûrs des acclamations d'une presse qui, peut-être demain, nous reprochera avec quelque justice de n'avoir pas assez parlé !*

*Si nous ouvrons des scellés qui sont là (j'en ai des copies dans mon dossier), si nous jetions au vent de la publicité tous ces noms et parmi eux les plus illustres, de ceux qui étaient prêts, il y a un an, à se faire les serviteurs de Mme Humbert, qui pourrait dire hautement qu'elle ne leur a jamais rien demandé, il serait facile de faire ici du scandale.*

Je vous assure que je pourrais énumérer les noms de ceux qui, craignant peut-être que je ne fusse de ceux qui, parfois, à la barre, songent à irriter des passions personnelles, m'ont

*fait supplier de ne point les compromettre, de ne point les perdre et de ne point les déshonorer !*

Qu'ils soient rassurés, je ne prononcerai pas un nom !

*A une condition* : c'est qu'on ne conteste pas, de l'autre côté de la barre, que les scellés sont pleins de papiers, de papiers dont quelques-uns ont été livrés au public.

Comme ce n'est aucun de nous ici, j'en suis sûr, je dis que c'est la police, que c'est le gouvernement ou quelqu'un qui touche au gouvernement. Et je n'hésite pas à le dire, moi qui, après tout, appartiens, sinon aux amis du gouvernement, du moins au parti qui le suit, sans que ce soit toujours de la façon la plus complète, cela est odieux, cela est infâme, et je proteste ! mais ce n'est pas en livrant des noms que je protesterai, messieurs les jurés, et à moins que l'accusation ne me dise que M. et Mme Humbert n'ont pas reçu *chez eux les hommes les plus considérables de l'Etat*, à moins que l'on ne me dise cela, les scellés resteront fermés.

Si on prétendait qu'il n'en est rien, au risque de vous infliger de longues audiences, je voudrais que tous les papiers fussent ouverts et qu'on vous les lût, un à un, sans distinction.

Il y eut donc marché conclu entre la défense et l'accusation. L'avocat, uniquement attaché à son devoir professionnel, au salut de ses clients, ne divulgua pas les complicités que le pays avait intérêt à connaître.

Mais un peuple qui avait déjà trouvé « les hommes les plus considérables de l'Etat » dans le Panama et dans vingt flouteries ne devait pas s'étonner de les retrouver dans l'affaire Humbert. En les

dénonçant, M<sup>e</sup> Labori ne les eût pas « compromis, déshonorés, perdus ». L'infamie la mieux prouvée ne rebute point le suffrage universel : elle l'attire. Les pires scélérats du régime ne sont arrivés au faite des honneurs et du pouvoir qu'après avoir encouru au grand jour les pires flétrissures. C'est en pleine connaissance de cause que la France les élit pour maîtres.

Parmi les « hommes considérables » que le discret avocat de Thérèse Humbert n'avait pas voulu « perdre et déshonorer » figurait naturellement la commandité de Monaco, des Assurances américaines et du Syndicat juif, le citoyen Jaurès. Il essaya de nier. Mais il avait fait dire maladroitement (*Petite République*, 18 nov. 1903) que les dossiers Humbert étaient « une paperasserie sans intérêt ». A la Chambre, il refusa de voter l'enquête nécessaire, comme Baïhaut eût repoussé l'enquête sur le Panama. Et le *Figaro* confirma sa complicité : or, le *Figaro* était renseigné de première main par le citoyen Henri Turot, collaborateur simultané à la rue Drouot et aux *Cent Mille Paletots*.

Dans plusieurs chapitres de l'*Histoire d'une*

*Trahison* et de la *Terreur Juive*, on a rassemblé les documents qui établissent la vénalité, la fourberie, l'impitoyable cruauté de l'histrion socialiste. Les inspecteurs du travail ont publié des rapports terribles contre le *sweating system* qui lui a valu une fortune ; les syndicats ouvriers ont tenté (1) une protestation contre l'exploitation des femmes et des jeunes filles, qui restent quinze heures sur leur machine à coudre pour gagner 0,80 cen-

---

(1) *Ordre du jour* voté le 21 septembre 1901, à la Bourse du Travail, à l'unanimité, par la *Fédération des chapeliers de France*, la *Chambre syndicale de la confection parisienne*, la *Chambre syndicale des tailleurs et couturières de la Seine*, la *Chambre syndicale des coupeurs, chemisiers, faux-cols et lingerie*.

« Les travailleurs syndiqués, répondant à l'appel des organisations protestataires, réunis le 21 septembre à la Bourse du Travail, protestent énergiquement contre l'exploitation éhontée que fait le journal la *Petite République*, en vendant au public, des produits dits « primes », alors qu'elle ne fait qu'exploiter la consommation publique ;

« Déclarent la mettre en demeure de cesser cette vile exploitation et de ne vendre que des produits revêtus de la marque de connaissance ;

« En outre, ils invitent le prolétariat conscient à mettre cet organe à l'index et se prononcent affirmativement pour le flétrir avec sévérité.

times : *un sou par heure*. Mais la Sociale politique n'y a rien perdu.

Le 27 avril 1789, l'usine de Réveillon était incendiée, au faubourg Saint-Antoine, parce que ce fabricant de papiers peints avait dit : « Les ouvriers peuvent vivre avec 15 sols par jour ». Ce fut la première fusée de la Révolution. Cependant les 15 sols de 1789 valaient deux ou trois fois les 0,75 centimes du magasin Jaurès, qu'on ne brûle point.

A Pétersbourg, en 1904, la Baletta, maîtresse du grand-duc Alexis, fut huée en plein théâtre et contrainte de fuir, parce qu'elle portait au cou, en une croix de rubis, les millions volés par son amant dans la caisse de la Croix-Rouge. Mais le Prolétariat français se sentit très honoré quand les diamants de la baronne de Bessoulet illuminèrent, à l'Elysée, le gala donné au roi d'Italie. Le Parti socialiste de France avait pourtant prouvé le vol commis au préjudice des femmes et des enfants affamés du Creusot.

L'affaire des Assurances américaines (V. *Terreur Juive* p. 48 et suiv.), comme l'acte social de l'*Humanité*, comme les engagements des citoyens

Millerand et Briand avec la banque Péreire, comme cent autres épisodes de la vie politique contemporaine, font ressortir la continuelle complicité des meneurs démagogues avec les exploiters capitalistes. L'état-major de la Bourse commandite régulièrement l'état-major de la Sociale-Lucullus pour le tenir en bride, et pour esquiver les futures redditions de comptes. La prédication socialiste, dès lors, prend l'apparence d'un chantage exercé sur la haute finance au profit de quelques gredins.

Quand la bourgeoisie entreprit sa Révolution, l'aristocratie lui dépêcha le noble Mirabeau pour faire dévier le mouvement ou pour le paralyser. Ce Méridional fort en gueule « n'était pas un ascète » ; il lui fallait « la vie large » ; il se vendit à la cour ; les preuves de sa trahison ne furent découvertes qu'après sa mort, dans la fameuse armoire de fer. La caricature de Mirabeau que la bourgeoisie, à son tour, dépêche au quatrième Etat pour l'empêcher d'accomplir l'autre Révolution, étale aussi un large ventre et de gros appétits ; mais la trahison éclate à tous les guichets des sociétés financières, à tous les talons de chèques, à tous les

marchés du Parlement et de la presse, sans qu'il soit besoin d'attendre les révélations du hasard (1).

Et le peuple est corrompu par l'exemple. Comme tous ses maîtres se vendent, il se vend.

Il admet leur vénalité parce qu'il en escompte quelques profits. Non seulement l'électeur isolé ne résiste pas à l'attrait d'une faveur administrative, d'une pièce d'or, parfois d'un écu ; mais des circonscriptions entières se mettent à l'encan. C'est par là que les forbans juifs, *impatiens d'exercer en pleine lumière le pouvoir qu'ils détenaient depuis longtemps dans la coulisse*, et de se substituer à leurs hommes de paille, envahissent

(1) Il est touchant de voir avec quelle sympathie le citoyen Jaurès, vendu à tous les forbans de finance pour défrayer sa « vie large », parle du vendu Mirabeau :

« *On souffre à lire le petit billet où Louis XVI parle du grand homme comme d'un intrigant qu'il paie fort cher ; évidemment en acceptant ou même en sollicitant cette mensualité royale, Mirabeau avait affaibli d'avance l'effet de ses conseils sur le roi. Ses dettes l'avaient acculé ; il se débattait contre des embarras d'argent implacables, et il se disait à lui-même, pour consoler sa fierté secrètement meurtrie, qu'en se délivrant de ces soucis qui l'obsédaient, il pourrait se donner tout entier à la Révolution* ». (*Histoire socialiste*, I. 366).

L'argument final est une vraie trouvaille !

le Parlement. Nous avons étudié ailleurs (*Terreur Juive*, p. 40 et suiv.) l'élection de M. L.-L. Dreyfus à Florac (Lozère). Les frères Reinach, portant le nom le plus méprisé de France (1), incarnant les pires ignominies du régime, ont osé se présenter aux citoyens des Basses-Alpes et de la Haute-Savoie, une liasse de billets de banque à la main. Et ces citoyens les ont élus : pour qu'un peu de l'argent volé à d'autres Français passât dans leurs poches, ils ont livré le mandat législatif à des échappés du ghetto de Frankfurt, aux neveux et continuateurs de Von Reinach.

---

(1) *La Petite République* du 7 août 1894 s'exprimait ainsi sur le compte de ce personnage.

« Pas de semaine sans que les journaux n'annoncent un nouveau scandale judiciaire où le nom de Reinach brille du plus vif éclat. C'est tantôt l'affaire Barbe-Reinach, tantôt l'affaire Arton-Reinach, ou encore Herz-Reinach, Rouvier-Reinach.

« Si les titres varient, la marchandise qu'ils recouvrent reste invariablement nauséabonde. Partout où l'on rencontre le nom fatidique, on est certain qu'il y a chantage, vol, rapine, corruption, escroquerie.

« C'est, d'ailleurs, ce qui explique l'influence de l'immonde Yousouf sur la politique gouvernementale ».

Aussi bien que les Hébreux millionnaires, un Boni de Castellane, aristocrate réactionnaire, ou un Berteaux, boursier démagogue, achètent leur part de souveraineté à prix débattu. Le jour où quelque Yankee milliardaire aura la fantaisie de se faire naturaliser Français pour devenir César, il lui en coûtera moins cher que pour fonder une Université à Chicago.

A Carmaux, avant l'intervention des baïonnettes et du policier Simon pour l'élection du Mangin socialiste, les Fonds Secrets et les subsides de la Banque juive avaient inondé la circonscription. A Saint-Etienne, pour la réélection du citoyen Aristide Briand, toutes les ressources budgétaires furent mises à contribution.

Les socialistes honnêtes représentaient au troupeau électoral que le candidat officiel avait trahi tous ses engagements, que son Parti avait dû l'expulser, qu'il était l'homme de paille d'une banque juive et d'un ancien député de l'Empire.

— « Que nous importe ? répondaient les électeurs : pourvu qu'il nous arrose... »

Les socialistes honnêtes insistaient : comment pourrait-on concevoir que les mineurs de la Loire,

des « prolétaires conscients », choisissent pour représentant le ministre républicain qui offrait son hommage au tsar, qui autorisait l'emprunt impérial pour écraser la Révolution russe, qui — à cette heure même — jetait 30.000 soldats armés sur les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord, faisait « dragonner » les corons, traîner en prison les femmes, enchaîner les enfants blessés. — « S'il est ministre pour sabrer nos camarades, ripostaient les prolétaires conscients, il est ministre aussi pour nous distribuer des pourboires ; donc, il est notre homme ».

Et ils l'éluèrent avec une majorité énorme, sans concurrent socialiste, sans qu'un seul travailleur se fût trouvé pour sauver l'honneur de sa classe.

Ministres vendus, parlementaires vendus, peuple vendu, République à vendre (1).

---

(1) *Urbem venalem et mature perituram, si emptorem invenerit.*



## La Réaction

Depuis trente-cinq ans, *cette* République est *le mensonge*. Elle est aussi *la réaction*.

Les débuts du ministère Clemenceau-Briand, les dragonnades du Pas-de-Calais chez les survivants de Courrières, l'armée entière mobilisée pendant un mois contre la classe ouvrière à propos de la journée de huit heures, les élections générales de 1906 faites sous les baïonnettes, se rattachent aux belles traditions des gouvernements de coup d'Etat. Les textes qu'invoquent les dictateurs et leurs policiers — (quand ils prennent la peine d'en invoquer) — appartiennent aux périodes de coup d'Etat.

Pénétrons dans le détail.

Pendant dix ans, les « militants » socialistes, en quête de mandats, se glorifiaient d'être les « commis-voyageurs » en grèves ». Dans tous les conflits du travail, ils accouraient, exhortaient les ouvriers à la résistance, jetaient feu et flammes

contre les « patrons exploiters ». Le citoyen Jaurès, fraîchement échappé des sacristies et tout humide encore de la rosée du Jourdain, soutenait contre le grand patron Ressayre le « droit d'intervention » des politiciens entre le capital et le travail.

A mesure que la bande approche du pouvoir, et qu'elle y accède, elle change de point de vue. Le mot d'ordre est donné de faire obstacle à tous les propagandistes, flétris du nom de « démagogues » par les démagogues de la veille. Le citoyen Aristide Briand, retardataire, continue d'abord de prêcher la grève générale révolutionnaire et l'insurrection armée. Mais l'avènement du baron socialiste Millerand au ministère achève la conversion générale. C'est avec l'approbation tantôt tacite, tantôt expresse, de la bande Jaurès au Parlement et dans la presse, que le cabinet Waldeck-Galliffet-Millerand, puis le cabinet Combes ordonnent les sanglantes répressions de Chalon, de la Martinique, d'Hennebont, de Limoges et de Longwy et font intervenir la troupe dans vingt grèves importantes. C'est avec l'appui du groupe socialiste parlementaire que le ministre

Combes (circulaire relative aux cantonniers) et le ministre Pelletan (circulaire relative aux ouvriers des arsenaux) suppriment le *droit de grève* pour les fonctionnaires.

Au commencement d'avril 1906, les facteurs des Postes se mettent en grève à Paris. Appliquant la doctrine de Combes-Pelletan, le ministre Barthou, ancien collaborateur à poigne de M. Dupuy et de M. Méline, frappe durement ces travailleurs rebelles : et l'ordre du jour d'approbation (12 avril) est présenté à la Chambre par le socialiste Gabriel Deville, ancien lieutenant de Guesde, depuis affidé du citoyen Jaurès.

Dans la grève violente qui suit la catastrophe de Courrières, toutes les mesures de répression sont ordonnées à la requête des élus socialistes : de M. Selle, maire et député socialiste de Denain, et de M. Basly, maire et député socialiste de Lens, tous deux appartenant au Parti unifié. Les journaux socialistes affirment ou insinuent que les « meneurs » de la grève sont des « agents de la réaction » : ce qui impliquerait que les Jaurès, les Rouanet, les Viviani, et tous leurs caudataires, excitateurs de grèves pendant dix ans, étaient

alors à la solde des royalistes ; et la déduction serait confirmée par les copieux émargements de la rédaction de la *Petite République socialiste* aux caisses réactionnaires de l'*Eclair* et du *Figaro*.

A Lens, le 20 mars, le député socialiste « unifié » Basly dénonce en ces termes les « meneurs » de la grève :

Regardez ces gens, et d'où ils viennent.

L'un est professeur sans emploi, l'autre est verrier, un autre est journaliste anarchiste...

Aucun n'est du bassin houiller, tous viennent de Paris ou d'ailleurs, sans être appelés par personne, avec de l'argent qui vient de quelqu'un, pour semer la division ouvrière.

C'est mot pour mot ce que disaient les grands patrons, en 1896, contre le citoyen Jaurès et sa bande, pour interdire l'accès de leurs fiefs industriels. En 1906, le langage de M. Rességuier et de ses confrères est repris textuellement par les parvenus socialistes qui veulent interdire aux concurrents l'accès de leurs fiefs électoraux. L'ex-cabaretier Basly parle avec un merveilleux mépris de « ces gens », qui ne sont pas de la localité ; de ces « professeurs sans emploi », (comme le citoyen Jaurès) ; de ces simples ouvriers verriers qui osent frayer avec les mineurs. Et le mi-

nistre socialiste Briand expédie trente mille hommes de troupes à ses compères Selle et Basly pour maintenir les ouvriers dans le devoir.

A la veille du procès de l'Association Internationale Antimilitariste, le *Figaro* s'était distingué par la violence de ses délations ; il fulminait contre « les énergomènes infâmes, les apôtres de la désertion » ; il réclamait « une prophylaxie énergique, immédiate, par tous les moyens » (17 et 19 octobre 1905). Au moment où l'on appréhendait la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, le même *Figaro* redoublait de véhémence pour conseiller une saignée ouvrière :

Vis à vis de véritables insurgés (les *ouvriers qui demandent la journée de huit heures*), d'ennemis implacables de la Société, une seule politique s'impose : celle du maintien de l'ordre par la force et à tout prix. (8 avril 1906.)

Or, le *Figaro* avait à cette époque, et depuis longtemps, comme collaborateur politique, le citoyen Henri Turot, qu'on avait vu *simultanément* serviteur obséquieux des princes d'Orléans, rédacteur quotidien de l'*Eclair* furieusement nationaliste, rédacteur quotidien de la *Petite République socialiste*. En 1906, à la fois conseiller municipal collectiviste révolutionnaire du XVIII<sup>e</sup>

arrondissement, socialiste ministériel à la *Petite République*, enragé réactionnaire au *Figaro*, ce remarquable échantillon du Socialisme unifié poussait les travailleurs à la révolte (1) dans les meetings, les mouchardait rue Réaumur, et demandait qu'on les mitraillât rue Drouot.

Ce rôle complexe eût été sévèrement jugé par les républicains des anciennes générations ; peut-être eût-il été dangereux. Il est, aujourd'hui, très rémunérateur et ne surprend personne. Au contraire. Les conciles du Parti n'y voient rien à blâmer.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1905, la *Petite République* prit

---

(1) Il publiait encore une petite feuille que n'a jamais signalée le *Figaro* et qui s'appelait la *Carmagnole*, avec des poésies dans ce goût :

Allons, enfants, vite en campagne  
 Guerre aux exploités, nous dit-on ;  
 Allons, filous, voleurs, au bague...  
 Envoyons les curés au diable :  
 Il les réclame, nous dit-on ;  
 Que notre haine les accable...  
 Barons, financiers, faites place,  
 On est bien au château, dit-on  
 Depuis longtemps, l'on s'y prélassé :  
 Populo s'y plaira.....

pour secrétaire de la rédaction le journaliste qui remplissait ces fonctions dans un journal ultra-nationaliste.

Au mois de juin 1906, un journal parisien demanda aux représentants de la classe riche leur avis sur la Révolution qui vient. Plusieurs répondirent qu'ils n'étaient pas inquiets « parce que la Haute Banque ne peut pas permettre la Révolution, et qu'elle tient en laisse tous les chefs radicaux ou socialistes ».

Pour la campagne électorale de mai 1906, l'*Humanité* du citoyen Jaurès (13 mars) avait chaudement recommandé la candidature « radicale socialiste » de « M. le comte Mathieu de Noailles », en même temps que les produits littéraires de Madame, née princesse de Brancovan. Les bons ouvriers se sentaient fiers de si belles fréquentations, comme de la candidature « radicale socialiste » de M. le duc de la Trémoille, prince de Tarente, soutenue par un rédacteur socialiste de la *Lanterne* ; comme aussi de l'adhésion du vidame de Hault de Pressensé, qui donnait à la troupe Jaurès des leçons d'élégance et de maintien pour dîner chez les comtesses.

Le prolétariat conscient organisait ainsi la lutte de classes.

Quand le Bloc et l'anti-Bloc se disputèrent la succession prochaine du Président Loubet, les citoyens Jaurès et Clemenceau menèrent une campagne féroce contre M. Doumer. Les bons arguments d'ordre politique ne leur auraient pas manqué ; mais ils relevaient contre leur adversaire un grief particulièrement grave ; ils lui reprochaient tous les jours d'être « un aventurier ». L'ancien vice-roi de l'Indo-Chine est en effet, de la plus humble origine ; — il est né dans la misère ; il a travaillé à l'atelier. Aux yeux de M. Clemenceau, médecin, et de M. Jaurès, professeur de Faculté, châtelain, neveu d'amiral, M. Doumer garde la tare du « travailleur manuel ».

La caste bourgeoise, qui a confisqué le bénéfice de la Révolution, s'est substituée à la caste nobiliaire, et elle est aussi peu disposée que l'autre, à tolérer les intrus. Elle permet aux gens du quatrième Etat de combattre pour elle, dans les conjonctures critiques ; mais elle trouve déplacé qu'ils aspirent aux profits et aux jouissances du pouvoir. Elle s'en réserve le monopole. L'ex-ou-

vrier Doumer est un « aventurier », comme le bourgeois de l'Ancien Régime fauflé dans les grandes charges était un « aventurier ». Les naïfs prolétaires acceptent docilement cette thèse de leurs maîtres. Parmi les candidats estampillés du Parti Socialiste en 1906, les trois quarts étaient des bourgeois bourgeoisants.

Du vidame de Hault de Pressensé, député collectiviste unifié de Lyon, le *Vieux Cordelier* donnait naguère ce croquis :

Cet homme politique fournit une somme de travail considérable :

- de dix heures à midi, rédacteur opportuniste, capitaliste et biblique au *Temps* ;
- de midi à deux heures, social-Lucullus chez Peter's ;
- de deux à six heures, mameluck ministériel au Palais-Bourbon ;
- de six à sept heures, socialiste révolutionnaire à l'*Aurore*, puis à l'*Humanité* ;
- de sept à neuf heures, social-Lucullus chez Foyot ;
- de neuf à onze heures, anarchiste dans les meetings ;
- de onze heures à minuit, Anacréon chez les... Muses, avec ses jeunes poètes favoris ;
- après minuit, philosophe spiritualiste, et gentilhomme.

Un jour, dans l'*Humanité*, le citoyen Jaurès flétrissait, à propos d'une discussion de politique étrangère, « la perfidie empoisonnée du *Temps*,

son fétichisme ignominieux, et le sombre venin (*sic*) de sa vertu ». Le rédacteur anonyme de la politique étrangère au *Temps* était précisément le vidame de Pressensé, collaborateur du même Jaurès à l'*Humanité* (1).

Ces cumuls étranges favorisent de fructueuses combinaisons. Ainsi, pendant la lutte des Boërs contre les Anglais, le docteur Leyds, agent financier du président Kruger, vint à Paris avec 75 millions pour se concilier la presse européenne. Sa cause était bonne ; mais il supposait que 75 millions de gratifications la feraient paraître meilleure. En effet, il fut assiégé par les « amis de la Justice ». Il trouva notamment dans son courrier une lettre qui lui réclamait des subsides au nom de M. de Hault de Pressensé. La requête exposait que M. de Hault de Pressensé, tribun révolutionnaire (le soir) à l'*Aurore*, présidait aussi (le matin) à la politique étrangère du *Temps* : de sorte que les bulletins diplomatiques du *Temps* se ressen-

---

(1) Le respectable vidame se rattrapait en racontant, dans les salles de rédaction, les succès galants d'un sous-préfet de Villefranche (Tarn), et la mémorable tentative de chantage du citoyen Jaurès sur le multimillionnaire Edwards.

raient de la satisfaction éprouvée par le rédacteur de l'*Aurore*... Le docteur Leyds, qui avait pris d'autres arrangements, refusa celui-là. Mais l'incident nous promet un intègre ministre des Affaires étrangères dans le premier ministère socialiste.

Quand les monarques étrangers rendent visite au gouvernement français, ils sont charmés de la platitude républicaine, et de l'obséquiosité socialiste. Ils rêvent, pour leur tranquillité, des sujets comme nos révolutionnaires.

Le citoyen Brousse, président du Conseil municipal, et le citoyen Turot, secrétaire, tous deux socialistes unifiés, ont conquis par leurs genuflexions et leur baise-mains la bienveillance de plusieurs souverains. A Londres (octobre 1905), ils obtinrent l'autorisation de porter des fleurs et de prier sur la tombe de la reine Victoria et du Prince consort ; le roi Edouard VII daigna les recevoir à la cour.

A Paris, le même roi d'Angleterre fut en butte à leurs empressements ; le roi Carlos de Portugal dut leur faire une ample distribution de rubans du *Christ* et de l'*Immaculée Conception*. Ils se dé-

passèrent eux-mêmes aux pieds du jeune Alphonse XIII, qu'ils relancèrent ensuite à Madrid.

Cet adolescent incarnait un des gouvernements les plus arriérés de l'Europe ; il portait déjà la responsabilité de crimes atroces ; il avait affirmé son précoce fanatisme dans une lettre à l'archevêque de Tolède (1) où l'on sent un souffle de Saint-Barthélemy. Son Conseil supérieur de guerre venait de délibérer solennellement pour accorder les honneurs de colonel à saint Antoine ; les honneurs de général de brigade à la Sainte Vierge vulgaire ; les honneurs de général de division à Notre-Dame-des-Abandonnés ; les honneurs de général en chef à Notre-Dame-du-Pilier de Saragosse. Les conseillers

---

(1) Lettre au cardinal Casanas, qui dénonce le projet d'établir un temple anglican à Barcelone :

« Comme roi catholique et fils soumis et croyant de la seule  
« véritable Eglise, cet attentat à la foi de nos ancêtres et à la  
« religion d'Etat dont il a plu à la divine Providence de me  
« confier les destinées m'afflige profondément.

« Je n'hésite pas à assurer monseigneur le Cardinal que je  
« ferai tout ce qui est dans mes attributions de souverain  
« constitutionnel pour que mon gouvernement fasse échouer  
« les projets que signale Votre Eminence, dont j'implore la  
« bénédiction ».]

ALPHONSE XIII.

municipaux socialistes de Paris, prêtrephages insatiables et furieux athées dans les clubs, furent aux genoux du petit roi « clérical » comme les plus éhontés courtisans. Mais le Parti socialiste applaudissait.

Au mois d'août 1903, la *Commission exécutive de la Junte* des républicains espagnols publia, sous la signature des citoyens Sotorra, J.-L. Lapuya, A. Vinardell Roig, une éloquente protestation. Les républicains espagnols dénonçaient l'accord secret du gouvernement républicain français avec le gouvernement royal, *pour la sauvegarde de la monarchie en Espagne*. En échange de son concours policier, la République française comptait sur les bons offices de l'Espagne au Maroc, et sur des concessions de chemins de fer pour quelques politiciens d'affaires. Avant même la publication de ce manifeste, l'accord qu'il signale avait été révélé dans le *Times* de Londres (22 juillet) et dans l'*Eclair* de Paris.

Il était depuis longtemps en application. Le ministère Combes, fonctionnant sous le contrôle du chef socialiste Jaurès, avait interdit la circulation en France du journal républicain *El País*.

Comme les députés républicains espagnols Lerroux, Junoy, Ibanez et Soriano devaient assister à une réunion tenue au Grand-Orient, le même ministère Combes leur interdit de prendre la parole sous peine d'expulsion immédiate.

Réciproquement, au mois de novembre 1903, le ministère Villaverde expulsa d'Espagne les députés français Dejeante, Bagnol et Villette, qui avaient été conviés à l'inauguration d'une Maison du Peuple à Barcelone, et au Congrès de la Libre-Pensée à Madrid. Le ministère Combes approuva pleinement ce procédé, dont il avait donné l'exemple.

Au mois d'octobre 1905, comme le président Loubet rendait visite au jeune Alphonse XIII, les républicains espagnols eurent l'idée bizarre de lui offrir leurs hommages. Le président de la République française avertit la police espagnole de les écarter : ce qui fut fait. Mais, le mois suivant, Alphonse XIII, traversant Paris, reçut familièrement M. Déroulède, organisateur habituel de *pronunciamientos* contre la République.

Il est établi que la police du sultan tire des informations de la bande Jaurès sur les menées des

Jeunes Turcs et des Arméniens en France et en Angleterre. La vénalité du monde politique français fait la sécurité du Grand Assassin. Dans l'affaire Tubini-Lorando, le courtier Courmes réclama des héritiers, devant le tribunal de la Seine et devant la 1<sup>re</sup> chambre de la cour, une commission de 600.000 francs pour avoir décidé M. Waldeck-Rousseau à mettre l'escadre de la Méditerranée au service des mercantis levantins. En juin 1904, le procès de M. André Tardieu contre le *Figaro* prouva que ce journal, et plusieurs autres, et des diplomates, et des hommes politiques, sont à la solde d'Abd ul Hamid. Enfin, tandis que le socialiste Jaurès feignait de plaider la cause des Arméniens devant l'Europe, il obtenait du sultan massacreur, pour son frère le commandant Jaurès, la croix de commandeur de l'Osmanié, prix de services policiers.

Sous le ministère Waldeck-Millerand-Galliffet, c'est avec l'assentiment du Bloc républicain et socialiste que fut expulsé le député socialiste italien Morgari, coupable d'avoir prêché à Marseille la fraternité internationale des travailleurs.

En juillet 1903 fut annoncé le prochain voyage

des souverains d'Italie à Paris. Le gouvernement royal avait fait mitrailler le peuple de Milan ; les bagnes italiens étaient pleins de socialistes ; les journaux et les propagandistes républicains étaient traqués sans merci. Le Comité socialiste interfédéral français eut donc l'idée d'organiser, à Paris, une manifestation vengeresse contre le monarque fusilleur ; mais le Comité de direction du Parti socialiste italien demanda, dans l'intérêt du bon accord entre les deux peuples, que les socialistes de France s'abstinssent de toute démonstration : la protestation devait être « silencieuse ».

Le citoyen Jaurès, qui contemplait d'un œil d'envie les Ordres impériaux et royaux collectionnés par le socialiste baron Millerand, s'éleva résolument contre l'idée de manquer aux galas ; il voulait sa part des banquets et des baise-mains ; la dame de Boussoulet tenait à paraître dans les cours. La *Petite République socialiste* (18 juillet 1903) publia cette cynique amplification de la formule : « Nous ne sommes pas des ascètes ! » Le vieux et respectable Amilcare Cipriani, qui avait passé le tiers de sa vie dans les cachots ita-

liens, fut expulsé provisoirement des colonnes de la *Petite République* où on lui permettait de maudire la maison de Savoie ; les dithyrambes du citoyen Jaurès remplacèrent ses invectives.

Au mois d'octobre, enfin, le roi et la reine d'Italie arrivèrent. Le ministère Combes fit arrêter en masse, immédiatement, plusieurs centaines d'Italiens qui avaient eu la naïveté de se fier à l'hospitalité française. Les uns furent expulsés, les autres tenus en prison sans jugement. La Confédération générale du Travail publia une vigoureuse protestation que tous les journaux socialistes passèrent sous silence. Les fêtes commencèrent.

La presse républicaine décrivit les attitudes de la dame Loubet « pâle d'émotion », présentant à la Reine « les dames de la Maison militaire et de la Maison civile ». M. Mollard lui-même était « profondément émotionné » (*L'Action*) devant Leurs Majestés. Toute la valetaille républicaine éprouvait (*L'Action*) « l'impression d'un retour au passé, d'un rappel des pompes royales ». On comparait respectueusement les signes de croix de la Reine et de la Présidente dans la chapelle du château de Versailles, les diadèmes de la

Présidente et de la Reine à l'Opéra. Les feuilles du Bloc imprimèrent la longue énumération des « Truffes de Périgord au champagne, Marquises au clicquot, Ananas Pompadour, ris de veau Régence, poulardes Sévigné, Spooms au Lacryma-Christi » consommés par les princes. La *Petite République socialiste* cita avec orgueil, parmi les convives du gala de l'Elysée, le citoyen Jaurès, encadré de la duchesse d'Ascoli et de la comtesse Guicciardini, dames d'honneur, et la citoyenne Jaurès, éblouissante de diamants entre le comte Bruschi Falgari et le capitaine Leonardi di Casalino y Pismenzo, gentilshommes du Roi.

Tous les prolétaires français se redressèrent fièrement. Ils eurent une pensée de mépris pour les socialistes italiens emprisonnés ou fusillés. Le lendemain même des agapes royales, le tribun de Bessoulet gourmanda durement (*Petite République*, 17 octobre) les ouvriers d'Armentières, qui s'étaient laissés aller « à des violences à la fois enfantines et coupables ». Il revêtit sa jaquette spéciale pour meetings, et se rendit sur le théâtre de la grève pour ramener les affamés à l'obéissance.

La représentation étant close, et les barons socialistes ayant savouré ces royales jouissances, leurs journaux insérèrent une déclaration violente des Comités contre Victor-Emmanuel II, bourreau du prolétariat italien, etc., etc. (*Petite République*, 20 octobre, p. 3, petit texte). Les souverains étaient partis, les truffes étaient digérées ; il n'y avait plus d'inconvénient.

Le Comité interfédéral du P. S. F., était-il dit, affirme hautement ses sentiments de solidarité à l'égard de toutes les victimes du roi d'Italie et invite les militants, les élus du Parti socialiste français, à se tenir à l'écart de toutes les manifestations humiliantes dont sa venue est l'occasion, sous peine de déchoir aux yeux du prolétariat révolutionnaire.

La déchéance n'était pas grave, puisque le « prolétariat révolutionnaire » continua d'obéir aux cyniques politiciens dont il flétrissait ainsi les actes.

Une conjoncture analogue se produisit à l'occasion d'un voyage projeté du tsar à Rome. Le Parti socialiste italien annonça l'intention de recevoir très mal Nicolas II ; et les socialistes français l'y encouragèrent en ces termes :

Le Comité interfédéral du P. S. F. adresse ses vives félicitations pour son admirable campagne contre le tsarisme

russe au Parti socialiste italien, en particulier à l'*Avanti* et à son vaillant directeur Enrico Ferri.

Il constate avec joie que cette protestation, dans laquelle le socialisme représentait la conscience morale de l'humanité, a été couronnée de succès. En empêchant la venue à Rome de l'homme qui est encore couvert du sang des prolétaires manuels et intellectuels de Russie, en flétrissant le bourreau de la Finlande et de l'Arménie, nos camarades d'Italie ont bien mérité du socialisme international.

Or, à ce moment même (*Petite République*, 8 octobre), le chef du dit Parti socialiste français, le citoyen Jaurès, adressait à l'*Avanti*, à Enrico Ferri, au Parti socialiste italien, les plus vives remontrances pour qu'ils fissent bon accueil au tsar Nicolas. Le Parti socialiste français n'en continua pas moins de montrer à son dictateur la plus basse servilité.

Depuis les premiers jours de l'alliance franco-russe, une police russe fonctionne ouvertement à Paris. En 1900, le chef de la police secrète du tsar, M. Ratchkowsky, était le commensal ordinaire des chefs socialistes français, dont le principal, baron Millerand, avait été l'avocat et le confident des nihilistes réfugiés à Paris. Les services que les citoyens Millerand, Jaurès et consorts purent ainsi rendre à l'autocrate furent payés

par les grands cordons de Sainte-Anne, de l'Aigle-Blanc, etc.

A chaque visite du tsar ou de ses envoyés, des centaines d'exilés russes étaient perquisitionnés, emprisonnés, expulsés ou extradés par simple mesure de police, et leurs papiers livrés à l'ambassade russe. Les ministères Waldeck-Rousseau-Millerand, Combes, Clemenceau, y mirent autant ou plus de brutalité que M. Charles Dupuy et M. Ribot. On peut dire que les trahisons de la République française ont peuplé de victimes les prisons de Russie et les bagnes de Sibérie.

Au cours de la guerre russo-japonaise, les Japonais traitèrent avec beaucoup d'humanité les innombrables prisonniers russes ; ils leur procurèrent des livres, des brochures, des journaux. Le consul général de la République française intervint, pour empêcher que les sujets du tsar n'eussent l'esprit gâté par de mauvaises lectures ; il insista pour que les « bibliothèques circulantes » des prisonniers russes au Japon fussent soumis à la censure russe !

En 1906, pour leurs débuts, les citoyens Briand et Clemenceau ont célébré (Déclaration ministé-

rielle du 14 mars) le bienfait de l'alliance qu'ils avaient, depuis dix ans, dénoncée comme un fléau et comme une honte. Ils ont autorisé, moyennant large commission, l'emprunt de nouveaux milliards par l'autocrate pour mater son peuple rebelle. Le citoyen Clemenceau est devenu l'hôte assidu de l'ambassade russe.

Il s'y montre, du moins, publiquement. C'est avec mystère que, tout le long de l'imbroglio marocain, le citoyen Jaurès se glissait à l'ambassade d'Allemagne, pour prendre la consigne de la Chancellerie impériale : tel que Gambetta, naguère, fréquenta chez la Païva, pour y recevoir d'Henckel de Donnersmarck l'inspiration de Bismarck. Mais le prince Radolin, représentant de Guillaume II, dédaigne ces précautions quand il porte les ordres de son maître, en plein jour, chez le tribun socialiste français...

Nous avons exposé ailleurs comment les démocrates norvégiens, après la rupture entre la Norvège et la Suède, avaient eu le projet d'établir chez eux la République ; comment ils essayèrent d'obtenir, non pas même un concours effectif, mais un appui moral, une manifestation sympathique

des républicains français ; et comment le Bloc tout entier — à l'exception d'une cinquantaine de députés sur 590 — favorisa l'établissement d'une Monarchie. C'est un épisode peu connu, mais extrêmement intéressant et significatif. (V. la brochure *La République escamotée en Norvège*).



## Les Caméléons

La République « bourgeoise » ayant vécu trente-cinq ans de fourberie, la République « sociale » s'apprête évidemment à continuer la tradition. Quoique les politiciens socialistes aient beaucoup exploité l'antimilitarisme et l'anticléricalisme, il reste difficile de déterminer dans quelle mesure ils combattent ou soutiennent l'institution militaire et la superstition religieuse. Non seulement dans leurs actions, mais dans leurs écrits, les contradictions abondent : contradictions voulues, préméditées, qui leur permettent de produire les « preuves » de leurs opinions diverses devant des publics différents.

Ainsi, le Parti socialiste professe quelquefois l'internationalisme ; les socialistes de France déclarent qu'ils sont « une Section de l'Internationale ouvrière ». Mais le citoyen Brousse, un des Pontifes du Parti socialiste unifié, alors président du Conseil municipal de Paris, faisait (1905)

les déclarations suivantes au très nationaliste  
*Echo de Paris* :

Ne croyez pas que les théories antimilitaristes que certains individus cherchent à répandre en ce moment puissent recruter de nombreux adeptes à Paris... Soyez certain que si, à Paris, au lendemain d'une déclaration de guerre, certains voulaient encore continuer leur propagande antimilitariste, ils seraient vite mis à la raison, quand ce ne serait que par leurs propres disciples.

On prétend amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne : *est-ce une chose possible ?* Depuis que l'esprit prussien s'est emparé de l'Allemagne, *c'est insensé de songer à de pareilles choses.*

Peu importent les classes, les religions, les opinions en pareille matière. Je me suis trouvé souvent avec des Allemands ; ces gens-là ont d'autres conceptions que les nôtres et ceux qui représentent, de l'autre côté du Rhin, mes idées politiques sont logés à la même enseigne. Un commerçant allemand est avant tout un pangermaniste ; un ministre allemand est avant tout un pangermaniste ; un socialiste allemand est avant tout un pangermaniste. Le moment est donc bien choisi pour prêcher le désarmement, lorsque, le long de notre frontière, vivent des millions d'hommes qui ne rêvent que d'agrandir leur pays et, par là même, leur puissance !

Je le dis bien haut, tant que de pareils dangers existeront, la caserne sera peut-être un mal, mais ce sera un mal nécessaire et que tout bon Français devra joyeusement accepter ».

Il est « insensé » de songer au rapprochement de deux grands peuples civilisés ; il ne faut songer qu'au massacre. L'homme qui tient ce langage

a passé toute l'année 1905 aux pieds du roi d'Angleterre, du roi de Portugal, du roi d'Espagne. Et c'est un des papes du prétendu socialisme internationaliste. Voilà les idoles du « prolétariat conscient ».

Peu de temps après, des Allemands de Westphalie accouraient à Courrières et déployaient un héroïsme extraordinaire pour secourir les ouvriers français, victimes de la catastrophe !

Le citoyen Jaurès publiait, en 1900, sous le titre d'*Action socialiste* un énorme volume où se trouve cette profession de foi :

Regardons l'armée comme l'instrument nécessaire de nos espérances et de notre force. Ne réduisons pas nos armements ! C'est à tort qu'on prétend que l'Europe ne peut pas les supporter ; elle les supportera encore longtemps.

... Ce n'est pas des dépenses de la guerre que souffrent les nations européennes, c'est d'une crise économique, et le jour où le commerce et l'industrie se ranimeront, toutes les nations porteront leurs armées comme le soldat gaillard et leste porte un sac au début d'une étape,

☛... Le désarmement serait une chimère criminelle !

Cela, pour les milieux « bourgeois » ; devant les auditoires « populaires », on conspu l'armée. Il y en a pour tout le monde.

Dans l'*Eclair* du 13 mars 1906, le commandant Driant, gendre du général Boulanger et candidat nationaliste, prédisait que « le jour n'est peut-être pas loin où, voyant l'abîme, le citoyen Jaurès se frappera la poitrine en disant : *Français d'abord !* » On appréciera mieux ce détail de polémique, si l'on se rappelle que le citoyen Jaurès fit le voyage de Bruxelles pour solliciter le patronage électoral de M. Henri Rochefort, alors exilé pour le complot boulangiste ; que l'un des affidés du citoyen Jaurès avait été, pendant toute la crise Dreyfus, collaborateur quotidien simultanément à l'*Eclair* (journal de l'Etat-Major) et à la *Petite République socialiste* (journal de Reinach-Jaurès) ; que la *Petite République socialiste* comptait dans sa rédaction MM. Alfred Naquet et Elie May, lieutenants juifs du général Boulanger.

Le pauvre Populo, qui ne connaît rien de ces « dessous », ne peut rien comprendre aux machinations des charlatans démagogues.

A la séance du 28 février 1906, sous le ministère Rouvier, les *Vingt-huit jours* et les *Treize jours* furent d'abord réduits à quinze et à six jours, puis rétablis. L'*Humanité* (1<sup>er</sup> mars) s'indigna

de l'attitude du cabinet qui avait fait repousser la réforme ; elle accusa M. Rouvier de se faire le complice de la Droite pour discréditer le régime républicain.

Or, sous le ministère Combes, le 31 janvier 1903 en votant le budget de la guerre, la Chambre avait déjà supprimé le période de Treize jours. Elle la rétablit le 5 juin, sur les instances du citoyen Jaurès. Le général André, malgré le vote du 31 janvier, avait convoqué les territoriaux ; il fallait que la Chambre se dégageât, ou chassât le ministre insolent. La Chambre encaissa le soufflet. Et les territoriaux socialistes endossèrent joyeusement le sac, pour ne pas compromettre les profits ministériels de leurs chefs.

En septembre 1903, l'infortuné Camille Pelletan, ministre de la marine, allait inaugurer à Graulhet la statue de l'amiral Jaurès. Ce guerrier, qui fut en 1870, un de nos fuyards les plus rapides, avait fait sa carrière sous l'Empire, et reçu la croix d'honneur de la main même de Napoléon III. Ministre de la marine en 1889, il arrondit la fortune de la famille : Camille Pelletan, qui présidait à son apothéose, a montré dans des rapports cé-

lèbres où passent les milliards de la défense nationale. Et les socialistes antimilitaristes criaient d'une seule voix, à Graulhet : *Vive l'amiral !* comme ils avaient crié trois ans : *Vive Galliffet !*

Le commandant Paul-Louis-Marie Jaurès, frère du tribun, et l'un des officiers les plus méprisés de la marine, languissait parmi les « dix-huit ans de grade ». Quoiqu'il fût *fils d'archevêque* (neveu d'amiral), son indignité l'écartait de tout avancement. L'influence « socialiste » y remédia. En trois ans, l'individu se trouva :

1<sup>er</sup> janvier 1900. Lieutenant de vaisseau. Inscrit d'*office* au tableau d'avancement.

3 septembre 1900. Nommé d'*office* capitaine de frégate.

12 novembre 1900. Nommé commandant en second du cuirassé d'escadre le *Carnot*.

15 novembre 1902. Mis en congé pour son agrément *avec solde entière*.

15 janvier 1903. Nommé officier de la Légion d'honneur.

20 février 1903. Nommé au commandement du croiseur le *Galilée*.

Sous le ministère Pelletan, faisant l'office de

mouchard dans l'escadre, le commandant Jaurès fut chargé de missions fructueuses, avec frais de table et de représentation copieux. Son frère obtint pour lui, du Sultan Rouge, la croix de commandeur de l'*Osmanié*.

Pendant le voyage du président Loubet en Algérie, le commandant du *Galilée*, dans un accès d'ivresse ou d'autocratie, envoya à la mort deux gabiers, Jean Sanquer et Joseph Quillou. Le ministre Pelletan, que les frères Jaurès « tenaient » par l'histoire de l'*Espingole* et plusieurs autres, étouffa cette sinistre affaire. On jeta quelques écus aux familles des assassinés ; l'assassin fut de nouveau mis « en congé avec solde entière ». Et la presse socialiste, révolutionnaire, antimilitariste, observa le plus « religieux » silence : le Prolétariat concède que les barons de la Sociale ont droit de vie et de mort sur leurs serfs comme les barons féodaux. C'est une race admirablement dressée.

A bord du *Kniaz-Potemkin*, cuirassé russe, un officier ayant tué le matelot Omeltchouk, qui se plaignait de trouver de la viande pourrie dans sa gamelle, tout l'équipage se révolta ; peu s'en fallut que l'escadre entière de la mer Noire ne fût en

insurrection. Mais les révolutionnaires français sont d'une autre pâte. Autant ils s'irritent des outrages ou des sévices qui ont pour auteurs les hommes des vieilles castes, autant ils s'accommodent des sévices et des outrages de leurs nouveaux maîtres. De même que l'intervention de l'armée dans les conflits sociaux leur paraît odieuse sous Cavaignac ou Mac-Mahon, légitime sous Clemenceau-Briand. Pour les fouailler ou les fusiller sans trouble, il ne faut que prendre un masque démagogique.

On a lu plus haut les appels du *Figaro* (rédigé par des socialistes unifiés) à la répression de la propagande antimilitariste. Et les feuilles socialistes sont d'accord avec le ministre Briand sur la nécessité de maintenir la discipline militaire : car ces feuilles ont pour commanditaires des Juifs allemands, ce qui les oblige à beaucoup de patriotisme. Devenus propriétaires de la France, les échappés des ghettos allemands ou polonais tiennent à ce que le soldat français sache mourir pour défendre leur propriété. (Voir *La Terreur Juive*).

La fourberie du Bloc républicain et socialiste

n'est pas moins choquante en matière de cléricisme.

Le « péril clérical » et la lutte contre l'Eglise ont servi en permanence de diversion aux bourgeois républicains, depuis 1871, pour esquiver les réformes sociales. Chaque fois que le peuple demandait un peu plus de pain à manger, ses maîtres lui jetaient des curés en pâture.

Cependant, tous les agitateurs anticléricaux restaient liés à l'Eglise pour leur compte personnel : soit par calcul électoral, soit par intérêt mondain soit par leur éducation, leurs habitudes de famille, leur mentalité originelle. Le cléricisme n'est pas l'attachement fanatique à un certain dogme ou à certaines pratiques ; c'est une forme particulière de la pensée, qui se manifeste surtout par l'intolérance.

La plupart des prétendus « anticléricaux » actuels sont des cléricaux protestants ou des cléricaux juifs, qui combattent la religion catholique au profit de leur religion ; ou des sectaires maçonniques, encombrés d'autant de préjugés, de cérémonies aussi vaines et d'oripeaux plus ridicules que le clergé. Leurs principaux « meneurs »

sont d'anciens prêtres ou d'anciens moines, qui ne peuvent se débarrasser de leurs habitudes mentales ni de leur discipline antérieure, qui rétablissent dans la « libre-pensée » des Noël païennes, des Pâques socialistes, des baptêmes civiques, des communions et surtout des excommunications, des banquets à la place des jeûnes, des Evangiles, des Credos, des Catéchismes et des billets de confession.

Les principaux types de cette catégorie sont connus. M. Victor Charbonnel, ex-directeur de l'*Action*, est un ancien prêtre. M. Henry Bérenger, son co-directeur, avait entrepris avec le vicomte Melchior de Vogüé le lancement d'un néo-christianisme. M. Clauzel, secrétaire particulier des directeurs de la *Petite République socialiste*, préposé à leurs « fiches », est un ancien prêtre. M. Combes, quand il rédigeait de petites feuilles bonapartistes, portait la soutane. Un des ex-directeurs de la *Petite République* sort du séminaire.

La marque est indélébile. A peine échappés de l'Eglise ou du couvent, ces prêtres et ces moines courent s'affilier à la Congrégation maçonnique.

L'ex-abbé Combes, à qui le Bloc fait honneur de

la Dénonciation du Concordat, fut le plus énergique adversaire de cette mesure, quelques mois avant de la proposer. Le 26 janvier 1903, parlant à la tribune de la Chambre comme président du conseil, il déclarait :

Si vous supprimiez le budget des cultes, vous jetteriez le pays dans le plus grand embarras qui puisse s'imaginer. Cet embarras affecterait non seulement les consciences, mais jetterait la République dans un véritable péril.

Un peuple n'a pas été nourri en vain, pendant une longue série de siècles, d'idées religieuses. Vous n'effacerez pas d'un trait de plume les quatorze siècles écoulés.

Je ne crois pas que la majorité — que dis-je ? — que la presque unanimité des Français puisse se contenter de simples idées morales, telles qu'on les donne actuellement dans *l'enseignement superficiel et borné de nos écoles primaires*.

Nous considérons en ce moment les idées morales, *telles que les Eglises les donnent*, comme des idées nécessaires.

Pour ma part, je me fais difficilement à l'idée d'une société composée de philosophes que leur éducation primaire aurait suffisamment garantis contre les épreuves et les périls de la vie.

La constatation de l'état présent m'oblige d'ajourner à quelque temps l'époque où la libre-pensée, appuyée sur la doctrine de la raison, pourra suffire à conduire les hommes dans la pratique de la vie.

Vous ne pouvez du jour au lendemain faire, par un simple vote, de la société actuelle une société solidement assise sur les principes de la raison. Vous ne le pouvez pas !

(*Journal officiel*, 27 janvier).

C'était formel. Quelques mois plus tard, le même ancien prêtre, toujours en qualité de chef du gouvernement, proposait et faisait voter la séparation... Mais il faisait aussi voter, par le Conseil général de son département, d'importantes subventions aux maisons congréganistes de La Rochelle.

M. Waldeck-Rousseau, qui fit voter la loi contre les congrégations, était l'intime ami des plus éminents Jésuites et Dominicains ; il faisait soigner sa famille par les Sœurs Augustines-du-Saint-Cœur-de-Marie.

Tandis que le président Loubet contresignait la loi contre les moines et la suppression du budget des cultes, madame Loubet étendait sa protection sur plusieurs congrégations, notamment sur la Trappe d'Aiguebelle et sur la Société de Saint-Sulpice ; elle s'écriait dans la salle à manger de l'Elysée : « Emile, tu nous feras excommunier ! » Et pour prévenir cette catastrophe, elle obtenait la suprême bénédiction de Léon XIII mourant, par l'intermédiaire des Sœurs de Sainte-Marie-Réparatrice : faveur qu'elle payait d'un envoi de 15.000 francs au Denier de Saint-

Pierre et de plusieurs tapisseries des Gobelins. Les curés de la Madeleine et de Saint-Philippe-du-Roule, chargés officiellement des aumônes de l'Élysée, en excluaient les pauvres sans religion. Le jeune fils du Président faisait avec éclat sa première communion à Saint-Philippe-du-Roule, où il était « Intendant des Catéchismes ». L'ambassadeur de la République au Vatican, M. Nisard, semblait être surtout le chargé d'affaire de la famille présidentielle auprès du pape.

M. Léon Bourgeois, membre du cabinet Clemenceau, Franc-Maçon notoire, anticlérical militant, confia toujours ses enfants aux soins des bonnes sœurs. A l'Exposition Universelle, comme ministre de l'Instruction publique, il décernait aux Frères de la Doctrine chrétienne treize grands prix et médailles d'or. M. Krauss, député socialiste anticlérical de Lyon, mettait ses filles au couvent.

Aux mariages ultra-religieux de Mlle Brugère, de M. Paul Deschanel, de Mlle Lucie Félix-Faure, comme aux solennités religieuses et militaires des Invalides de Notre-Dame, de Notre-Dame des Victoires, le Président, la Présidente, la cour

présidentielle et toutes les dames de la « noblesse républicaine » édifiaient l'assistance par leur ferveur.

On a noté déjà (*Histoire d'une Trahison* p. 31-57) les manifestations religieuses du citoyen Jaurès, qui s'opposait à la laïcisation des hôpitaux de Toulouse, faisait venir de l'eau miraculeuse du Jourdain pour les baptêmes de sa famille (1), s'agenouillait et baisait dévotement la patène à l'enterrement de son beau-père, inscrivait

---

(1) On se rappelle que, dans le temps même où le citoyen Jaurès dénonçait sans relâche les fonctionnaires et les officiers dont les familles allaient à la messe, le certificat suivant lui fut livré :

NOTRE-DAME

de

BON-SECOURS

—  
*Villefranche d'Albigeois*

Villefranche, le 22 juillet 1901.

Monsieur,

Il est parfaitement exact que, le dimanche 7 courant, Mlle Jaurès a fait sa première communion chez nous avec beaucoup de piété et d'édification.

Villefranche est la paroisse de la résidence de sa famille en province.

Veillez agréer, monsieur, etc.

A. ANDRIEU,

Chanoine honoraire, curé.

sa fille au lycée Molière mais la faisait élever chez les sœurs de Villefranche, et donnait à sa première communion une publicité retentissante. L'homme qui écrivit une thèse théologique de 370 pages in-8° sur les attributs de Dieu (1), l'homme

---

Cependant, au mois d'octobre 1896, à l'inauguration de la Verrerie ouvrière, le citoyen Jaurès bondissait sur la table du banquet et hurlait à pleins poumons :

Ah ! ça ira, ça ira !  
 Tous les bourgeois à la lanterne,  
 Tous les bourgeois on les pendra  
 La Vierge à l'écurie !  
 Le Christ à la voirie !  
 Et le Saint Père au diable !  
 Vive le son du canon !

(Voir l'*Illustration* du 31 octobre).

(1) *De la Réalité du monde sensible*, chez Félix Alcan, 7 fr. 50 :

« Dieu, intimement mêlé au monde, qui est sa puissance, est à la fois être et devenir, réalité et aspiration, possession et combat. Par là cesse le seul scandale que la conscience humaine rencontrait dans l'affirmation de Dieu. La lumière est le rapport en Dieu de l'individuel et de l'universel. Le son est le rapport en Dieu des forces et des âmes ; c'est bien en Dieu que la lumière et le son ont leur signification et leur être véritable. Etc. »

Ou encore :

« C'est parce que Dieu, en faisant l'univers, s'est livré à lui ; c'est parce qu'il a dispersé son unité en des centres mul-

qui vit une coïncidence providentielle entre la catastrophe de Courrières et la chute du ministère Rouvier, qu'il se réclame ou non d'un dogme, est profondément « clérical ».

---

tiples, pour retrouver cette unité par l'effort et pour se mériter lui-même, que la pensée même la plus vaste, même la plus voisine de Dieu, par l'idée du parfait et le sentiment de l'infini, est liée à un corps et à un sentiment organique... Si un acte quelconque absorbait toute la puissance d'être que sa forme enveloppe, ce serait un acte absolu, un acte divin, et l'univers, par cette trouée divine (!) s'engloutirait en Dieu ! »

Ces sottises paraissent écrites par un fou. Mais elles contribuent à la popularité du Charlatan. Plus ses déclamations sont alambiquées, inintelligibles, plus elles plaisent au peuple.

*La faculté d'admiration du peuple est en raison inverse de sa faculté de comprendre. Moins il comprend, plus il admire.*

Dans les meetings, l'assistance n'applaudit rien tant que les citations allemandes, latines, et le galimatias ronflant mais vide de sens. Chacun des auditeurs veut faire croire à ses voisins qu'il comprend ce qu'eux-mêmes ne sauraient comprendre.

Les feuilles socialistes racontent avec orgueil que le citoyen Jaurès aime à citer des vers grecs aux prolétaires qui lui font escorte. Ces prolétaires ne savent pas, bien entendu, si les vers du citoyen Jaurès sont des vers, ni même s'ils sont du grec ; mais ils les vénèrent de confiance... La crédulité de la foule socialiste devant les tours de ses sorciers dépasse la crédulité des nègres soudanais devant les *gris-gris*.

Un autre exemplaire très frappant et très complet de cette mentalité est le vidame de Hault de Pressensé, député socialiste « anticlérical » unifié de Lyon. Tour à tour protestant rigide, catholique enflammé, féroce adversaire de l'Eglise, ce gentilhomme est toujours un mystique. Les subsides du riche Juif Leo Sachs ont pu lui procurer un mandat de collectiviste libre-penseur ; on ne trouvera jamais la pensée libre chez l'auteur du *Cardinal Manning*, dont la préface atteste que :

Ramener à terre la Religion ; effacer, ou du moins reléguer à l'arrière-plan tout le surnaturel chrétien ; traiter le dogme comme une friperie démodée dont on ne se débarrasse pas complètement par une sorte de faiblesse pieuse pour le passé ; faire de la solidarité humaine l'alpha et l'oméga de la morale sans l'appuyer à la *paternité de Dieu révélée par la fraternité du Christ* ; transformer l'Eglise en une immense société ouvrière, syndicat ou association de secours mutuels ; vouloir accomplir le miracle de l'amour humain dans la sphère des intérêts, après avoir renié le *miracle de l'amour divin sur la croix* ; en un mot, prétendre renouveler l'humanité, établir le règne de la justice et de la charité sur la terre sans le secours de ces grands faits qui contiennent *tout le salut* — le salut de l'espèce comme celui de l'individu — tel est le *rêve incohérent et malsain* d'esprits qui s'imaginent faire d'une pierre deux coups : déchristianiser l'Eglise, et régénérer le monde avec cette Eglise déchristianisée.

Les phrases du pieux auteur sont un peu lourdes,

mais suffisamment claires. Après avoir flétri « la contagion mortelle du rationalisme moderne », M. de Pressensé continue :

À notre époque, où il est si malaisé de maintenir sans défaillance le témoignage en l'honneur du surnaturel chrétien et de Jésus-Christ, miracle des miracles, rien n'est dangereux comme la coalition d'un rationalisme fort pratique et d'une charité imprudente.

Aussi ne saurait-on professer assez de reconnaissance pour les champions inflexibles qui, tout en prêchant les premiers et avec une incomparable ardeur la croisade sociale de l'Eglise, ont eu soin de la rattacher étroitement à la profession du christianisme objectif, dogmatique, orthodoxe.

Ils n'ont pas seulement lavé l'Eglise d'un reproche : ils ont offert au monde le seul instrument efficace de salut...

*Sans un mandat divin, sans le secours de son Maître, sans l'Evangile pour réveiller les consciences, sans les sacrements pour nourrir les âmes, que serait, que ferait, que pourrait même espérer l'Eglise en matière sociale ? Le christianisme social sera chrétien au plein sens du mot, ou il ne le sera pas.*

Et plus loin :

Comme la femme de l'Evangile, plutôt que de laisser échapper le Christ, peut-être faudra-t-il que notre génération saisisse les franges de son manteau. Peut-être faudra-t-il qu'elle s'attache aux pas de ses disciples, quand ce ne serait que pour être touchée par cette ombre de Pierre qui guérissait les malades de Jérusalem.

... Il faut faire du Pape, proclamé et reconnu le gardien incorruptible du dépôt de la révélation chrétienne, le chef

d'une Eglise redevenue l'asile des souffrants et des opprimés ; montrer au peuple, *désabusé des fictions du libéralisme doctrinaire*, écrasé sous le poids des réalités du libéralisme économique, *l'incomparable puissance d'affranchissement, de réparation et de régénération d'une Religion* tout ensemble d'autorité et de liberté ; en un mot, faire de l'Évangile du Christ, appliqué par son vicaire et par les successeurs des Apôtres, la charte de l'humanité ; *agenouiller l'Eglise devant la Croix, et le monde devant l'Eglise.*

Point de transactions coupables ! point de compromissions entre la Révélation et la Science ! point de christianisme au rabais ! Ce qu'il faut à M. de Pressensé, « c'est le christianisme des Apôtres et des Saints ; c'est la folie de la Croix ; c'est l'Évangile avec ses révélations et ses miracles ; c'est *l'Eglise maîtresse de foi et dompteuse d'erreurs !* »

Plus catholique que beaucoup d'évêques catholiques, le vidame se ralliait fougueusement au dogme de l'Infaillibilité. Il raillait les scrupules de Lamennais et autres libéraux dangereux. Il célébrait, pour conclure, « la doctrine bienfaisante que les encycliques sociales de Léon XIII ont sanctionnée et exposée, et qui a le double objet de rappeler l'Eglise à l'accomplissement d'une partie essentielle de sa vocation divine,

et d'offrir à notre Société malade le remède du christianisme surnaturel ».

Ce livre était publié en 1897 ; l'auteur, âgé de quarante-cinq ans, avait mûri son œuvre... (1) Quelques mois plus tard, en échange d'un siège législatif et d'une Trésorerie générale de 80.000 francs de revenus, M. de Hault de Pressensé se déchaînait contre le « cléricalisme ». C'est ce qu'il appelle « sa crise de conscience ».

---

(1) Du *Cardinal Manning*, on peut rapprocher un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1897, par le même auteur, sous ce titre : « *La crise du Libéralisme* ». M. de Pressensé y traitait fort rudement « l'instituteur transformé en commis-voyageur de la libre pensée » ; il condamnait « l'injustice d'une loi scolaire qui n'a pas su comprendre que la liberté de conscience est autant, et peut-être plus violée par la distribution, au nom de l'Etat et aux frais du contribuable, d'un enseignement absolument irrégulier — quand il n'est pas systématiquement anti-religieux — que par l'imposition d'un enseignement confessionnel ».

Il s'écriait : « La République ne sera vraiment intangible que le jour où elle aura laissé les ralliés la gouverner ».

## Les Jésuites rouges

Dans la tradition anticléricale, le Jésuite incarne toute la perversité du cléricalisme. Sa doctrine est abominable, d'abord par la maxime que « la fin justifie les moyens » ; ensuite, par l'obligation d'une obéissance aveugle entre les mains des supérieurs, *perinde ac baculus, perinde ac cadaver* ; encore, par la casuistique ingénieuse qui autorise les *distinguo*, les directions d'intention, les restrictions mentales, et qui permet d'appuyer les actions les plus honteuses sur des préceptes vertueux ; enfin, par la combinaison d'une âpre intransigeance sur le dogme avec une indulgence illimitée sur la morale.

Les disciples de Loyola sont pourtant de pauvres gens, des simples d'esprit, auprès des politiciens de notre République. Les Socialistes surtout, avec leurs Congrès, leurs pontifes, leurs bulles, leurs discussions subtiles, leurs interprétations tortueuses, dépassent infiniment le Gesu.

L'obéissance aveugle aux volontés des supérieurs est la loi suprême de ce parti d'affranchissement. Quiconque résiste, ou demande à réfléchir, est brisé, boycotté, traqué, persécuté jusqu'à son foyer.

Avant les élections de 1902, on avait vu les mésaventures des citoyens Vaillandet (professeur au lycée de Bourges), Laudier (secrétaire de la mairie de Vierzon), Romani (agent des Douanes), et de cent autres, privés de leur gagne-pain pour cause d'indépendance. Le vidame de Hault de Pressensé, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, avait fait déplacer brutalement M. Dontenville, professeur d'histoire au lycée de Lyon et membre du Conseil académique, qui osait se porter candidat contre lui. Les élections de 1906 ont donné lieu à d'innombrables incidents du même genre. A Paris, le socialiste unifié Aubriot fut menacé (*Lanterne*, 18 mai) de perdre l'emploi qui le faisait vivre dans les bureaux de la même Ligue des Droits de l'Homme, s'il maintenait sa candidature dans le XV<sup>e</sup> arrondissement. Dans le XIII<sup>e</sup>, le socialiste unifié Daniel Coutures, employé d'administration, fut mis en disponibilité

pour le même motif ; il avait osé se présenter contre le puissant F. Buisson. Le citoyen Grangier, secrétaire du syndicat des Facteurs, révoqué avec des centaines de ses camarades, fut contraint de venir appuyer la candidature du dit Buisson, pour obtenir sa réintégration ; et le candidat Buisson avait approuvé l'hécatombe des facteurs grévistes ! Etc.

Mais les grands chefs ne s'astreignent point à la discipline. Quand les Congrès du Parti déclarent la guerre au cléricisme, les chefs ont toujours droit à l'eau du Jourdain et aux communions sensationnelles. Quand les Congrès du Parti condamnent toute manifestation sympathique aux « despotes couronnés », les chefs conservent le droit aux galas royaux, aux décorations impériales, et aux profits annexes. De même, dans les cas où les Congrès du Parti prononcent l'exclusion pour félonie, les chefs trahissent impunément.

La candidature du socialiste Briand dans la Loire, après son entrée au ministère, fut l'occasion des plus étonnantes escobarderies. En acceptant un portefeuille, le socialiste unifié Briand

s'était mis hors de Parti. Les règles du Parti exigeaient qu'on lui opposât un candidat « unifié » ; elles interdisaient même à ce candidat de se désister en faveur du ministre excommunié, quelle que fût la situation électorale.

En fait, le Parti socialiste n'opposa point de candidat au citoyen Briand, qui fut réélu triomphalement. Il devint évident que les décisions des Congrès sont des facéties sans conséquence, destinées à entretenir le prestige du Parti aux yeux du vulgaire. Sous le ministère Waldeck-Rousseau, le Parti avait imaginé que le citoyen baron Millerand était « en congé ». Pour l'élection du ministre Briand, la Fédération socialiste de la Loire décida que ce candidat rémunérateur n'était pas « exclu », mais qu'il s'était « rendu indépendant de l'action du Parti et de son contrôle », et que, « vu les circonstances », on lui maintiendrait son siège avec son portefeuille.

L'expression « vu les circonstances » avait son prix, chez des hommes qui professèrent jadis le plus bruyant mépris à l'égard de l'opportunisme et des opportunistes.

Entre le scrutin du 6 mai et le ballottage du

20 mai, se jouèrent des comédies impudentes, pour la négociation des désistements. Les décisions formelles des Congrès socialistes (1) interdisaient aux candidats du Parti de se désister pour leurs « ennemis de classe ». Mais le ministre Clemenceau tenait à sauver les radicaux en ballottage, et disposait de fortes primes. Les pontifes du Parti, M. Brousse, notamment, et le citoyen Jaurès, qui venait d'être « élu » par un commissaire de police derrière une haie de baïonnettes, employèrent la menace, la séduction, et les sophismes les plus effrontés, pour arracher le désistement des pauvres socialistes attachés à leur Evangile. On proclama que les bulles des Congrès et le consentement unanime du Parti n'avaient point d'autorité devant les Fonds secrets.

Tout ce qu'on pourrait noter sur le fonctionnement du suffrage universel dans la République française s'efface devant l'éloquence du document suivant, qui synthétise le système électoral du régime :

---

(1) Motions Cambier et Paul Louis-Subra, votées à l'unanimité au Congrès du Pré-Saint-Gervais.

*Annexe au Feuilleton n° 455 de la Chambre des Députés, du jeudi 18 janvier 1906.*

*Pétition n° 2223. — Renvoyée par la 16<sup>e</sup> commission aux Ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, et à la Commission des fraudes électorales.*

Deux cent cinquante électeurs ou habitants de Bagnères-de-Luchon protestent contre *un arrêté du préfet de la Haute-Garonne qui a fait inscrire d'office au rôle foncier de cette commune 132 personnes d'un canton voisin, dans le but de leur donner indûment le droit électoral dans cette commune et d'y déplacer la majorité.*

Le rapporteur de la Commission explique les fraudes de la Préfecture ; 132 *citoyens* sont rendus acquéreurs — hors de leur présence, et sans le savoir, — d'une parcelle de terrain sans valeur, en nature de rocher, de 4 *ares* 30 *centiares*, figurant au rôle foncier de Luchon pour *un revenu de 0,03 centimes*. Et les voilà électeurs à Luchon. Pour arriver à ce résultat, plusieurs séries de 132 faux chacune sont commises par des notaires, des fonctionnaires des Postes, des juges de paix, des fonctionnaires fiscaux, sous la direction du Conseil de préfecture.

Et ce n'est qu'un exemple sur les *quatre-vingt-six* variétés de fraude au service de la candidature officielle.

Cela s'appelle le Suffrage universel, ou la Souveraineté du Peuple (1).

---

(1) Pendant dix ans, nous avons démontré, au *Soleil*, qu'il n'y a point de suffrage universel en dehors du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle. Et voici que les socialistes s'en avisent.



## Les mœurs

Quand on attribue aux gouvernants actuels ce propos emprunté de Mme Flocon : « C'est nous qui *sont* les princesses », on exprime littéralement leur pensée. Les magistrats de la République ont assez invoqué le « Fait du Prince » pour ne point laisser de doute au peuple.

A la fin de l'Ancien Régime, il n'y avait dans le Royaume que 238 princes et ducs ; il y en a 460 dans la République, et *trois fois plus* de personnages titrés que sous Louis XV... M. Chodron, se fait appeler *de Courcel* ; M. Torchon se baptise *de Lagrenée* ; M. Cochon se mue en *de L'apparent*. Tout Israël se métamorphose, Cohen en *de Bassan*, Wiener en *de Croisset* ; les journaux (3 juin 1906) annoncent le mariage de M. Worms *de Romilly* avec Mlle Cohen, de sorte qu'il y aura incessamment des barons ou des comtes de Romilly (vieille noblesse de France) qui seront simplement des Worms-Cohen.

L'exercice du pouvoir suprême développe chez ces démagogues tous les vices des autocrates et d'abord le sadisme. Comme il est difficile d'ordonner tous les jours une fusillade d'ouvriers, les Présidents de la République se rattrapent sur les bêtes. Le « brave homme » Loubet organisait sans relâche, à Rambouillet, Marly, Compiègne, de dégoûtantes tueries ; il y conviait tous les nobles visiteurs étrangers, les parlementaires, les militaires, les magistrats. La presse enregistrait les « tableaux » de cinq cents, huit cents pièces, cerfs, daims, chevreuils, faisans, lapins amenés sous le fusil des augustes tireurs. Avec le jeune Alphonse XIII, avec le roi de Portugal, Loubet marcha dans le sang jusqu'à mi-jambe. En Espagne, il fut régalé des mêmes plaisirs, et d'une corrida particulièrement atroce. Le spectacle des animaux déchiquetés, des entrailles arrachées, des membres brisés, des yeux révoltés par l'agonie, donne à ces belles âmes la sensation réelle de la Royauté.

Fatalement, les vices des maîtres provoquent l'émulation des subalternes ; les colonies de la République, en Asie et en Afrique, sont le théâtre

de crimes sans nom ; les administrateurs civils, après les conquérants militaires, commettent des forfaits qui passent toute imagination. Les uns encouragent le cannibalisme, coupent des têtes humaines pour en faire du bouillon , empalettent leurs administrés, leur introduisent des cartouches de dynamite dans le rectum (Affaires Gaud, Toqué, Lurin) ; d'autres brûlent des indigènes au fer rouge, leur défoncent le visage à coups de matraque, arrosent les blessures d'ammoniaque (Affaire Liégeot, en Indo-Chine) ; d'autres chauffent les pieds des riches pour extorquer leurs trésors, prennent les femmes et les enfants comme ôtages, pratiquent le viol et la traite des jeunes filles ; presque tous ordonnent des exécutions sans jugement, infligent des tortures, imposent des corvées, lèvent des contributions. Chaque courrier colonial apporte d'affreuses révélations, et l'unique souci du Ministre est de les étouffer.

La critique est coupable ; la simple indiscretion, blâmée comme un manque de respect.

Même dans les discussions politiques, les citoyens Millerand, Jaurès, Briand et consorts exigent aujourd'hui de grands égards. Ils ne souffrent pas

qu'on qualifie crûment leurs actions les plus criminelles. Mais, dans l'opposition, ils avaient donné d'autres exemples. Ils firent accuser leurs adversaires de toutes les ignominies par des coupe-jarrets à leur solde ; ils s'imposèrent au Parlement par la terreur.

Comme spécimen de leurs polémiques, on consultera le numéro 6847 — samedi 12 janvier 1895 — de la *Petite République*, journal socialiste. Rédacteur en chef : A. Millerand.

Manchette : *La Chambre immonde*.

Articles : *L'Immonde*, par Gustave Rouanet ; *Dans la boue*, par René Viviani ; *Près du bagne*, par E. Degay ; *Poignée de coquins*, par Henri Turot ; *Le Piloni*, etc.

La cause de cette explosion : la Chambre avait refusé d'ordonner la mise en liberté du tenancier d'une maison de prostitution (rue d'Argout), qui servait d'écuyer au ménage Jaurès, et qui se trouvait alors sous les verrous.

L'article de tête jugeait ainsi la majorité républicaine :

« Il y a d'abord les tronçons ressoudés des 104 Panamistes,

presque tous réélus, à l'exception de Proust, Barbe, Baihaut et deux ou trois autres.

« Piquez ensuite dans le tas de cette majorité, rien que parmi les chefs de cœur, et vous retirerez au hasard de la pincette :

« Berger, l'homme de Trignac, qui compta 12.100.000 fr. un apport de 700.000 fr. dans la constitution de la Société ;

« Christophe, du Crédit foncier, avec son groupe ;

« Philippoteaux, qui préside ou administre une demi-douzaine de sociétés financières ;

« Léon Say, l'homme de Rothschild ;

« Etienne, des Coupons commerciaux et autres lieux ;

« Bischoff (comme on l'appelle familièrement dans le monde des cocottes), de l'Uruguay ou de Patagonie ;

« Raynal, le conventionnel ;

« René Brice, du Crédit Lyonnais ;

« Reille, père et fils, des chemins de fer, du Syndicat de la métallurgie et des Pompes funèbres ;

« Nivert, l'homme de paille de d'Erlanger et des frères Berthier ;

« Plichon, des mines de Lens ; Marmottan, des mines de Bruay, proches voisins d'Anzin ;

« Passy (Louis), dit Passy-Bourse, également d'un tas de conseils d'administration ;

« Edmond Blanc, de Monaco ;

« Sans compter Flandin, Trouillot, le constructeur de tramways et l'amateur de tableaux, etc., etc.

« C'est de ça que se compose la majorité actuelle de la Chambre ! avec cette majorité Casimir-Périer pourra tout, excepté rendre à cette Immonde l'estime des honnêtes gens de ce pays ».

Durant des années, le citoyen Jaurès a fait accabler ses adversaires de dégoûtantes injures. Dans

la plaidoirie fameuse où il couvrit de boue tous les membres de la dynastie Casimir-Périer, il compara le foyer de Mme Casimir-Périer à un lupanar et, sur l'observation timide du président, s'écria : « Soit ! monsieur le président ! je ne le compare pas ; je le mets au-dessous ! »

Tous les changements de régime ou de personnel gouvernemental, depuis l'avènement de Louis XVI jusqu'à la chute du second Empire, ont été préparés par de terribles campagnes contre les gens en place. Quelques écrivains politiques philosophaient sur les vices politiques de « l'ordre de choses » ; une armée de pamphlétaires s'attaquaient à la personne, aux mœurs, à la vie privée des gouvernants : et c'est beaucoup plus en dénonçant leur immoralité qu'en critiquant leurs doctrines économiques ou socia'es, qu'on a rendu odieux au peuple les hommes de l'Ancien Régime ou de la Monarchie moderne.

Le premier « Bloc » a publié d'innombrables et dégoûtants libelles sur Marie-Antoinette et sur ses amis ; les républicains encore vivants ont traité de la même façon Napoléon III, sa femme et tous les siens. Dès l'école, on nourrit les enfants

dans l'horreur de la « corruption » monarchique ; le Régent, Louis XV, le Parc-aux-Cerfs, les Polignac, la cour de Compiègne et de Saint-Cloud, sont le sujet de mille légendes qui entretiennent l'indignation.

Mais, maintenant qu'ils sont les princes, les républicains n'autorisent plus ce genre de polémique. « Honneur aux dames ! respect à la vie privée ! » Leurs grands ancêtres ont déchiqueté le cadavre de la petite princesse de Lamballe de la manière que l'on sait ; ils se sont divertis aux « mariages » d'aristocrates et de nonnes sur les bateaux de Carrier ; ils ont calomnié, sali toutes les femmes de leurs adversaires. Ils n'admettent pas qu'on divulgue leurs propres turpitudes, ni qu'on livre à la risée ou au dégoût public leurs vices, leurs mésaventures galantes, les spéculations qu'ils échafaudent sur la traite des blancs de toutes catégories.

Et leurs adversaires ont la candeur de les croire !

Comme si les hommes n'étaient pas toujours des hommes, comme s'il y avait d'autres ressorts au gouvernement que les passions humaines,

comme s'il ne fallait pas connaître « la femme » pour comprendre les défaillances, les trahisons, les sottises des politiciens !

« Les principes », quelle farce ! Nous ne sommes pas gouvernés par des principes ; nous sommes gouvernés par des hommes qui sont gouvernés par des femmes. Un Miche'tet n'entreprendrait pas d'expliquer Louis XIV sans Montespan et Maintenon, Louis XV sans la Pompadour et la Dubarry, qui n'étaient pas « des principes ». Nos Eva-la-Tomate et nos Peau-de-Requin de la noblesse républicaine n'en sont pas non plus.

Ce qu'on appelle « diffamation » n'existe pas quand il s'agit d'hommes publics, puisqu'ils se sont livrés au public. C'est une plaisanterie trop forte de prétendre que la probité et la décence politiques n'ont rien à voir avec la décence et la probité privées ; que le même individu peut être un misérable dans sa vie privée, et un respectable politicien ; que le peuple doit obéir aux lois fabriquées et aux injonctions promulguées par ses maîtres, sans se mêler de savoir si ses maîtres sont en leur privé des escrocs, des faussaires ou de sales débauchés.

La femme du député fait une enquête sur la moralité de sa bonne avant de lui confier la casserole et le plumeau ; mais la nation n'aurait pas d'enquête à faire sur la moralité des gens qui peuvent ruiner, déshonorer ou perdre le pays !

Que risquent, d'ailleurs, les coquins aux investigations ? Observe-t-on que les pires découvertes leur nuisent ? Au contraire. Le scandale leur procure seulement de la notoriété. Tout ce qu'on a publié d'infamant sur Rouvier ne l'a pas empêché de redevenir chef du gouvernement ; toute l'indignité des Reinach ne les empêche pas de rentrer au Parlement. Si M. Loubet n'avait pas travaillé avec Arton, il serait demeuré un sénateur obscur.

Alors que le citoyen Jaurès faisait retentir la tribune de déclamations vertueuses, la Chambre ne pouvait le souffrir ; il était censuré, ou expulsé *manu militari*, ou souffleté en pleine tribune par qui voulait s'en donner le plaisir ; plus tard, le Parti socialiste de France établit que ce rhéteur était un tartufe et qu'il pratiquait le chantage, le *sweating-system*, le faux, l'escroquerie, avec autant de maestria que les vieux routiers panamistes :

aussitôt les sentiments de l'honorable Assemblée se modifièrent. « Que ne nous disiez-vous que vous êtes une canaille ? » reprochèrent doucement les législateurs au pèlerin du Jourdain ; et ils l'élurent vice-président. Il a fallu que M. Clemenceau fît avec fracas ses preuves de haute trahison et de vénalité pour se hisser de l'opposition à la dictature.

On ne cause donc point de préjudice aux scélérats, et on offre au peuple quelques renseignements utiles, quand on note les déportements du personnel politique.

La chasse aux mandats, l'assaut des portefeuilles, les intrigues, les rivalités, les rancunes, la répartition des ministères, les démissions soudaines, les crises gouvernementales : affaires de femmes. Les conversions de révolutionnaires aux doctrines de la majorité : affaires de femmes. Les journalistes, qui connaissent la vérité, donnent gravement des explications politiques au naïf électeur, et le naïf électeur va les discuter au Café du Commerce. La vérité, c'est que tel ministre est contraint de divorcer, que la fille de tel magistrat s'est sauvée avec le fils de tel ambassadeur, que la femme

de tel député s'est fait prendre en flagrant délit avec tel académicien.

Quelles aventures n'a pa connues le boulevard et n'a pas ignorées la province, de la famille Billot, de la famille Delcassé, de la famille de Freycinet, de la famille Baudin, de vingt autres. On nous parle fort crûment des filles du Régent et des filles de Louis XV ; pourquoi « les dames » et les « demoiselles » de la cour républicaine sont-elles sacrées ?

Les amours de M. Paul Deschanel, avec leurs conséquences tragiques, seraient aussi édifiantes pour la postérité que celles de Casanova. N'a-t-il pas décerné lui-même (1) 4.000 francs de prime à M. Capus, sur les fonds académiques, pour avoir écrit *Notre Jeunesse*, qui est l'apologie des paternités à la Jean-Jacques ? Pour présider la société d'Encouragement au Bien et la Société de secours aux Enfants abandonnés, il faut la

---

(1) Distribution des prix de Vertu, par M. Paul Deschanel, 24 nov. 1905.

Rapprocher le cas Deschanel du cas Zola, et de la représentation du *Réformateur*, pièce de M. Rod sur le cas J.-J. Rousseau.

maturité de l'expérience. Et c'est aussi ce que pense le vidame de Hault de Pressensé, vice-président de la Ligue abolitionniste pour le Relèvement des femmes, lorsqu'il procède à de laborieuses enquêtes sur les bateaux de fleurs.

Quand Lebel, valet de chambre de Louis XV, amenait des petites filles dans les entresols de Versailles, il ne recevait en salaire qu'un peu d'or et beaucoup de mépris ; M. Le Gall, chambellan privé du galant Félix Faure, est devenu Trésorier payeur général. Les succès du ministre Merlou ont fait la matière d'un volume entier. Les tribulations du ministre Clémentel, de la succession Knowles et d'un maître d'armes italien, auraient défrayé dix journaux d'opposition, sous les tyrans ; mais la presse de la République est admirablement dressée. Jamais il n'y eut plus de gazettes, et jamais la discrétion ne fut mieux gardée. Quant à la « bonne » d'Edgard Combes, les palmes académiques assurent sa respectabilité : on la prend pour une femme de lettres ; et on prend les institutrices palmées pour des « bonnes » des sénateurs.

De temps en temps, les gentilshommes républicains se permettent avec les femmes de leurs

adversaires les libertés dont ils ne veulent pas souffrir eux-mêmes. M. Clemenceau dut mettre flamberge au vent pour avoir plaisanté la princesse de Chimay ; M. Millerand reçut trois balles dans le ventre de son secrétaire de rédaction pour avoir vilipendé Mme Paulmier ; le citoyen Jaurès encaissa les... félicitations de la *Mutual Life* pour une série d'articles atroces contre Mme Syveton (1). Mais il ne se fait pas scrupule d'envoyer sur le terrain, à sa place et pour l'honneur des dames de Bessoulet, le souteneur attitré d'une fille en carte.

Il se surpassa lui-même, dans le goût de l'immonde, à propos de Louis XVII. Le sort de ce malheureux enfant, élevé dans les raffinements du luxe, environné de toutes les tendresses, puis précipité d'un coup aux abîmes de la douleur, assistant au supplice de son père, au supplice de sa mère, agonisant dans l'épouvante, et livré jusqu'à son dernier souffle aux fantaisies d'une brute, inspirait la honte et la pitié aux plu farouches révolutionnaires.

---

(1) *Humanité*, décembre 1904 — janvier 1905. Voir *La Terreur Juive*.

Les citoyens Jaurès et Deville (*Hist. Soc.* V, 105) ont imaginé que le petit martyr mourut au Temple « de ses sales habitudes... » Ces drôles se plaignent qu'on attente au secret de leur vie privée, quand on rappelle les baptêmes miraculeux et les communions sensationnelles de leurs filles : ce qui n'a rien d'outrageant ; et ils vont au fond de l'abjection pour souiller d'innocentes victimes.

Au cours de l'affaire Dreyfus, le président du conseil de guerre qui jugeait Esterhazy déclara « conforme aux mœurs de l'armée » qu'un officier supérieur fût intéressé dans l'exploitation d'une maison close. Cette appréciation fit scandale parmi les Dreyfusards. Cependant, il paraît assez conforme aux mœurs politiciennes que les gouvernants tiennent par quelque endroit au monde de la prostitution. Ce n'est pas en vain que, dans le jardin des Tuileries, en face de la statue de Waldeck-Rousseau, monument de la Corruption politique, on dresse la statue de Zola (1) monument de la Pornographie.

---

(1) Ce saint du nouveau calendrier soutenait toutes les thèses peu édifiantes. Dans une de ses campagnes du *Figaro*, il prit la

Sous la République conservatrice, — celle que préconisait M. de Pressensé dans la *Revue des Deux Mondes*, — les Catons de la gauche eussent jeté les hauts cris, si le Maréchal de Mac Mahon avait

---

défense des panamistes contre leurs détracteurs, alléguant que la stricte probité rendait la vie sociale impossible. Plus tard, dans le même *Figaro*, il distinguait deux sortes de journaux : « la grande presse ou presse honnête, c'est-à-dire les journaux à 0 fr. 15 centimes ; et la presse immonde, c'est-à-dire les journaux à 0,05 centimes ».

Quant à l'œuvre littéraire » de Zola, nous rappellerons le fameux manifeste de MM. G. Guiches, Paul Margueritte, L. Descaves, J.-H. Rosny, Paul Bonnetain, à propos de *La Terre* :

« Non seulement l'observation est superficielle, les trucs démodés, la narration commune et dépourvue de caractéristiques, mais la note ordurière est exacerbée encore, descendue à des saletés si basses que, par instants, on se croirait devant un recueil de scatologie ».

Et le jugement de M. Anatole France :

« Il ignore la beauté des mots comme il ignore la beauté des choses... Il prête à tous ses personnages *l'affolement de l'ordure*. En écrivant *La Terre*, il a donné les Géorgiques de la crapule...

« Son œuvre est mauvaise et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés...

« Je ne lui nierai point sa détestable gloire. Personne avant

choisi M. de Germiny, au sortir d'un massif des Champs-Élysées, pour présider à l'éducation de la jeunesse française.

Mais la République radicale-socialiste a fait M. Briand ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

A la séance du 14 mars 1906, pour l'avènement

---

lui n'avait élevé un si haut tas d'immondices... Jamais homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité, insulter à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et tout ce qui est bien. Jamais homme n'avait à ce point méconnu l'idéal des hommes... M. Zola est digne d'une profonde pitié. »

La notoriété universelle et de mauvais aloi que Zola avait conquis par la scatologie le fit choisir par la famille Dreyfus pour « lancer » l'Affaire. M. Bernard Lazare, véritable artisan de la revision, dicta l'article *J'Accuse* au romancier, qui ne doutait pas que son influence sur le public ne décidât de la victoire. Quand il se vit conspué, menacé, traduit en justice, il fit une triste figure. On n'a pas assez observé que, contrairement aux dreyfusards de la première période, qui se montrèrent intrépides, deux personnages éccœurèrent les deux camps par leur attitude : Alfred Dreyfus et Zola. Le triste Juif accepta sa grâce ; et le père de *Nana*, ayant extrait cent mille francs de l'*Aurore*, se sauva en Angleterre.

Il avait écrit *Fécondité* pour démontrer au peuple que les nombreuses familles s'enrichissent nécessairement ; mais il ne faisait lui-même d'enfants qu'à sa bonne.

de l'Excellence socialiste, M. Etienne Flandin lui disait, du haut de la tribune : « A des hommes comme vous, *il est permis de ne pas demander d'où ils viennent, pourvu qu'on sache où ils vont* ».

Ce mot, que peu de gens comprirent tout de suite, était d'une perfidie sanglante. Le nouveau Grand Maître de l'Université venait de Saint-Nazaire, qu'il avait dû quitter à la suite de scandales excessifs. Elevé dans un petit « beuglant » à mate-lots (1), le futur tribun socialiste avait embrassé la profession d'avocat ; mais il encourut une condamnation pour outrage aux mœurs devant le tribunal de Redon (confirmée par la cour de Rennes),

---

(1) Ce « beuglant », à l'enseigne du *Sport*, eut pour attractions les filles Marie Cavallin et Titine Salé.

Les commanditaires du citoyen Briand objecteront que ses origines n'ont rien à faire avec sa politique.

Mais, pour tenir compte de l'objection, il faudrait oublier l'impitoyable réquisitoire que le citoyen Jaurès prononça contre la dynastie Casimir-Périer, remontant de génération en génération pour trouver des armes et des outrages contre le Président de la République.

Le crime des Casimir-Périer, qui s'enrichirent avec le travail des ouvriers mineurs, n'est pas plus odieux que le crime des Briand, qui exploitèrent la prostitution des chanteuses dans leur établissement.

et dut quitter le barreau de Nantes. Il vint donc à Paris, pour gouverner la France.

Aucune carrière n'est plus représentative du régime. Si le citoyen Briand était demeuré irréprochable, sa vie se fût écoulée sans gloire et sans grand profit, à plaider le mur mitoyen. Taré, il devait se jeter dans la vie politique et y réussir. Il prêcha quelques années la grève générale et l'insurrection armée ; il fut rédacteur anarchiste au *Journal du Peuple*, et l'on peut supposer qu'il prit, au sac de l'église Saint-Joseph, une part suffisante pour mériter le ministère des Cultes. Il se vendit ensuite, pour rédiger la *Lanterne*, au banquier juif Péreire, ancien député officiel de l'Empire ; il participa ainsi, avec M. Millerand, aux trafics qui enrichissent de trois cents millions d'argent public les Compagnies de navigation. Ce coup de maître au service des forbans capitalistes lui valut la confiance du Populo socialiste. Il abandonna le Parti unifié pour devenir ministre. Il proposera certainement son *curriculum vitæ* comme exemple aux disciples de l'Université nouvelle (1).

---

(1) Voir aux *Annexes*, page 207

Rien n'a tant contribué à la ruine du parti monarchiste et religieux que le groupement de son état-major autour de M. Arthur Meyer. A voir les généraux, les académiciens bien pensants, les aristocrates les plus renchérés accepter une telle direction, et recevoir quelques billets de banque mensuels d'un petit Juif, sorti de la fange, ancien *factotum* de Blanche d'Antigny, mêlé à tous les scandales et à toutes les infamies du régime, stipendié comme espion par des gouvernements étrangers, touchant (sous Constans) aux Fonds Secrets de la République qu'il feignait de combattre, condamné comme assassin, marié à plus de soixante ans dans des conditions répugnantes, — il y eut de quoi dégoûter les classes conservatrices : car la petite aristocratie et la bourgeoisie se piquent, au moins pour le dehors, d'une certaine morale ou d'une certaine pudeur.

Or, de la maison Arthur Meyer à la maison Jaurès, il y a exactement la même différence que de Blanche d'Antigny à la fille Chevalier : moralité pareille, hydrothérapie en moins.

Mais il ne nuit pas au présent régime que ses chefs soient tarés ni qu'ils étalent cyniquement

leurs vices ; que tel ministre soit repris de justice, et tel chef de groupe, tenancier d'un lupanar ; que les auteurs de *Nana*, de *La Terre*, du *Journal d'une Femme de chambre* régissent la conscience publique ; que le monde officiel, représentant la nation, semble une caverne de brigandage et de sale débauche. Nullement. La situation n'est plus la même.

Les politiciens réactionnaires sollicitaient des classes qui, pourvues du nécessaire, se sont donné le luxe de quelques vertus. Le Proletariat, que sollicitent les politiciens « socialistes », ne songe pas encore au luxe ; il veut d'abord le nécessaire, le bien-être matériel. Dans les assemblées vraiment populaires, les mots de « morale, pudeur, propreté morale, délicatesse, scrupules » n'ont point de sens ; on n'y prononcerait pas le mot « honneur » sans exciter des risées, des haussements d'épaules.

Quand des aristocrates déclassés et des bourgeois ambitieux se jettent dans la carrière démagogique, leur avilissement n'est donc pas un obstacle, mais une introduction auprès de la clientèle pauvre : elle y trouve une garantie de leur

sincérité, parce qu'elle ne croit pas, elle ne veut pas croire au désintéressement ; elle ne croira jamais que la sentimentalité, la générosité pure pousse vers les déshérités un homme capable de se faire une place parmi les riches : tandis qu'elle accepte aveuglément les individus à qui leur échéance ne paraît pas laisser d'autre refuge.

Dans le monde « bourgeois », un escroc, un voleur, un exploiteur de femmes, provoque le mépris, la répulsion. Dans le monde « prolétarien », un escroc, un voleur, est un personnage affranchi des stupides préjugés, un malin ; le « marlou » n'éveille que des idées égrillardes, avec une considération envieuse.

Quand M. Wilson et M. Baihaut quittèrent le Parlèment, leurs électeurs furent inconsolables. De même, en Italie, les électeurs de Sicile ont obstinément réélu M. Nasi, ministre chassé et condamné pour une longue série de concussions ; la population s'est presque mise en insurrection pour protester contre les arrêts de justice qui frappaient le mal-facteur, son élu. Même, le 9 juin 1906, la ville de Trapani (40.000 hab.) a proclamé « sa réunion à la République française », alléguant que, chez les

Français, Nasi le Voleur pourrait prétendre aux plus hautes charges de l'Etat : ce qui montre bien en quelle estime est tenu notre gouvernement dans le monde entier.

*Ce que nous avons été accoutumés, par l'éducation et par des siècles d'hérédité, à regarder comme « la morale » n'existe pas pour le peuple.*

La richesse et le pouvoir sont nécessairement la proie des hommes qui ont constaté cette situation nouvelle et qui s'y sont adaptés. Les citoyens qui gardent une conscience, un honneur, des préjugés, se trouvent « handicapés » au-delà de toute force humaine.

On trouvera naturel d'ailleurs, que le ministre de l'Instruction publique ait été condamné (1) pour outrage aux mœurs dans un pays où la littérature

---

(1) Dans la séance du 15 Juin 1906, parmi les invectives qui accueillirent M. Biétry sur les bancs socialistes, le *Journal Officiel* note cette sommation :

M. JULES COULANT. — *Que M. Biétry nous dise les origines de sa famille.*

C'est donc bien le Parti socialiste qui a posé la règle appliquée à M. Briand, à propos du *Sport*.

L'âme et la caisse du syndicat Jaurès sont à Monte-Carlo. Après le scrutin du 6 Mai, l'associé du citoyen Jaurès et de la

pornographique et les filles perdues sont les principaux articles du commerce extérieur. Il règne, dans l'enchaînement des choses, une redoutable logique : et c'est ce qui a fait croire si longtemps à l'existence d'une Cause intelligente.

*Prison de la Santé, juin 1906.*

---

filles Chevalier, élu député socialiste par les nègres des Antilles, reçut et publia ce télégramme :

*Château de Marchais, 11 Mai 1906.*

*Toutes mes meilleures félicitations.*

*Le Prince de Monaco.*

La solidarité des maisons publiques, lupanar et tripot, n'a rien que de naturel. Mais quel drôle de Socialisme !



*L'étude suivante, écrite en 1896, n'a rien perdu de son actualité. Le lecteur jugera certainement qu'elle rentre dans le sujet de ce volume.*

## LE CENTENAIRE ET LA RESURRECTION

DU

### DIRECTOIRE

Le 27 octobre 1795, la Constitution de l'an III fut mise en vigueur. La dernière phase de la période révolutionnaire commençait.

Pour fêter le centenaire de la Convention, il y a trois ans, on a déplacé les réverbères du boulevard et promené de la Madeleine à la Bastille des chars plus ou moins symboliques. Le centenaire du Directoire obtient un tout autre honneur : le pays entier, les hommes et les choses, concourent à le célébrer par une exacte et presque complète reproduction de l'époque disparue.

Aux deux extrémités du siècle écoulé, l'observateur peut noter non seulement la même situation politique et financière, mais encore les mêmes traits de mœurs publiques et privées, le même état d'esprit de la nation, la même attente d'un dénouement que les mêmes catégories de citoyens souhaitent pareil.

L'histoire, qui se répète sans cesse, ne s'est jamais répétée si fidèlement.

En l'an III, la Constitution rapportée par Daunou avait été ratifiée par 1.057.390 voix sur six millions d'électeurs ; et les décrets complémentaires avaient réuni en tout 205.498 suffrages. Le Peuple souverain, figuré là par un sixième, ici par un trentième de la nation réelle, ne pouvait pas même exercer pleinement son droit ; il en était dépouillé pour les deux tiers, et n'avait à nommer qu'un tiers des nouvelles assemblées. Aux scrutins ultérieurs, la proportion des votants et des abstentions reste la même ; les élections sont faites d'avance et les citoyens indépendants écartés des urnes par la violence. A peine en possession de leurs droits civiques,

au prix d'une crise terrible et d'une série de catastrophes, les Français y renoncent. Ils sont déjà sceptiques, las ou dégoûtés.

En 1893, sur dix millions et demi d'électeurs, aux élections générales, trois millions s'abstiennent ; trois millions votent pour les candidats battus ; les élus représentent quatre millions et demi de citoyens. La majorité de la Chambre qui constitue et soutient le gouvernement réunit à peu près deux millions et demi de suffrages, assurés d'ailleurs aux bénéficiaires par les quatre-vingt-six procédés de fraude que la justice a constatés à Toulouse et que les préfets vigilants pratiquent partout. Enfin, dans cette assemblée, où la majorité représente à peine le quart de la nation, des lois capitales sont votées par une minorité, par 269 députés sur 581, et n'en deviennent pas moins lois de l'Etat, promulguées au nom du Peuple souverain.

Dans telles circonscriptions, considérées isolément, le mandataire tient son mandat du cinquième ou du sixième des citoyens. Le 13 octobre dernier, à Lyon, le candidat révolutionnaire a passé avec 2.793 voix sur 11.046 inscrits, dont

5.448 seulement ont voté. A Marseille, aux élections pour le Conseil d'arrondissement, les élus de sept cantons ont réuni 11.947 voix sur 82.260 électeurs inscrits. Le suffrage universel abdique et disparaît. Comme à toutes les époques anarchiques, les minorités gouvernent.

Le Directoire, en arrivant, se trouve aux prises avec une situation financière inextricable. Nulles ressources. Il imagine d'établir un impôt sur l'air et sur la lumière : il crée la contribution des portes et fenêtres, augmente les droits de douane, de timbre, d'enregistrement. Pour finir, il déclare la banqueroute : la Banqueroute des Deux tiers. Et dans Paris, on promène sous les huées une guimbarde sordide, traînée par six chevaux étiques, habitée par six hommes-squelettes : c'est le *Char des rentiers*.

A l'heure présente, le péril financier est le grand souci des hommes d'Etat clairvoyants dans la République. De nouveaux impôts ne peuvent être inventés. Il ne reste pas un objet, pas un acte de la vie humaine qui échappe au fisc ; le contribuable épuisé lutte d'ingéniosité contre

l'acharné gabelou pour préserver son dernier morceau de pain. Le gouvernement recourt aux bas expédients ; le ministre de la guerre affaiblit les effectifs par des renvois anticipés pour faire des économies sur la gamelle des soldats ; le ministre de l'instruction publique décrète dans les lycées cent quatre-vingt-dix jours de congé par an pour faire des économies sur les haricots des collégiens ; le ministre des finances escompte le bénéfice d'une émission de fausse monnaie d'argent et confisque dans la Caisse des Dépôts, sous prétexte de prescription, le pécule des galériens de l'ancien bagne. La Banqueroute est prédite par les financiers officiels.

Le Directoire, à l'intérieur, à l'extérieur, était assailli de toutes parts ; la farouche énergie et l'élan des années précédentes étaient tombées ; la lutte, alors, change d'aspect.

A l'intérieur, les factions s'agitent. Les royalistes, les Clichyens font du bruit, des satires cruelles, des embryons de complots. Mais ils ne sont pas dangereux ; ils l'ont montré en Vendémiaire. Leurs princes, égoïstes et jouisseurs,

contents d'un exil confortable, ne se soucient pas de quitter les plaisirs de Londres ; ils sacrifient volontiers dans de folles expéditions des serviteurs dévoués, mais n'y risquent jamais leurs augustes personnes. Les socialistes inspirent des craintes plus sérieuses ; Gracchus Babeuf, qui réclame des lois agraires, le partage des terres en friche et des biens communaux, fait trembler les satisfaits anciens ou récents. Le plus redoutable ennemi du gouvernement des Cinq, c'est l'anarchie terrible de l'administration, l'insubordination, l'improbité, la corruption, les trahisons de ses propres agents.

La Troisième République n'a guère à se défendre contre les monarchistes et leurs princes, qui ne recommenceraient ni la Vendée, ni seulement Vendémiaire, ni même un tumulte de collets noirs et de gourdins : les soldats se rallient et les chefs se dérobent. Les socialistes sont autrement vigoureux et hardis ; leurs journaux sont plus répandus que le *Tribun du Peuple*, leurs apôtres plus éloquents que Babeuf ; ils culbutent les ministères ; leurs succès électoraux se multiplient. Mais le régime est miné

surtout par ses fonctionnaires, par la féodalité bureaucratique, irresponsable, omnipotente, insolente, qui bafoue les ministres, défie le parlement, ronge et pressure le pays, et dont les grands feudataires se font la guerre entre eux avec l'argent et la vie des citoyens pour enjeu.

Les *Compagnons de Jéhu*, le pistolet au poing, interceptaient l'impôt dans la malle-poste et prenaient le Directoire par la famine. Les politiciens d'aujourd'hui, rejetés par les électeurs et réfugiés dans les recettes particulières ou dans les perceptions, vident eux-mêmes les caisses dont ils ont la garde.

Contre ses ennemis de l'intérieur, le Directoire lutte, comme tous les faibles, par la ruse, la perfidie et les moyens illégaux. C'est l'âge des coups d'Etat, 18 Fructidor, 22 Floréal, 30 Prairial; coups d'Etat contre les modérés, contre les avancés, contre les assemblées, contre l'exécutif; coups d'Etat qui préparent les esprits et fourniront des excuses au 18 Brumaire.

Les procédés sont moins vifs aujourd'hui ; mais les principes revivent. La légalité illégitime, l'injustice légale, les lois d'exception et de proscription, les épurations, invalidations, fructidors partiels et fréquemment répétés : voilà l'histoire de ces vingt dernières années.

Hoche, le pur, s'offrait au Directoire pour sabrer la Constitution ; c'est Augereau qui en fut chargé. M. de Galliffet propose de faire de l'armée nationale « une gendarmerie à l'intérieur ».

L'iniquité s'affiche et se glorifie. « Des preuves ? Il n'en faut point ; j'ai ma conviction ! » déclarent les auteurs du 18 Fructidor ; ils ajoutent : « Des formes ? Les ennemis de la patrie ne peuvent les invoquer, puisqu'ils les eussent méprisées s'ils eussent triomphé. »

Ecoutez ceux d'aujourd'hui : « Il n'y a pas de justice en politique !... Débarrassons-nous de ce qui nous gêne ! »

Le Directoire avait déjà trouvé le nom d'*anarchistes* pour flétrir ses détracteurs. Et M. Constans ou M. Dupuy définissent : « Les anarchistes, c'est ceux qui m'embêtent. »

Ce qui « embête » particulièrement le pouvoir, sous de tels régimes, c'est la presse. La presse dénonce tout, les vols, les trahisons, les violences, les basses infamies : elle s'indigne, provoque le scandale, nourrit la colère et le mépris du peuple. Donc, sus à la presse.

Le Directoire traque les journaux. D'abord, il se borne à des poursuites légales contre toutes les feuilles, également gênantes puisqu'elles sont également indiscretes. Il accable de procès les jacobins et les clichyens, les terroristes et les thermidoriens, les écrivains, les éditeurs, les libraires. Les jurys les acquittent obstinément. Le Tribunal de cassation casse les acquittements ; et les nouveaux jurys acquittent toujours.

L'an passé, dans un seul mois, à Paris, quatre jurys ont acquitté quatre journaux inculpés d'outrages effroyables à la magistrature, aux pouvoirs publics.

Alors, il faut trouver autre chose pour museler la grande aboyeuse ; d'abord, des moyens hypocrites ; puis des moyens brutaux. Le Directoire augmente les droits de timbre et les pa-

tentes ; il crée des taxes et des surtaxes spéciales<sup>2</sup>. Ou bien ses estafiers saisissent dans la rue les écrivains comme Poncelin, les garrotent, les bâtonnent, les fouettent, les assomment. Comme ces assassinats individuels émeuvent trop le public et qu'ils ne suppriment qu'un gêneur à la fois, il faut bientôt recourir à l'assassinat collectif, à la déportation, à la *guillotine sèche*. Des Lacretelle, des Michaud, des Fontanes sont emprisonnés, exilés, pourchassés. Le 18 Fructidor, les trente-sept rédacteurs et les trente-deux imprimeurs de trente-deux journaux sont enveloppés dans le coup de filet, embarqués pour Sinnamary. De trois cent treize déportés, quarante survivent. Cinquante-neuf journaux disparaissent ainsi en moins d'un an.

En 1881, dans une heure d'imprudence ou de confiance excessive, le Parlement a laissé échapper une foi libérale sur la presse. Bientôt, la découverte et la révélation continue de leurs tares, de leurs trafics, de leur indignité, ont fait repentir les politiciens de cette erreur. Ils ont entrepris de démolir la loi de 1881, article par article, et d'y semer des pièges. En juillet 1894,

ils ont enregistré *sans discussion* contradictoire une loi qui permet le jugement à huis clos et la déportation à Cayenne de tout publiciste incommode. En juillet 1895, la Chambre a voté *sans débat* une loi d'état de siège qui organise des commissions militaires pour l'emprisonnement et pour l'exécution sommaire des patriotes trop vigilants. Ce sont les procédés de Fructidor revêtus de la forme légale. Ceux qui ont eu la perfidie de les ressusciter n'ont pas encore eu l'énergie de les appliquer. Mais il ne faut qu'une poigne et qu'une occasion propice : on les attend.

Pendant qu'à l'intérieur les partis de l'an IV se faisaient une guerre au couteau, le Directoire, à l'extérieur, traitait les Républiques « alliées » comme le territoire national. Il les détroussait. Il y faisait nommer les magistrats politiques ou judiciaires sous les baïonnettes françaises. En Belgique, en Suisse, en Italie, on pillait, on brûlait, on fusillait. L'or, l'argent, les lingots, les pierreries, les tapisseries, les meubles étaient réquisitionnés dans les propriétés privées comme

dans les propriétés publiques. Les musées, les monts-de-piété, les églises, les couvents, étaient impartialement dévalisés. En trois ans, deux milliards sont « conquis » de la sorte sur les clients de la République. Chaque soldat, chaque chef, opère en même temps pour son propre compte, selon son grade. Rien qu'en Suisse, Rapinat et Rouhière râflent chacun un million ; le général Duhem se contente de cent florins par jour, argent ou marchandises. A Milan, dans l'espace de quatre heures, Masséna vide toutes les caisses publiques et le Mont-de-Piété ; avec les diamants du prince Belgiojoso, sa nuit lui rapporte 1.200.000 livres.

Cent ans plus tard, l'Europe est réfractaire à ce traitement ; mais on y soumet l'Afrique et l'Asie : le sac du Palais d'été se répète ; chez tous les peuples de peaux multicolores que nous civilisons par le fer et par le feu, nous méritons le nom de Barbares. Les Chinois, qui nous l'appliquent avec mépris, en donnent cette définition : « Les Barbares sont les peuples qui mettent la force au-dessus de la morale. »

Tandis qu'elles rançonnaient alliés et sujets, les armées du Directoire étaient elles-mêmes en proie aux fournisseurs. En 1795, généraux, commissaires et représentants témoignent que la mortalité des soldats est effrayante. Aux hôpitaux militaires, les malades et les blessés meurent faute d'aliments et de remèdes. Autour du gouvernement grouille une bande de traîtres qui font dans les marchés publics des fortunes prodigieuses, et qui les partagent avec les Directeurs, les ministres, les hauts plumitifs. Le commissaire ordonnateur en Suisse, Rouhière, déjà nommé, s'attribue pour 20 pour 100 sur les mandats qu'il délivre aux entrepreneurs. Tous les autres, à l'envi. En 1796, Bonaparte enflamme ses troupes sans vêtements, sans chaussures, sans pain, en leur promettant le pillage de la grasse Lombardie.

Nous voyons, nous, ce que révèlent le rapport Cavaignac sur l'administration de la Guerre, et le rapport Brisson ou le rapport Pelletan sur l'administration de la Marine ; ce que découvrent encore le procès des faux poisons, et le procès du Sud sur les chemins de fer « stra-

tégiques » : le vol, les concussions, les pots-de-vin. Nous voyons que nous payons près d'un milliard par an pour nos dépenses militaires, plus une centaine ou deux de millions pour chaque expédition coloniale ; et qu'à Madagascar, nos soldats ont manqué de pain, de quinine, d'ambulances, de médecins ; qu'ils ont péri par milliers, perdant le sang de leurs entrailles, dévorés tout vifs par les vers, ou jetés en pâture aux requins.

Pour leur procurer un peu de flanelle ou de vin, des Sociétés privées se dévouent ; elles leur envoient des secours qui n'arrivent jamais à destination. Et quand on veut soustraire à la mendicité les survivants qui touchent le sol de la patrie, il faut faire des quêtes publiques, des courses de chevaux, des exhibitions de chanteuses.

Trois ans après l'élan de 1792, l'enthousiasme purement soldatesque de l'épopée suivante n'était pas allumé. Quiconque pouvait payer un bon prix se dérobaît à la conscription. La voiture qui conduisait la femme de tel ministre au théâtre, ou le collier dont elle *s'habillait* était

regardé par la foule comme la rançon d'un conscrit récalcitrant. Le général Bonnard, du moins, après les avoir exploités, les expédiait tout de même à leur demi-brigade.

On sait quels accommodements sont aujourd'hui possibles avec la loi du service « égal pour tous ». Partielle ou totale, l'exemption déguisée des fils paye la docilité des pères.

Avec le Directoire, la bureaucratie pullule. Dans toutes les administrations, les commissions et les comités se multiplient à l'infini, noirissant des montagnes de paperasses. A la guerre, où suffisaient auparavant quelques commis, soixante-douze chefs de bureau commandent à des centaines, à des milliers de gratte-papiers.

Pour le centenaire du Directoire, la bureaucratie atteint son apogée. Indépendante, intraitable, infatuée, corrompue, elle épuise doublement le pays : elle en suce la substance, elle en paralyse l'activité. L'abaissement des caractères et le scrutin d'arrondissement ont établi que l'Etat doit placer et nourrir tout individu qui n'est propre à rien. Grâce à quoi, pour une

population et pour un territoire presque identiques, le nombre et la dépense des bureaucrates ont plus que doublé depuis quarante ans ; dans les vingt dernières années, leur nombre s'est accru de 132.000 et leur dépense de 180 millions. Ils sont plus de *sept cent mille* qui achèvent sous la République l'œuvre de démoralisation du Césarisme

Par la détresse et le martyre des armées, par le partage de leur dépouille avec les fournisseurs qu'un seul marché rendait vingt fois millionnaires, les concussionnaires de l'an IV se dégrassaient. Rewbell, Merlin deviennent des Crésus. Des gueux criblés de dettes avant de monter au pouvoir, et sans moyens d'existence bien définis, se retirent avec deux ou trois hôtels dans Paris, autant de châteaux en Seine-et-Oise. Ces Jacobins se changent alors en de furieux conservateurs, impitoyables aux doctrines subversives. Les incorruptibles de l'ancienne Montagne donnent des chasses à courre ; ils entretiennent des sérails, et des orchestres de musiciens pour égayer leurs ripailles.

S'ils n'ont plus le costume à panache des Ancêtres, ceux d'à présent gardent intacte la vanité. Ils ont fondé la « noblesse républicaine », avec hiérarchie. Tel ministre refuse de monter dans le même wagon que les simples citoyens. Les chiens de chasse officiels voyagent en première classe ; le braque Fox était « suivi d'un officier d'ordonnance » ; la culotte du piqueur emprunté par l'Exécutif aux barons de la finance est une affaire d'Etat. Les virtuoses du chèque gémissent à la tribune sur la médiocrité de leur pécule, et remuent les millions par leurs ordres de Bourse.

Nos ministres, démasqués par leurs policiers officiels et leurs mouchards amateurs, se convainquent mutuellement de mensonge, de forfaiture et de trahison. Les prisons de Londres sont aux prises avec le Palais-Bourbon. Le greffe des cours d'assises trouble les nuits de l'Elysée. Nul citoyen ne peut prononcer tout haut les noms de *filou*, de *faussaire*, de *contumax* ou de *forçat* sans essayer la plainte en diffamation de la moitié des gouvernants.

Au sortir de leurs provinces, les théâtres de Paris ont toujours fasciné ces politiciens austères, comme un Paradis de Mahomet. Le Paris du Directoire s'amuse de voir le représentant Gérard Desrivères cumuler l'exercice de son mandat avec la direction de bal de Tivoli, qu'il installe dans les jardins du receveur Boutin, guillotiné. Le censeur Dramatique Grimod de la Reynière poursuit de son « amitié » enflammée Mlle Mézeray. Sous la royauté, comme il n'y avait qu'un roi, il n'y avait guère qu'une favorite à la fois. Sous le Directoire, il y en a beaucoup. Les cinq directeurs, les sept ministres, tous les personnages influents, provinciaux pontifs mais vicieux, sont incités à mal par l'exemple de Barras et par les agaceries de Mme Tallien. Ils succombent ; les fournisseurs règlent la note, et la France rembourse les fournisseurs.

A l'autre bout du siècle, les Théâtres nationaux monopolisent les distractions de Numa Roumestan. Les subventions budgétaires ne défrayent que le spectacle ; la Manufacture de Sèvres ne fournit que les petits cadeaux ; pour l'entretien sérieux, il faut chercher ailleurs la

forte somme ; on la trouve. Mais ici, les exemples seraient trop délicats. Tout Paris les connaît. Les intrigues de foyer et les intrigues du Palais-Bourbon, les révolutions de coulisses et les révolutions de couloirs parlementaires sont liées plus étroitement qu'un vain peuple ne le suppose.

Sur le « Perron » de 1795, à la Bourse de 1895, l'agio, la spéculation sur tout ce qui peut se vendre, et même sur ce qui n'existe pas, édifient soudain des fortunes étonnantes. Il n'est rien d'assez beau, surtout rien d'assez cher pour le luxe grossier du Mercadet engraisé. D'un seul coup, il achète l'hôtel, les meubles, les chevaux et la maîtresse de celui qu'il vient de dépouiller. Il fait sur ses femmes des étalages de diamants et de perles. Il accapare les châteaux historiques et les forêts nationales, dont ses lansquenets armés, marqués de son chiffre, expulsent les promeneurs. Il s'essaye au bon ton des aristocrates *raccourcis* ou ruinés : et son épouse représente au naturel *Madame Angot* ou *la Poissarde parvenue*.

A côté des saturnales, la misère paraît, la misère devient réellement plus affreuse. Le désespoir, la douleur, le suicide déciment la foule indigente. En France, huit mille personnes par an ; rien qu'à Paris, trente à quarante par semaine se tuent, autour de nous.

On mourait allègrement, sous le Directoire, parce que la guerre et la Terreur avaient rendu la mort familière. On meurt volontiers, aujourd'hui, par tristesse du passé, par dégoût du présent, par effroi de l'avenir.

Les palais improvisés des agioteurs et des concussionnaires regorgent des merveilles d'autrefois. Après la Terreur, les chefs-d'œuvre pillés sortent des cachettes et sont vendus à l'encan. Les domaines seigneuriaux sont dépecés, les châteaux des princes et des fermiers généraux, dévastés ; les bois, abattus ; les peintures, les marbres, les bronzes, les boiseries, les médailles, les cristaux, tout est dispersé. Des bandes noires se forment pour l'exploitation de cette mine. Du moins, le vandalisme révolutionnaire fournit

des ressources à l'Etat, et sert au salut commun. Il décentralise, au détriment de quelques privilégiés, mais au profit d'une classe plus nombreuse et plus intelligente, le bien-être, le luxe le goût.

Le vandalisme moderne est pire ; il démolit ou défigure les monuments du passé pour le plaisir de démolir et de défigurer ; il est stérile en même temps que désintéressé ; les bureaux des Beaux-Arts, en disputent la palme aux bureaux des Bâtiments civils.

Les détails de Paris se sont modifiés, depuis cent ans ; mais non la physionomie générale de la ville et de sa population. « Des affiches partout, décrivent MM. de Goncourt ; les murailles semblent bâties en papier... Des fontaines sans eau... Les rues débaptisées, rebaptisées, redébaptisées ; les maisons dénumérotées, renumérotées trois ou quatre fois... » Est-ce en 1795 ? en 1895 ?

En l'an V, les théâtres et les bals publics se disputent la visite d'Effeid Ali Effendi, ambassadeur du sultan. Les femmes, déshabillées à

l'envi, se précipitent pour voir et pour toucher le Turc ; on raconte dans les journaux ses mots, ses silences, ses petites habitudes. — Ni plus ni moins qu'aujourd'hui pour les fils de beys, d'émirs, de shahs et de radjahs devant qui la Presse fait comparaître pêle-mêle, pour leur faciliter le choix, l'élite féminine de l'Eldorado, du Moulin-Rouge et de la Comédie-Française.

Bruxelles, après Paris, vient d'admirer l'aéronaute Cappaza, tombant des nues en parachute.

L'an IV voit descendre à Monceaux, en parachute, Garnerin, qui n'a plus trouvé que ce moyen de lutter contre son rival Blanchard.

A ces spectacles et dans les fêtes privées, sur les places et dans les salons, aux théâtres, aux courses, les femmes honnêtes coudoient les filles, flairant leurs parfums, inventoriant leurs toilettes pour les copier. — Nos journaux, boulevardiers publient en deux paragraphes distincts la liste des deux catégories de notabilités : précaution non superflue, même pour le Parisien le plus avisé.

La conversation bête fleurit : sous le Direc-

toire par le calembour, aujourd'hui par « l'à peu près ».

Le plus corrompu des Directeurs vivait alors, avant de les rédiger pour notre amusement, les *Mémoires de Barras*. Aujourd'hui, les créanciers impayés de la famille régnante publient pour notre honte le *Mémoire de Barat* (1).

Les doctrines matérialistes et les préoccupations matérielles conduisent au culte du corps : culte exclusif, culte unique. Il y a cent ans, on le célébrait au Champ-de-Mars par des Jeux olympiques, à l'hôtel d'Orsay par les Jeux gymniques, à Bagatelle par des courses à cheval, à Monceaux par des courses à pied.

Le *sport* sévit de nouveau sous toutes les formes, et nous sommes rebattus de *lendits* et de *stades*, de *tennis* et de *football*, de *tub*, de cyclisme, de champions et de *records*. Les empiètements de l'écurie sur la vie nationale déchaînent encore l'*anglomanie*.

---

(1) Relatif au Sieur Belluot, beau-père de F. Faure, président de la République, et forçat contumax.

Les femmes s'en mêlaient : elles s'en mêlent. Les « merveilleuses » avaient choisi le métier de cocher ; il fallut prendre des arrêtés rigoureux pour leur interdire d'accrocher ou d'écraser leurs contemporains. Elles les écrasent maintenant à bicyclette. Ce sont des arrêtés mort-nés que M. Lépine essaye de promulguer, pour les empêcher de se travestir en zouaves et d'en propager les mœurs trop africaines.

La Tallien portait des bagues aux doigts de ses pieds nus : *elles* ornent de bracelets les pattes de leurs caniches. Tout Paris était anxieux d'apprendre si Mme Hamelin ferait passer ou renaître la mode de mettre une chemise : Paris veut savoir si la belle Mme... condamne définitivement ou tolère encore le corset.

Traîné dans un wiski bleu, Coppe, artiste, allait chausser lui-même ses cothurnes aux divinités du jour, pour vingt écus : l'ondulateur de nos déesses, à cinq louis la séance, vole dans un coupé à deux chevaux et ne gravit que l'escalier d'honneur.

Théis Pipelet démontrait péremptoirement aux

muscadins l'égalité des sexes, ou plutôt l'infériorité du mâle : nous applaudissons, dans ce rôle, l'*Avant-Courrière*, la Ligue des droits de la femme, Mme Potonié-Pierre, Mme Paule Minck, Mme Pognon.

Le Directoire importe la valse. A la place de la vieille danse gracieuse, compassée, décente, la valse livre la femme à son cavalier dans une étreinte plus longue, plus énervante, plus raffinée qu'aucun embrassement ; les robes à *la Vénus*, les robes *Illusion* suppriment tout obstacle à l'intime union ; les mères et les maris suivent d'un œil complaisant l'évolution des couples... Nous valsons toujours ; les toilettes de nos contemporaines sont un peu moins sommaires par en bas : mais elles se rattrapent en haut. Pour l'exhibition d'ensemble, nous avons innové : c'est aux bains de mer que nos femmes et nos filles posent en costumes mouillés, c'est-à-dire un peu plus nues que sans costumes, devant les monocles, les jumelles et les objectifs d'amateurs. Les mères et les maris, d'ailleurs, n'ont pas changé.

Sous le Directoire, Liardot invente l'Agence matrimoniale ; ses concurrents la perfectionnent ; ils procurent des renseignements, et des rendez-vous d'essai loyal ; ils font des offres dans les journaux. Les feuilles d'aujourd'hui ont conservé cette rubrique ; elles ont seulement ajouté aux propositions matrimoniales des propositions extra-matrimoniales, souvent étranges, quelquefois plus qu'étranges.

Le Directoire, pour corser les attraits du mariage, garantit toutes les facilités d'en sortir il consacre les combinaisons de divorce les plus commodes. Le divorce pour tout grief, le divorce sans grief. Il fait du mariage une libre union, à l'année, au trimestre : on se prend, on se quitte, on se reprend... Nous n'avons rétabli qu'un divorce étroit ; aussi ne brise-t-il encore par an que huit mille mariages ; mais nous allons l'élargir. M. Paul Hervieu, par les *Tenailles*, a réclamé le droit de répudiation unilatérale au premier caprice ; M. Henry Fouquier demande depuis dix ans le rétablissement du Concubinat romain. En attendant, les jurys parisiens ont solidement fondé le droit de suppression mutuelle par

le revolver, qui vaut bien la répudiation.

Comme en l'an VI, on se prend, on se quitte, on se retrouve amants. Le premier mari de Thérèse Cabarrus, au divorce, refusait de lui rendre une parure en disant : « Je la garde pour vous la donner quand vous serez ma maîtresse ». Et les femmes de Forain murmurent à leurs anciens conjoints : « Tu ne *les* regardais pas comme ça, quand nous étions mariés ».

Les *Lycées* du Directoire sont peuplés de professeurs pour dames. Au cours de morale de Demoustiers, les chères belles se récrient et se pâment ; c'est Marivaux pédagogue ; c'est Gentil-Bernard prédicateur. Dans notre Sorbonne, grâce à Dieu, l'héritage de *Bellac* n'est pas demeuré vacant.

Le Directoire est anticatholique ; mais il n'est pas anticlérical. Il s'est donné le droit de fusiller les prêtres non-jureurs dans une infinité de cas ; il en fusille sept à Besançon seulement ; il en incarcère ou déporte à la Guyane quelques milliers. Mais il institue des fêtes dont il exige

la stricte observation ; il célèbre pieusement l'anniversaire du 21 janvier, et même — comble de l'impudence ! — l'anniversaire du 18 Fructidor. Il commande le chômage du *décadi*. Aux cérémonies civiques, accompagnées de chants, d'acclamations et d'imprécations réglées comme un ballet d'Opéra, les fonctionnaires sont contraints d'assister exactement avec leurs familles.

Cependant le Calendrier républicain tombe vite en désuétude ; la décade est méconnue ; malgré les menaces, c'est le dimanche que le peuple chôme jusque dans les ateliers de l'Etat. Aux Cinq-Cents, Leclerc prononce un discours sur l'utilité d'une religion civile et proclame que l'homme est « un animal religieux ». Les maîtres de pension, chargés d'expliquer la Constitution, font savoir sur leurs prospectus qu'ils enseigneront « la religion, seul fondement inébranlable de la morale ». Le vil La Harpe, d'abord courtisan et clérical, puis jacobin enragé sous la Convention, redevient chrétien, un chrétien enflammé, un vrai Polyeucte. L'évêque Camus, chef du clergé constitutionnel, remet le corps de sa fille aux prêtres réfractaires.

Alors Parny écrit la *Guerre des Dieux*, et la *Religieuse* de Diderot voit enfin le jour. Mais les couvents se repeuplent ; les offices catholiques recouvrent leurs pompes ; les prêtres insermentés osent paraître en costume ecclésiastique, et saint Antoine de Padoue recrute des clients parmi les créanciers de l'Etat.

Dans ce temps-ci, l'anticatholicisme n'a pas davantage exclu certain cléricalisme, bizarre et fanatique. Les traditions et les mœurs ont triomphé des desseins politiques. En dépit des lois essentielles et des préfets substitués aux recteurs, des instituteurs communaux ont fait tambouriner dans les villages « que leur école n'était point une école sans religion » et qu'ils feraient réciter le catéchisme. Des coryphées de l'athéisme se sont agenouillés sous la bénédiction d'archevêques rebelles. Des politiciens prètrophages sont morts en odeur de sainteté.

Richepin lance au ciel ses *Blasphèmes* et les Chambres votent, revotent, aggravent le droit d'accroissement. On commence à le percevoir. Mais les Congrégations non autorisées bâtissent des chapelles pareilles à des cathédrales ; d'im-

menses pèlerinages s'acheminent vers Lourdes ; la *Savoyarde* traverse la France pour être suspendue au Sacré-Cœur, qui domine Paris.

L'astronome Lalande présidait la Société des Hommes-Sans-Dieu : Marcel Sembat célèbre des baptêmes révolutionnaires à la Maison du Peuple. Le Directoire a vu la *théophilanthropie* de Lareveillère-Lepaux ; nous voyons le bouddhisme montmartrois, le Sar Peladan, et l'ascension *Ad rosam per crucem*, de la Rose + Croix.

Le théâtre et les histrions prennent, dans les deux fins de siècle rivales, une importance démesurée. Sous le Directoire, le théâtre Louvois, le théâtre Feydeau, le théâtre de la République et l'Odéon détournent le gouvernement de sa besogne politique ; on règle au Conseil des Ministres les augmentations et les diminutions de gages, les liquidations de sociétés dramatiques, les réceptions, suspensions, interdictions, de comédies ; c'est à la table des Directeurs, — non de théâtre, mais de la France, — qu'on essaie de réconcilier les troupes rivales ou les artistes brouillés. Le public s'émeut à la tentative de

suicide de Mlle Desgarcins ; surtout il s'intéresse à l'alcôve, à la lingerie, à la progéniture de Mlle Lange ; il délibère s'il gardera son estime à Mlle Raucourt, qui affiche un luxe insolent dans son palais, tandis que son père se jette par la fenêtre pour ne pas mourir de faim. Les auditeurs d'Elleviou interrompent sa romance pour pleurer avec lui sur ses malheurs domestiques.

Nous ne discutons pas avec moins de passion s'il faut absoudre Mlle Cassive ou Mlle Otero de n'avoir pas cédé assez promptement pour sauver la vie à quelques nigauds tragiques. De nos illustres comédiens, les uns sont les confidents et les conseillers des tribuns démocrates, les autres sont les commensaux des grands seigneurs et des héritiers présomptifs. A la place de Garat, nous dégustons Yvette Guilbert ; à la place d'Ange Pitou, Nini Buffet.

En l'an III, sous la colère des soixante clubs de Paris, l'obscur Ducancel faisait jouer impunément l'*Intérieur des Comités révolutionnaires* ; notre République, à nous, interdit le *Thermidor* de M. Sardou.

Comme au Cercle de l'Harmonie les petites

filles des Merveilleuses allaient se dégourdir aux proverbes impudiques de Volange, nos petites filles vont apprendre de *Miss Helyett* l'intérêt d'un « joli tableau d'amateur ». Nos femmes honnêtes courent des *Demi-Vierges* au cabaret de Bruant, avant de souper au *Rat-mort* ; elles s'applaudissent elles-mêmes dans les *Viveurs*. On déshabille savamment, on couche, on baigne des actrices sur toutes les scènes. Et *Britannicus* remanié doit bientôt montrer Junie « dans le simple appareil... »

A l'ancien Palais-Royal se pressaient les muscadins, les joueurs, les voleurs, les souteneurs et les filles ; la goinfrerie, la prostitution, la roulette étalaient côte à côte leurs enseignes les plus alléchantes. Les tripots, les marchands de comestibles, les lupanars, les boutiques de pamphlets et de romans graveleux attiraient la cohue ; dans les cafés péroraient les futurs hommes de gouvernement.

Aujourd'hui, le Palais-Royal est désert ; la pluie même ne décide plus les passants à se réfugier sous ses mornes galeries. Son ancien

contenu s'est répandu sur les boulevards, où les balcons illuminés indiquent à la file des tables de baccara, où les trottoirs entiers sont submergés par la galanterie de rencontre. Insuffisants pour contenir tout un peuple, les tripots ne sont plus ouverts qu'aux initiés ; il ne faut rien moins que la plaine de Longchamp et l'énorme claque-dents du Pari Mutuel pour la multitude des joueurs indigents voués à la paresse, à la débauche, au dégoût du travail, au vol, au suicide. L'obscénité illustre les murailles.

Les vices humains sont éternels ; mais la diffusion des plus répugnants et la pratique avouée des plus sales est, dans une société, le sûr indice de la décomposition. La santé sociale se manifeste par la dissimulation, même hypocrite, des tares et des plaies. La corruption sociale se trahit par l'indulgence que rencontrent les dépravations, par la curiosité ouverte qu'excitent les perversions monstrueuses. L'impudeur et l'inconscience caractérisent à la fois l'âge du Directoire et le nôtre.

On se rue au plaisir ; il faut jouir, le plus vite et le plus fort possible.

Mais sous le Directoire, c'était pour compenser un arriéré de privations, de contrainte et de souffrance ; l'être humain se dilatait, pour avoir été trop comprimé ; l'avenir inspirait confiance, ne pouvant être pire que le passé.

De nos jours on veut jouir par provision, dans l'incertitude d'un lendemain dont on n'attend que des catastrophes, politiques, sociales, nationales. On veut avoir vécu avant qu'il ne soit trop tard. Le plaisir est inquiet, nerveux ; les lieux de plaisir paraissent lugubres ; et les foyeux *fétards* ont ordinairement l'air déguisés « en Un qui s'embête à mort ».

Un trait commun relie les deux époques : le cabotinage. Il faut, pour jouir, une galerie ; qu'elle conspue ou qu'elle applaudisse, il n'importe, pourvu qu'elle regarde. Pas de vrai plaisir sans scandale : la prudente formule de Tartufe suffirait à le perdre auprès d'Elmire.

Au fond, sous le cynisme et les bravades, l'esprit est vain, l'âme est vide.

Le régime ne tient debout que par miracle : parce qu'il ne se trouve personne pour l'abat-

tre. De 1795 à 1799, les rapports de police et les discours politiques signalent « le sommeil léthargique de l'esprit public ; qu'une torpeur effrayante s'est emparée des esprits ; qu'on s'habitue à ne rien croire, à ne rien sentir, à ne rien faire ». Des milliers de lois et de décrets s'entassent, inutilement violents, impuissants contre la force d'inertie universelle.

Le scepticisme et l'apathie de ce temps-ci déconcertent une seconde fois l'observateur. Les cataclysmes financiers, les déroutes de la Justice, les naufrages de l'honneur, même les hécatombes coloniales n'éveillent rien dans l'âme populaire, rien qu'une badauderie scandaleuse et qu'une perpétuelle gouaillerie.

On attend.

Barras s'arrangeait avec le comte de Provence ; Louis XVIII lui promettait l'absolution et douze millions sonnants. Mais Sieyès cherchait « une épée ». La foule aussi : seulement elle n'apercevait pas encore, en 1795, qui serait César. L'année suivante, elle fut fixée par cette merveilleuse campagne d'Italie... où Bonaparte

exécuta point par point, étape par étape, le plan tracé cinquante ans plus tôt par le maréchal de Maillebois.

Ceux d'aujourd'hui sont plus perplexes.

Leur pensée intime se trahit à chaque instant. Dans les écrits, dans les harangues, des hommes qui fulminaient autrefois à tout propos contre les coups d'Etat se réservent sagement. Ils se gardent à carreau. Ils ne veulent rien lâcher qui puisse, demain, les faire exclure d'une combinaison. Ils se contentent de huer la mémoire du général Foy et de décerner l'apothéose aux généraux du Deux-Décembre : ils se désignent, ils s'offrent à l'Inconnu.

Mais l'Inconnu les fait languir.

Pour tromper l'attente, on évoque des spectres. Chaque année, chaque saison voit tirer de l'oubli quelque gloire qu'on offre aux adorations de la foule. On exerce les échines à se plier.

La France ressemble aux vieilles femmes qui ont été souvent aimées, qui voudraient l'être encore, et qu'aucun homme ne regarde plus. Elle fouille ses tiroirs pour y trouver les portraits de ses anciens amants ; elle les contemple, elle

soupire, elle se trouble... De grâce, encore un !

Un général ? Il n'y a plus de généraux de trente ans. Des vieillards usés par quarante ans de fatigue et de discipline déprimantes ne peuvent ni réussir, ni même tenter un pareil coup. Plus jeune que les autres, Boulanger était déjà périmé : il l'a bien fait voir.

Un amiral, peut-être ? Ce serait neuf, en Europe. On en connaît un, sur le nom de qui se sont comptés dernièrement les amateurs de *pronunciamientos*... brésiliens. A défaut de victoires, on est prêt à lui tenir compte de ses catastrophes ; les parlementaires lui savent gré surtout de l'insolence avec laquelle il traite leurs délégués, et refuse de rendre au Pouvoir civil les comptes du Pouvoir militaire. Mais chaque fois qu'il s'ébranle, *il échoue*. (Amiral GERVAIS).

Un civil, alors ?

On demande une Volonté ; on demande une Probité (1).

---

(1) Cette solution, suggérée en 1896, perd aujourd'hui de sa valeur. Il semble bien que le rôle des individus est fini et que, dans l'ordre politique ou dans l'ordre économique, les collectivités seules exerceront une action sur les événements.

Une Volonté, c'est rare ; un honnête homme, c'est rare. Un honnête homme avec une volonté, sans doute on n'en fait plus.

*C'est en 1894 que nous écrivions les pages suivantes. Le lecteur jugera si elles étaient prophétiques.*

## LUTTES POLITIQUES

OU

## GUERRE SOCIALE

Les anciens partis politiques désarment ; ils semblent près de disparaître. De leurs troupes débandées, dispersées, trahies ou transfuges, quelques débris fidèles subsistent encore, qui tiennent la campagne sans espoir, par point d'honneur. On leur crie de toutes parts : « Bas les armes ! rendez-vous ! ne prolongez pas une résistance vaine. Il ne s'agit plus aujourd'hui de la forme ou des principes du gouvernement, mais de l'existence même de la société. Plutôt que de faire par vos divisions le jeu de ses

ennemis, unissez-vous à ses défenseurs. Les luttes politiques sont finies ; la guerre sociale est ouverte. »

Or, du moment qu'on prétend ainsi distinguer entre la conservation sociale et l'observation de certaines doctrines morales, philosophiques, politiques, on ne désigne plus par le mot *Société* qu'un ensemble d'intérêts matériels. Du moment qu'on fait abstraction de toute conception théorique, de toute passion spéculative, on n'entend plus par l'expression *ordre social* que le mode actuel de répartition de la richesse. Quand on convie les « libéraux », les monarchistes, royalistes ou impérialistes, à se fondre dans l'armée de la défense sociale, on leur propose, en somme, de ne plus guerroyer pour des chimères et de combattre désormais pour des réalités : *pour la propriété des propriétaires, pour le capital des capitalistes.*

C'est franc. Mais c'est maladroit.

Les intérêts matériels que menacent le socialisme légal ou la révolution violente avaient jusqu'ici bénéficié d'une confusion. Leur sécurité était garantie par la puissance des idées

qu'on écarte avec dédain. Une infinité de citoyens, qui ne songeaient, au fond, qu'à servir la liberté, la paix publique, une croyance religieuse, un idéal politique, un système politique, concouraient, en fait et par voie de conséquence, à la protection de « l'ordre de choses ». En repoussant la violence pour sauvegarder les droits et la dignité de leur conscience, ils sauvegardaient aussi les châteaux, les hôtels et les coffres-forts.

On veut aller au fond de la situation, l'éclairer, la rendre plus nette : on la rendra bien périlleuse.

Une comparaison fera saisir la différence entre ce qui se passait hier et ce qui se passera demain.

Les entreprises coloniales n'intéressent directement, dans la nation, qu'un petit nombre de personnes : les armateurs, les commerçants exportateurs, des industriels, des soumissionnaires de grands travaux. Jadis, notamment et Angleterre, ceux qui devaient recueillir le bénéfice des conquêtes et des établissements exotiques en faisaient les frais presque seuls. Il se

formait des associations de marchands et de capitalistes, comme la fameuse Compagnie des Indes, qui prenaient à leur charge les armées et les flottes nécessaires à l'exécution de leurs desseins. Les recrues ne manquaient pas : il y a toujours en foule, dans nos sociétés, des énergies disponibles qui cherchent à s'employer, que l'inaction pousserait au crime, et qu'une tâche honorable peut tourner vers l'héroïsme. Les trafiquants, riches de profits énormes, payaient leur prix les existences d'hommes dont ils avaient besoin. Les actionnaires risquaient leur argent, les aventuriers risquaient leur peau : les gains, équitablement, devaient être partagés. Les Clive qui ont conquis l'Inde à l'Angleterre n'en sont pas moins honorés dans leur patrie pour avoir fait leur fortune en édifiant celle de leurs concitoyens.

Depuis, les marchands ont trouvé un moyen plus économique d'arriver au même résultat ; ils gardent pour eux tout le profit. On a voté des lois qui astreignent les générations entières au service armé, pour la défense du sol national ; le caractère universel, personnel, obligatoire,

du service militaire, indique assez clairement qu'il a pour but exclusif la sûreté de nos foyers, l'intégrité de la patrie. Par une ruse très simple, par une exploitation trop habile du sentiment le plus noble, on applique à des intérêts particuliers le sacrifice consenti en vue de l'intérêt général.

Si des armateurs, ou la Compagnie du port de X..., ou la Compagnie du warf de Z..., publieraient qu'une expédition coloniale est utile à leurs affaires et demandaient des volontaires pour l'organiser, les engagements afflueraient. Des milliers de jeunes hommes que l'ennui consume et que l'inertie forcée désespère voudraient courir aux aventures, aux dangers, aux émotions ; ils vendraient leur sang. Mais il faudrait le leur acheter assez cher. Alors intervient le gouvernement. Après entente, à des conditions qui demeurent ignorées, il se substitue à la Compagnie du port, à la Compagnie du warf ; il déclare que la patrie est en jeu, que « le drapeau est engagé. » A ces mots, les Français vont se faire tuer partout, et gratis. Les frais accessoires sont supportés par le budget, c'est-à-

dire par tous les contribuables. De la sorte, il n'y a pas de mise de fonds pour les hommes d'affaires : aucun risque, et tout bénéfice net.

Tel est l'avantage d'une combinaison qui montre aux hommes une Idée au lieu de leur laisser voir des Intérêts derrière le drapeau. Ils ne serviraient pas gratuitement les intérêts ; ils meurent gratuitement pour l'idée.

Jusqu'à présent, les privilégiés peu nombreux qui détiennent presque toute la richesse sociale par suite de hasards heureux ou d'usurpations impunies, avaient employé ce stratagème. Ils fomentaient les luttes politiques, ils feignaient de s'y passionner pour y passionner la multitude. Ils compliquaient adroitement la question sociale simple, éternelle, qui se retrouve au fond de toutes les querelles de l'humanité. Au nom de la Foi, de la Justice, de la Liberté, d'une Opinion, ils recrutaient des soldats ardents qu'une illusion généreuse aveuglait, et qui se dévouaient au maintien d'une certaine organisation matérielle, financière, économique, en croyant se dévouer aux plus hauts principes.

Ceux mêmes qui profitaient de cette illusion

la dissipent. Troublés par un péril plus pressant, ils trahissent leur terreur en aveux inconsiderés. Ils proclament que les systèmes politiques sont indifférents, que les formes de gouvernement ne signifient rien, que les luttes politiques sont puérides et les partis politiques malfaisants.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Italie prononçait naguère une parole qui n'est pas encore tout à fait vraie, mais qui le deviendra sans doute : « Il n'y a plus désormais, disait-il, de questions de nationalités : il n'y a plus que des questions d'humanité. »

Dans un autre ordre d'idées, on nous avertit, en France, qu'il n'y a plus de questions politiques, mais seulement des questions sociales, — ou plutôt une question sociale unique, celle-ci : *la richesse restera-t-elle entre les mains de ses possesseurs actuels, ou sera-t-elle répartie à l'avenir suivant des règles nouvelles ?*

Les anciens partis politiques, ceux que leurs traditions et leurs principes engageaient à soutenir l'organisation sociale existante, se dissolvent d'eux-mêmes ; ils effacent leur enseigne,

licencient leurs troupes et leur conseillent de s'enrôler au service d'une autre cause. On dit, par exemple, aux adeptes de l'idée religieuse ou de l'idée monarchique : « L'armée de la Religion, l'armée de la Monarchie n'existent plus ; allez-vous-en ; soyez soldats dans l'armée du Capital : c'est à peu près la même chose ».

Or, ce n'est pas la même chose du tout.

Un classement nouveau se fera dans le pays.

Il n'y aura plus des sectaires catholiques et des sectaires athées, — des républicains, des royalistes, des césariens, — des libéraux et de serviles autoritaires.

Il n'y aura plus que deux partis : ceux qui possèdent, et ceux qui ne possèdent pas ; — ceux qui, ne produisant rien, jouissent de tout, et ceux, qui produisant tout, ne jouissent de rien.

S'il est bien entendu que l'Argent renferme et résume tout, que la possession de l'argent tranche tout, que la bataille pour l'argent prime tout, il n'y aura plus que des factions ennemies, acharnées en une basse et furieuse haine.

D'un côté, ceux qui ont de l'argent.

De l'autre, ceux que la privation d'argent prive de tout ; ceux qui se sont heurtés et meurtris contre cet obstacle stupide, odieux, infranchissable : le défaut d'argent ; ceux qui, pleins de belles passions et de forces vives, ont traîné dans la solitude et dans la nuit leur douloureuse impuissance parce qu'ils n'avaient pas d'argent ; ceux qui n'ont pu, malgré toute une vie d'efforts et d'intrépide labeur, ni toucher aux joies les plus légitimes, ni se garantir des plus révoltants outrages, parce qu'ils n'avaient pas d'argent.

Alors, on se comptera.

Le classement nouveau sera d'autant plus vite accompli que, sourdement, il est déjà préparé. Des indices assez fréquents, assez concordants, l'ont révélé. Dans la classe intermédiaire entre celle qui possède à peu près tout et celle qui ne possède rien, un mouvement significatif s'est produit. Ses principes, ses croyances, ses opinions la retenaient jadis presque entière dans le camp des privilégiés ; elle s'est rapprochée sensiblement de l'autre camp.

Considérez l'Université. Ses membres, par leur

mérite, leur caractère et leur genre de vie, réalisent justement le type de cette classe mixte encore hésitante et qui ne gardera pas la même attitude dans la guerre sociale que dans les luttes politiques. Instituteurs de l'enseignement primaire ou professeurs de l'enseignement secondaire, ils ont en leur pouvoir l'âme de la génération prochaine, par conséquent l'avenir de la Société. Beaucoup d'entre eux se sont déjà lancés dans la bataille et comptent parmi les adversaires les plus résolus de l'ordre actuel. Sous des ministères qui se vantaient d'étouffer définitivement le Socialisme, une foule d'instituteurs se sont faits spontanément, à leurs risques et périls, les agents zélés des candidatures socialistes.

Des professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur sont devenus les chefs, les tribuns, les apôtres du parti. Plusieurs ont pénétré dans le Parlement ; un grand nombre sont entrés dans les assemblées départementales et dans les municipalités, où leur culture leur assure tout de suite un rôle de direction. D'autres, retenus encore par des habitudes de

réserve ou par des raisons de famille et de milieu, sont impatients de suivre la même voie. Il en est qui n'ont pas nettement conscience de leur conversion et dont, pourtant, le choix est décidé. Méconnus, irrités, souffrants, toute leur modestie ne les empêche pas de les trouver supérieurs au sort que la Société leur fait.

Certes, ils sont des sages ; ils méprisent l'argent et les jouissances grossières qu'il procure ; ils ne se baisseraient pas pour en ramasser, dans une société où l'argent ne remplirait que son office naturel, qui est de payer des orgies, des chevaux et des filles de luxe. Mais ils s'indignent que l'argent achète aussi le crédit, la considération, l'influence morale, la puissance politique, qu'il humilie le talent, qu'il tienne lieu d'honneur, qu'il triomphe même de la justice, des lois, de l'opinion.

Laborieux, savants, honnêtes et pauvres, ils n'admettent pas que la pauvreté rende stériles la probité, la science et le travail.

Volontairement ou sans dessein prémédité, ceux qui ne désertent pas leur profession pour la carrière d'agitateurs exercent une autre ven-

geance. Dans les âmes d'enfants qu'ils pétrissent, ils marquent certaines empreintes ; ils y déposent des semences d'amertume, de colère et de révolte qui germeront au choc des premières déceptions.

Le péril socialiste et révolutionnaire n'est pas enfanté par la propagande brutale d'un énergumène dans un club où le commissaire de police le surveille, dans un carrefour où les gendarmes l'empoignent. — Le péril naît du prosélytisme discret des mécontents dans leur entourage, de l'obscur complicité de tant de cœurs ulcérés avec les ennemis de l'ordre actuel. Dans la période des attentats anarchistes, ce n'était pas la fureur de quelques criminels qui devait inspirer l'effroi ; c'était la satisfaction inavouée, même inconsciente, de tous les gens qui gardaient le silence ou qui disaient tout haut : « Quelle horreur ! » et qui se répétaient tout bas le mot du marquis d'Auberive : « Crève donc, Société ! »

Quand un ouvrier croit avoir de sérieux griefs contre son patron et contre l'organisation sociale, il se rend au cabaret, où des alcools empoisonnés

exaspèrent sa fureur ; il commet alors des violences, ou laisse échapper des paroles interdites. C'est un anarchiste ; on l'arrête, on l'emprisonne ; l'ordre règne et le Capital est rassuré.

Mais si le mécontent est vêtu d'habits bourgeois et capable de réflexion, il ne fait pas d'éclat. Il médite sur l'injustice qu'il a subie, sur les injustices pareilles dont il est témoin. Il ne crie pas ses conclusions sur les toits, mais il s'en inspire désormais dans ses jugements et dans ses résolutions. Sournoisement, il donnera son coup de pioche aux fondements de l'édifice.

Dans une société bien faite, un tel homme ne devrait pas être l'ennemi de la Société. Aussi bien que les régimes politiques, l'ordre social qui prétend vivre doit attirer à lui les individus qui sont une valeur et une force. Une force ne reste jamais neutre, inerte ; elle agit nécessairement. Un homme qui a conscience de sa force voudra toujours se trouver sur la brèche : à la tête des assaillants, s'il n'est pas dans la place assaillie. Donc, il faut l'enrôler dans la garnison ; il faut le gagner et le retenir. S'il essuie une offense, il la sentira fortement ; pour en

tirer vengeance, il fera de son injure l'injure de tous les révoltés ; il utilisera leurs haines coalisées pour la satisfaction de la sienne.

Quand on veut avoir de bons chiens de garde autour d'une villa riche, on ne les nourrit pas uniquement d'eau claire, on ne leur décoche pas d'inutiles coups de pied : car ils mourraient de faim, ou se retourneraient contre le maître barbare et lui sauteraient à la gorge. Une société sage, comme un gouvernement avisé, ne s'aliène que les vaniteux impuissants dont la rancune est sans danger.

L'état d'esprit du personnel universitaire est celui de tout ce qu'on a nommé la classe moyenne : la plus considérable de la nation, celle qui décide de tout, étant une force intellectuelle en même temps qu'une force numérique, produisant seule à la fois des chefs et des soldats.

Les hommes qui la composent restaient jusqu'ici dans le camp où ils voyaient, avec le capital des capitalistes, leurs propres principes, leurs croyances, leurs opinions, leurs espoirs.

Peu à peu, cependant, ils s'inquiétaient de l'importance croissante, bientôt exclusive, usurpée

par l'Argent. Ils étaient étonnés que la licence de tout discuter, de tout ébranler, de tout nier, ne comprît pas la liberté de mépriser l'Argent. Garnison chancelante, ils mollissaient dans la défense de la citadelle attaquée, parce qu'ils ne s'y sentaient plus chez eux. Ils regardaient avec défiance leurs chefs devenus suspects. Ils ne combattaient plus par conviction, mais par point d'honneur, presque par respect humain.

Voilà qu'on les congédie, s'ils refusent de subir un mot d'ordre nouveau.

Des incidents significatifs éclaircissent encore mieux la situation. Dans un pays qui se croit démocratique, on a vu le chef de l'Etat (*M. Casimir Périer*) choisi, non comme le plus digne, mais comme le plus riche : parce que sa fortune énorme, sa position industrielle, ses domaines seigneuriaux, le château-fort symbolique bâti pour sa dynastie par un grand rapace féodal, faisaient de lui le type et comme la synthèse de l'ordre social menacé. Vers lui, de tous les points de l'horizon, sont accourus les états-majors des vieux partis politiques, jetant leurs armes et leurs enseignes, mais apportant leur

précieux bagage dans l'enceinte protectrice du nouveau pouvoir ; — oubliant et conspuant leur foi de la veille, pour ne plus former, autour du président de l'Argent, que le parti de l'Argent.

Que peut devenir la grande armée démoralisée par leur défection ? Les étendards qu'elle vénérât et qu'elle suivait aveuglément lui sont ravés ; sa juste colère est provoquée par l'offre injurieuse de servir les misérables Intérêts qu'elle connaît seulement pour en avoir souffert.

Quelques-uns, peut-être, se laisseront séduire. Mercenaires douteux, ils figureront sur les remparts de la forteresse avec le secret désir de les voir emportés. D'autres, timorés, indécis, simples spectateurs de la lutte, feront des vœux pour les assaillants, dont la victoire leur semblera comme une revanche. Et les plus nombreux, mêlés à l'armée d'attaque, monteront à l'assaut des murailles qu'ils défendaient hier, avant qu'on les eût brutalement chassés.

Car s'il n'y a plus de principes, s'il n'y a plus que des intérêts, c'est avec la horde des gueux qu'ils ont des intérêts communs.

Ainsi, la manœuvre qu'on croit décisive pour

le salut de l'ordre existant doit tourner à sa perte.

Les chefs par trop simplistes qui s'imaginent fortifier la résistance l'auront ruinée. Trop tard ils s'apercevront que les idées, les illusions, qu'ils rejettent comme un embarras, étaient leur sauvegarde. Réduit à lui-même, sec et nu, leur Argent ne saurait se défendre ; il enflamme les cupidités, mais n'inspire ni l'enthousiasme, ni le dévouement.

Le jeu des luttes politiques était une duperie habile ; la franche déclaration de guerre sociale est une irréparable sottise.

Quand on crait : « Au drapeau ! » — des milliers, des millions de champions s'offraient, qui tous pouvaient avoir un drapeau, s'y attacher, y sacrifier leur peine, leurs biens, leur vie.

En criant : « Sauvons la caisse ! » — on ne rassemblera que le petit nombre des privilégiés égoïstes, impotents, poltrons, qui possèdent une caisse et quelque chose dedans.



# ANNEXES

---

## I

Plusieurs centaines de journaux reproduisirent la lettre suivante :

Prison de la Santé, le 20 mars 1906.

*Au citoyen ministre de l'instruction publique et des cultes*

Camarade Briand,

Nous vous offrons nos compliments pour votre avènement au pouvoir ; c'est de l'excellente « propagande par le fait ».

Nous vous avons connu anarchiste sincère, quand vous manifestiez sur la place de la Révolution (Concorde) aux côtés du camarade Malato ; et nous savons que nous pouvons compter sur les compagnons qui composeront votre cabinet.

Vous avez passé, depuis, par les diverses nuances du Socialisme boulangiste (candidature de la Loire-Inférieure), du Socialisme révolutionnaire (propagande pour la grève générale armée), du Socialisme réformiste, du Socialisme « à petits profits » et du Socialisme « papalin », selon les expressions de votre éminent collègue Clemenceau. Mais nous ne doutons pas de

l'action énergiquement dissolvante que vous exercerez dans vos nouvelles fonctions.

Nous nous sommes fort égayés des belles phrases que vous avez introduites dans votre Déclaration ministérielle, sur l'obéissance militaire, sur les devoirs envers la Patrie, sur votre sollicitude pour l'Armée.

Nous avons fait, dans notre défense en cours d'assises, une place d'honneur à vos anciens écrits sur la nécessité de l'insurrection et sur la légitimité des coups de fusil aux « gaulonnés ». Nous aurions pu rappeler aussi les nombreuses plaidoiries que vous avez prononcées, devant toutes les juridictions de France, pour des antimilitaristes. Nous nous souvenons avec émotion de l'éloquence que vous avez montrée, plaidant trois fois pour le « Pioupiou de l'Yonne » et vous associant à l'hervéisme.

Il est donc vraiment drôle, et il est extrêmement utile, que vous soyez ministre. Vous ne sauriez bafouer le « Populo » avec trop de brutalité : car il importe de développer son dégoût de la bouffonnerie politique et son mépris pour les charlatans politiques.

Mais nous trouvons mauvais que les mêmes causes aient eu pour nous et pour vous des effets si différents, et que vous vous prélassiez au gouvernement tandis que les camarades s'étiolaient dans les geôles de la République.

Sans doute, vous ne vous souciez pas de voir, aux réunions électorales, des citoyens qui ont gardé leur indépendance. M. Clemenceau vous dira comment, deux mois avant les élections de 1902, MM. Waldeck-Rousseau et Millerand supprimèrent les indiscretions de l'« Aurore » : il n'en coûta que deux grasses sinécures et quelques sommes d'argent. Pour les élections de 1906, vous mettez les gêneurs sous les verrous, c'est encore moins cher.

**Vous êtes désormais homme de gouvernement : vous ne**

manquerez pas de régulariser cette heureuse pratique ; vous promulguerez un texte en vertu de quoi, tous les quatre ans, les « énergumènes » de droite et de gauche seront embastillés pendant la période où l'on distribue les actions de l'Assiette au Beurre.

Nous reconnaissons, d'ailleurs, que vous avez des raisons particulières pour nous emprisonner au nom du Patriotisme.

Vous êtes un antimilitariste et un antipatriote résolu.

Votre respectable collègue, M. Clemenceau, sert l'Angleterre contre la France depuis trente-cinq ans. Dès 1871 il proposait à l'Assemblée nationale d'abandonner la Corse à l'Italie, alliée de l'Angleterre, pour que la flotte anglaise possédât une station navale entre Toulon et l'Algérie. Plus tard, M. Clemenceau livra l'Égypte aux Anglais. Il fut chassé du Parlement par le Suffrage universel au cri de : « Aoh ! yes ! » et ne put y rentrer que dix ans plus tard, par la porte dérobée du suffrage restreint.

Il monte au pouvoir pour régler l'affaire du Maroc selon les instructions de Londres... mais, où donc était-il en 1870 ?

C'est bien le moment pour vous deux d'entonner le grand air patriotique.

La Chambre ne demande qu'à jouer son rôle dans la comédie. Depuis le pillage de la caisse électorale par feu Demagny, depuis les scandales du Comité Mascuraud-Lévy-Cohen-Weil, les commanditaires du Bloc se refroidissent. Peut-être que M. Rouvier, par une vieille habitude panamiste, a rafflé le reste des fonds en déménageant. Malgré la libéralité des Compagnies d'Assurances américaines, la Représentation nationale craint de se trouver à sec devant les électeurs. Les Reinach, les L.-L. Dreyfus et d'innombrables Cohen

vont faire monter les enchères. Il en faudra, de l'or, pour éclairer la conscience du Peuple Souverain !

La cavalerie de Saint-Georges a donc beau jeu ; les livres sterling qui ont valu à votre éminent collègue de l'Intérieur tant de succès dans sa carrière lui procureront encore une majorité parlementaire.

C'est pourquoi vous êtes contraints de multiplier les démonstrations patriotiques.

Eh bien, camarade Briand, il nous déplaît que ce soit à nos dépens.

La plaisanterie qui consiste à faire « boucler » les antimilitaristes par l'avocat hervéiste du *Pioupiou de l'Yonne* est amusante pour tout le monde, — excepté pour nous.

Ne la faites pas durer davantage.

La plupart des condamnés antimilitaristes sont des jeunes gens qui ont été amenés à leurs convictions et à leurs épreuves actuelles par vos déclamations, par vos exhortations enflammées. Vous n'avez pas le droit de les renier.

Le verdict qui nous a frappés a été infirmé par les verdicts successifs d'Amiens, de Brest, de Marseille. L'opinion publique l'a jugé odieux, M. le ministre de l'intérieur l'a déclaré absurde.

☞ Nous n'avons commis qu'un délit d'opinion et nous sommes en prison. Vous avez commis cent fois le même délit et vous êtes libre !

Vous avez été condamné en justice, rayé du barreau de Nantes, pour un « délit de droit commun », et vous êtes ministre !

Il vous fallait, bien entendu, votre « affaire du Palais-Royal » pour devenir le Rouvier socialiste. La République devait vous choisir pour liquider les Cultes et pour inspirer l'Instructon publique. Avec quel doigté vous ferez renaître l'amour dans les sacristies ! Avec quelle autorité vous formerez les jeunes gens à la vertu ! Leur donnerez-vous en prix le *Portier des Chartreux*, ou *Nana* ? Le *Journal d'une femme de chambre* ou

des *Photos artistiques* ? Les familles s'inquiéteront peut-être mais vos exploits seront populaires demain dans tous les lycées.

Cela nous semble parfaitement approprié à la moralité du régime, aux desseins de vos commanditaires, à l'idée qu'on se fait de la France au dehors.

Seulement, pour prendre notre part de la joie publique nous avons besoin d'être libres.

Excellence, lâchez-nous !

Après vous être abrité derrière nous dans les années périlleuses, après avoir grimpé sur nos épaules pour décrocher le portefeuille, il ne faut pas nous repousser du pied. Vous êtes prudent, d'habitude ; soyez-le cette fois encore. Et dépêchez-vous.

Recevez, citoyen ministre, nos salutations respectueusement révolutionnaires.

Urbain GOHIER, détenu n° 5.

*Cette autre lettre, adressée à M. le sénateur Bérenger, n'a pas eu les honneurs de la publicité.*

Prison de la Santé, 6<sup>e</sup> Div. n° 5.

Monsieur le Sénateur Bérenger,

Nous ne pouvons qu'applaudir à votre campagne de salubrité publique. Tous les citoyens qui ont des femmes, des enfants, des jeunes frères, des sœurs, souhaitent que la rue soit enfin nettoyée.

Mais quelle autorité gardez-vous pour accomplir votre besogne lorsque, membre du Parlement, vous souffrez au minist-

tère de l'Instruction publique un personnage condamné pour outrage aux mœurs ?...

... Pourquoi n'avez-vous pas exigé du Président du Conseil, à la tribune du Sénat, des explications sur la présence de M. Briand à la tête de l'Université ?

Ne craignez-vous pas qu'on vous soupçonne de n'avoir de sévérité que contre les pauvres diables, et de baisser pavillon devant les puissants ? S'il est méritoire d'ôter son honteux gagne-pain à un marchand de journaux graveleux, il serait plus honorable encore de ne pas laisser la charge de l'éducation nationale aux mains d'un pornographe pratiquant

C'est en cette conjoncture que le public pourra mesurer la sincérité de votre apostolat et votre courage moral.

Veillez agréer, etc.

Urbain GOHIER

*Le silence du vertueux M. Bérenger a montré qu'il est, avec les ministres, des accommodements, et que les pornographes pauvres méritent seuls la réprobation.*

## II

### L'AFFAIRE ROUVIER-SOURBÉ-CADIOT

(1881-1906)

Il est impossible d'écrire une histoire du présent régime sans reproduire les deux documents que voici, résumant les mœurs politiques et les mœurs administratives, éclairant

la corruption de tout ce qui touche à l'Etat, et l'impuissance des citoyens en face de l'arbitraire :

*Annexe au Feuilleton n° 455, du jeudi 18 janvier 1906.*

PÉTITIONS. — XVI<sup>e</sup> COMMISSION.

*Pétition n° 2228.*

M. Théophile Sourbé, à Braquet, par Cazauban (Gers), demande qu'il soit donné suite à une plainte qu'il a formulée au sujet de faits qu'il signale à l'attention de la Chambre.

*Motifs de la commission.* — Ce n'est pas la première fois que le Parlement est saisi des réclamations de M. Sourbé. Sa pétition nouvelle rappelle les nombreuses plaintes précédemment adressées tant à la Chambre des Députés qu'au Sénat, et qui ont déjà fait l'objet de rapports concluant au renvoi des pétitions successives aux divers Ministres qu'elles visaient.

Les Ministres ont opposé aux réclamations de M. Sourbé des fins de non recevoir qui ne répondent pas d'une manière précise et satisfaisante aux griefs exposés par le pétitionnaire.

Ces griefs sont de deux sortes :

Les uns visent des actes qui engagent la responsabilité ministérielle : il est de notre devoir de les examiner.

Les autres incriminent certains actes imputés personnellement à divers Ministres : ils ont été mis hors de cause par des décisions antérieures de la Chambre ; nous n'avons donc pas à y revenir.

Pour bien comprendre la persistance des réclamations de M. Sourbé et en apprécier impartialement les causes, il est nécessaire de remonter aux origines d'une affaire *très fâcheuse*, déjà ancienne, à propos de laquelle l'Administration du Ministère du Commerce, engagée dans une voie délictueuse par ses agents, y a imprudemment persévéré, malgré le vœu formel de la Chambre, compromettant ainsi, en même temps, sa bonne

renommée et les intérêts de l'Etat, dans un procès insoutenable où celui-ci a succombé devant toutes les juridictions.

M. Sourbé est l'inventeur d'un système de pesage et de mesurage des liquides, qui facilite le contrôle des contenances et permet de prévenir les fraudes dans l'expédition des spiritueux.

Dès le 1<sup>er</sup> février 1881, il prit un brevet d'invention, et en avril suivant il passa avec un établissement de crédit un traité qui lui assurait d'importants avantages, pour l'exploitation de son système.

Le Ministre du Commerce, après examen du procédé, considérant qu'il devait éviter au Trésor des pertes considérables, admit l'appareil au nombre des mesures légales.

Mais, après avoir ainsi reconnu officiellement la valeur et l'utilité du système breveté, la même administration, qui semble avoir été trompée par ses agents, renonçait à faire l'acquisition du procédé et elle ne craignit pas de le contrefaire, pour en user à son profit, en utilisant les appareils contrefaits pour les opérations de contrôle auxquelles l'invention était destinée.

Ainsi lésé dans son droit de propriété, M. Sourbé fit aussitôt constater le fait par huissier, au moment où la Régie se livrait à ses opérations, au moyen des appareils contrefaits. Il en fit opérer la saisie le 1<sup>er</sup> mai 1882 et intenta à l'Etat un procès en contrefaçon devant le tribunal de la Seine.

Au lieu de se rendre compte de la culpabilité de l'acte commis par son administration, le Ministre du Commerce contesta la validité de la saisie opérée par Sourbé, et, *prétextant qu'elle avait pour résultat d'arrêter indûment la marche d'un grand service public et d'entraver le recouvrement de l'impôt*, il demanda au juge des référés d'ordonner la restitution des appareils saisis.

Le Ministre fut débouté de sa demande et la saisie fut maintenue.

Persévérant dans la lutte engagée contre le droit de l'inventeur, le Ministre eut alors recours aux moyens que ses pouvoirs administratifs mettaient à sa disposition, pour supprimer l'obstacle que la saisie pratiquée à la requête de Sourbé opposait à l'emploi frauduleux de ses appareils. Il mit en interdit les appareils en question, par le refus du poinçonnage, sans lequel ils ne pouvaient légalement fonctionner.

La conséquence immédiate de cette mesure fut pour Sourbé l'impossibilité d'exécuter ses engagements envers les personnes auxquelles il avait cédé son brevet.

Il fut donc actionné par elles et condamné à des indemnités s'élevant à près de 360.000 francs.

D'autre part, le procès en contrefaçon, intenté par Sourbé à l'Etat suivait son cours devant le tribunal de la Seine. Des experts furent nommés ; ils reconnurent l'existence de la contrefaçon et conclurent à une indemnité.

Le tribunal, à son tour, rendit, le 30 novembre 1887, un jugement fortement motivé ; il majora dans d'énormes proportions le chiffre d'indemnité proposé par les experts et condamna l'Etat à 80.000 francs de dommages-intérêts et aux dépens, déclarant :

« Que l'existence de la contrefaçon ne saurait être déniée ; que le chiffre des dommages-intérêts de 10.000 francs, proposé par les experts est insuffisant pour réparer le préjudice éprouvé par Sourbé ; qu'il est constant, en effet, que c'est par suite des faits aujourd'hui justifiés que le demandeur a été jusqu'à ce jour dans l'impossibilité d'exploiter d'une façon utile le brevet qu'il avait pris en 1881 ; qu'il est constant également, qu'un certain nombre de dépotoirs ont été vérifiés par l'Administration au moyen du procédé inventé par Sourbé. »

C'est alors que, lassé d'une lutte inégale, atteint dans ses intérêts, redoutant les lenteurs inévitables qui devaient résulter de la continuation du procès, Sourbé se décida, le 20 février 1888, à solliciter l'intervention de la Commission qui venait d'être nommée par la Chambre des Députés « pour procéder à une enquête générale sur tous les faits touchant à l'Administration, qui lui paraîtraient de nature à mériter soit un blâme, soit une répression ».

Les griefs soumis par M. Sourbé à cette Commission furent l'objet d'un long examen, très impartial et très sérieux. Elle entendit de nombreux témoins, et après avoir mis hors de causes les personnalités politiques contre lesquelles étaient dirigée une partie des imputations du plaignant, elle résuma son examen dans un rapport étendu, rédigé par M. de la Ferrière, déposé le 14 mai 1889.

Ses conclusions étaient formulées ainsi qu'il suit :

*« Vous estimerez peut-être, Messieurs, que sans intervenir, à un titre quelconque dans des procès pendants entre l'Etat et des particuliers, vous pourriez exprimer le vœu que le Gouvernement, soit, par voie d'arbitrage, soit par tout autre moyen, dont il demeurerait juge, mît un terme à un conflit irritant, à la prolongation et au retentissement duquel le bon renom de nos administrations publiques n'aurait rien à gagner. »*

La Chambre des Députés elle-même fut directement saisie de cette affaire par une interpellation de l'honorable M. Andrieux qui donna lieu à de violents débats dans les séances des 1<sup>er</sup> et 3 juillet 1889 et qui se termina par l'ordre du jour suivant :

*La Chambre, approuvant la déclaration du Gouvernement et prenant acte des conclusions de sa Commission d'enquête, passe à l'ordre du jour.*

Cet ordre du jour contenait deux parties distinctes :

Il approuvait, d'abord, les déclarations du Gouvernement.

Il prenait ensuite acte des conclusions de la Commission d'enquête.

Il ne semble pas que le Gouvernement se soit conformé au vœu de la Chambre sur l'une ou l'autre de ces décisions.

Quelles étaient, en effet, les déclarations du Gouvernement, visées dans la première partie de l'ordre du jour ?

Il s'était exprimé ainsi qu'il suit par l'organe de M. le garde des sceaux (séance du 3 juillet 1889.)

*« Le rapport vient d'être imprimé et distribué. Le Gouvernement ne pouvait agir avant sa publication. M. Andrieux sollicite des poursuites. Eh bien, je lui déclare que je saisirai immédiatement M. le Procureur de la République... Dès demain le juge d'instruction prendra connaissance de l'affaire, au double point de vue de la concussion et du chantage. »*

Quelle suite fut donnée à cet engagement formel ?

Une instruction a-t-elle été ouverte ?

Quel en a été le résultat ?

M. le ministre de la Justice aurait eu le devoir de répondre catégoriquement sur ce point, dans sa lettre du 25 novembre 1904, puisque la pétition n° 1429 de M. Sourbé lui avait été renvoyée par la 10<sup>e</sup> Commission, le 22 octobre de cette année.

Sur le second point visé par l'ordre du jour du 3 juillet 1889, qui « prenait acte des conclusions de la Commission d'enquête », le Gouvernement, loin de tenir compte du vœu de la Chambre tendant à mettre fin au conflit entre Sourbé et l'Etat, poursuit le procès.

Il est admissible, à la rigueur, que, au début de cette affaire, le Ministre du Commerce ait pu en ignorer les origines et les

détails ; sa religion avait pu être trompée par les agents de son administration, qui, après s'être rendus coupables du délit de contrefaçon, avaient intérêt à dissimuler leur faute et avaient pu espérer échapper aux sanctions qu'ils avaient méritées.

Mais, après la publication du rapport et des procès-verbaux de la Commission d'enquête, après les discussions retentissantes provoquées par l'interpellation Andrieux, après la divulgation des faits portés à la tribune, après les considérants si concluants du jugement de première instance, il est impossible que l'attention des Ministres succésifs, dont la responsabilité avait été si gravement engagée et compromise dans ce déplorable procès, ne fut pas éveillée. Il est invraisemblable qu'à ce moment au moins le titulaire de ce Ministère n'ait pas cherché à se rendre compte, par un examen personnel attentif, de ce qui se trouvait réellement au fond de ce litige, où l'honneur de son administration était en jeu.

Cependant, au lieu d'entrer dans la voie transactionnelle qui lui était si sagement indiquée par la Commission et par la Chambre, le Ministre persista dans la voie contentieuse.

L'appel formé en son nom contre le jugement de première instance fut maintenu.

La procédure suivit son cours, et par un arrêt en date du 19 juin 1890 la cour confirma le jugement. Il y est dit :

*Que « tant sur la brevetabilité du procédé Sourbé que sur la contrefaçon, considérant qu'il résulte des documents de la cause que ni les experts, ni les premiers juges n'ont fait une juste appréciation du préjudice éprouvé par Sourbé, qu'il est constant que par le fait seul de la contrefaçon dont il a été victime, Sourbé a été mis dans l'impossibilité de retirer de son invention le bénéfice qu'il en aurait certainement retiré... ;*

*« Que l'intimé a été à peu près dépouillé pour le présent comme*

*pour l'avenir des avantages d'un procédé dont il s'était légalement assuré le monopole ; qu'il paraît, dans ces conditions, équitable d'évaluer à 150.000 francs le préjudice par lui indûment éprouvé...*

« Valide les saisies contrefaçon opérées et ordonne la confiscation et la remise à Sourbé desdits objets saisis et contrefaits, condamne, etc... »

Quelque péremptoire que fût cette nouvelle décision de justice, qui doublait le chiffre des dommages-intérêts, en accentuant la condamnation contre l'Etat, le Ministre continua aveuglément dans la voie où il avait constamment succombé.

Il se pourvut en cassation et il échoua, une fois de plus, devant la juridiction souveraine, qui rejeta le pourvoi par arrêt du 2 février 1892.

Le procès soutenu par l'Etat contre le malheureux inventeur avait duré neuf ans ! Les condamnations prononcées étaient devenues définitives et se chiffraient par 165.558 fr. 05 en principal et frais.

Ce chiffre, quelque élevé qu'il paraisse, a été certainement insuffisant pour indemniser M. Sourbé des obstacles opposés à l'exploitation de son brevet et pour compenser les conséquences désastreuses de sa contrefaçon par l'Etat.

Après avoir succombé par sa faute devant toutes les juridictions, dans des conditions aussi écrasantes, il semble que l'Administration n'avait plus qu'à s'incliner ; son devoir impérieux était désormais d'exécuter de bonne foi les jugements qui la condamnaient, et, en s'acquittant à bref délai, de réparer, dans la mesure du possible, le préjudice causé à l'inventeur qu'elle avait spolié.

Elle comprit son devoir d'une manière toute différente au lieu de désarmer, en s'exécutant promptement et de bonne grâce, elle chercha à susciter de nouvelles difficultés pour l'acquittement de sa dette.

Pour payer les dommages-intérêts dus à M. Sourbé et les frais d'instance auxquels l'Etat avait été condamné, une ouverture de crédit était nécessaire.

Le Gouvernement, qui avait la responsabilité entière du procès soutenu envers et contre tous, avait intérêt à ne pas appeler de nouveau l'attention du Parlement sur les résultats scandaleux d'une si fâcheuse affaire. Aussi eut-on soin de comprendre, le 9 juin 1892, la demande de crédit dans un cahier de nombreux crédits supplémentaires et de la motiver de la façon la plus concise.

Un rapport de M. Antonin Dubost, déposé le 20 mai 1893, ne fit que reproduire le texte de la proposition du Gouvernement sans autres explications et le crédit fut voté une première fois par la Chambre le 12 juin 1893.

Le projet de crédit supplémentaire fut transmis au Sénat, où la Commission des finances déclara par l'organe de son rapporteur, M. Boulanger, le 3 juillet 1893, quel *« n'ayant pu obtenir la communication du dossier, elle avait dû ajourner ses propositions jusqu'au moment où elle aurait les éléments nécessaires pour faire son examen »*.

Le Gouvernement ne mit aucun empressement à communiquer à la Commission du Sénat le dossier qu'elle réclamait. Il résulta de cette mauvaise volonté que le crédit Sourbé ne put être voté en même temps que les autres crédits compris dans le projet de loi. On put atteindre ainsi l'expiration du mandat de la cinquième législature, qui rendait caduc le premier vote de l'indemnité Sourbé par la Chambre.

Après la constitution de la nouvelle Chambre, la Commission des finances du Sénat réintroduisit le crédit dans un autre projet de loi collectif, et dans un second rapport l'honorable M. Boulanger rappela, le 20 novembre 1893, que, *« ainsi qu'il l'avait indiqué dans le rapport du 3 juillet 1893, les pièces justificatives de la créance de M. Sourbé n'avaient pas été pro-*

*duites à la Commission. Le dossier était momentanément égaré. Il a été retrouvé à la suite de nombreuses recherches, et le rapporteur en a reçu communication à la date du 13 novembre seulement. »*

Les termes dans lesquels l'affaire fut exposée dans la suite du rapport, n'appelèrent pas sur la demande d'un si étrange crédit les critiques auxquelles il semble qu'il aurait dû donner lieu et il put enfin être voté sans discussion sous la rubrique inoffensive de « *frais de procès et d'instance* » par la loi du 21 décembre 1893.

La somme due à M. Sourbé fut ordonnancée à son profit le 28 février 1894.

Mais celui-ci, exaspéré par les lenteurs aussi injustifiables que préjudiciables dans lesquelles il croyait voir une suite de la persécution dont il avait été victime, signifia à l'administration qu'il se réservait de lui demander un supplément de dommages-intérêts, en raison du retard de cinq années qu'elle lui avait fait subir depuis les condamnations prononcées contre elle.

Le Ministre fit à M. Sourbé l'offre réelle à la charge par lui de donner reçu *pour solde* de toutes condamnations sans réserves pour le passé et pour l'avenir.

Les fonds furent alors versés à la Caisse des dépôts et consignations par arrêté du 30 avril 1894.

M. Sourbé se plaint des tribulations nouvelles auxquelles il est exposé pour le paiement par cet établissement de la somme consignée à son profit. Il expose que cette administration a exigé arbitrairement de lui la production de pièces justificatives, dont il a dû se dessaisir et dont la même administration a reconnu ensuite elle-même la complète inutilité.

Il produit, en effet, à l'appui de ce grief, deux lettres ou notes, absolument contradictoires, émanant de cet établissement

et qui témoignent<sup>m</sup> d'une singulière inconséquence. Il semble utile de les reproduire.

*Caisse des dépôts et consignations.*

2<sup>e</sup> BUREAU.  
5<sup>e</sup> DIVISION.

14 juillet 1895.

Le remboursement de la consignation *Sourbéne* pour-  
ra être fait entre les mains  
de ce dernier qu'après la  
production préalable de la  
grosse de l'arrêt, accom-  
pagné d'un certificat de si-  
gnification de cet arrêt.

DIRECTION GÉNÉRALE.

1<sup>er</sup> janvier 1905.

L'arrêt ministériel remis  
à l'appui du dépôt ayant  
fait connaître les causes de  
la consignation, la grosse  
de l'arrêt du 19 juin 1890  
n'était d'aucune utilité pour  
le remboursement. Elle  
n'a donc jamais été récla-  
mée par la direction géné-  
rale et ne lui a pas été re-  
mise.

Le rapprochement de ces deux pièces justifie amplement  
la plainte de M. Sourbé, en faisant ressortir les difficultés qui  
lui ont été opposées dans chacune des phases de cette malheu-  
reuse affaire.

M. Sourbé put enfin retirer le 7 septembre 1895 le montant  
des condamnations prononcées à son profit. Mais il avait dû  
attendre plus de cinq ans, et c'est en se fondant sur le retard  
apporté à ce paiement pendant la période écoulée entre  
l'arrêt de la cour et le paiement réel, c'est-à-dire entre le mois  
de juin 1890 et le mois de septembre 1895, qu'il réclame, à  
titre transactionnel, une indemnité destinée à réparer le préju-  
dice résultant des retards et de la mauvaise volonté de l'Ad-  
ministration.

L'intérêt, au taux de 2 %, dont il lui a été tenu compte, par la Caisse des Consignations (du 61<sup>e</sup> jour du dépôt au 6 septembre 1895, jour de la mise en paiement, conformément à la législation concernant cette caisse) est évidemment insuffisant pour indemniser le réclamant de la perte qu'il a subie du fait de l'Administration.

De ce chef encore, la réclamation de M. Sourbé nous a semblé fondée. C'est pourquoi nous demandons le renvoi de sa pétition : 1<sup>o</sup> au Ministre du Commerce et au Ministre des Finances, pour qu'ils avisent aux moyens d'indemniser le plaignant ;

2<sup>o</sup> Nous demandons également le renvoi au Garde des sceaux, Ministre de la Justice, pour qu'il fasse connaître la suite donnée par son Ministère à l'ordre du jour voté par la Chambre le 3 juillet 1889, en ce qui concerne l'instruction à laquelle il devait être procédé.

Votre Commission a donné un développement inusité au rapport concernant les pétitions de M. Sourbé. Elle a cru de son devoir d'examiner, dans toutes ses phases et dans tous ses détails, une affaire qui, en dehors de l'intérêt particulier du plaignant, a un caractère exceptionnel de gravité.

Il nous a semblé juste que l'Administration ne puisse échapper, grâce à notre silence, à la responsabilité morale d'une affaire engagée avec imprudence, poursuivie aveuglément et terminée d'une manière désastreuse pour l'Etat, dont elle était chargée de défendre les intérêts.

Nous estimons qu'il n'y a pas de blâme trop sévère pour les agents d'une administration qui, instituée par la loi pour sauvegarder la propriété d'une invention, ont eu l'audace de s'en approprier l'usage et compromis en même temps l'honneur de leurs chefs et la responsabilité du ministre dont ils tiennent leurs fonctions. Il est regrettable que leur qualité d'agents de l'Etat leur ait permis d'échapper aux sanctions pénales qui auraient frappé, dans le même cas,

le simple particulier convaincu du délit de contrefaçon, et on a le droit de s'étonner qu'ils aient échappé aux sanctions disciplinaires que leurs chefs avaient le devoir de leur infliger.

L'examen de cette affaire démontre d'une façon attristante et effrayante à la fois que, sous un régime qui devrait s'inspirer des principes d'égalité et de justice, un simple citoyen peut rencontrer des difficultés presque insurmontables, pour faire valoir ses droits, même les plus incontestables, à l'encontre des prétentions de l'Etat. Elle montre à quel point un particulier peut rester désarmé, quand il est en conflit avec une grande administration.

Cette démonstration méritait d'être mise en lumière, dans un temps où le socialisme d'Etat est présenté comme un remède souverain pour supprimer les inégalités et les injustices sociales.

Mais nous aurions rempli incomplètement notre devoir, si après avoir condamné les fautes de l'Administration, nous manquions de constater que les décisions de justice, successives et invariables, rendues dans les procès dont nous avons eu à nous occuper prouvent qu'il existe encore des magistrats chez lesquels l'indépendance seconde les sentiments de justice. C'est un soulagement pour la conscience publique.

Outre les plaintes formulées par M. Sourbé contre les agissements des administrations dépendant des Ministères du Commerce et des Finances, que vous venons d'examiner, il a reproduit dans sa pétition nouvelle les attaques personnelles qu'il avait déjà portées contre M. Rouvier, alors Ministre des Finances, devant la Commission d'enquête de 1888 et qu'il a renouvelées dans chacune des pétitions qu'il a adressées depuis cette époque, au Sénat et à la Chambre.

Ces accusations sont de la nature la plus grave. Nous n'avons cru devoir ni les reproduire ici, ni les retenir, parce qu'elles sont du domaine judiciaire, et parce qu'une Commission

des pétitions n'a ni les pouvoirs d'un juge d'instruction ni les attributions d'une Commission d'enquête.

*En 1887, l'inventeur Sourbé, déjà aux prises avec l'Administration, avait été « entrepris » par M. Horace Cadiot, beau-frère de M. Rouvier, alors président du conseil. Le dossier de la première commission d'enquête contient à ce sujet la déposition suivante :*

Paris, le 7 octobre 1887.

Je soussigné Alphonse Jumel, banquier, rue Montmartre, n° 146, déclare ce qui suit pour rendre hommage à la vérité :

Le 4 août 1887, M. Cadiot me révéla sa parenté avec M. Rouvier, chef du cabinet, ministre des finances. *Il m'avoua que M. Rouvier et lui n'étaient pas riches, qu'ils avaient besoin de gagner de l'argent et que pendant qu'on pouvait profiter de l'occasion, il valait mieux se hâter que d'attendre les changements imprévus de la politique, etc., que si je trouvais une affaire propre et honnête à proposer l'Etat, son concours m'était acquis.*

Le 8 août, je me rendis chez M. Cadiot pour m'entendre sur le moyen d'entamer des pourparlers avec M. Rouvier afin de lui offrir, pour le compte de banquiers anglais, une négociation de 180.000.000 bons du Trésor, que M. Rouvier, consulté, ne put accepter pour des raisons contenues dans une lettre que j'ai entre les mains et que m'écrivit H. Cadiot.

Aussitôt ce premier échec, j'eus l'idée de lui parler de l'affaire Sourbé, qui ne m'avait pas chargé de lui en parler.

Le 11 août, je lui parlai de l'affaire Sourbé, qu'il me déclara connaître parfaitement pour en avoir déjà entendu parler en haut lieu, ajoutant que M. Delpech avait déclaré

en sa présence que M. Sourbé avait été victime d'une spoliation.

Il me pria de lui faire faire la connaissance de M. Sourbé et de le lui amener le plus tôt possible, offrant son concours pour faire terminer l'affaire, moyennant une participation importante sur le prix de vente à l'Etat.

J'adressai immédiatement une dépêche à M. Sourbé en l'invitant à venir me trouver le plus tôt possible pour une communication importante

M. Sourbé vint vers midi et demi et je lui transmis les propositions que j'étais chargé de lui faire de la part de M. Cadiot.

M. Sourbé après avoir hésité un moment et redoutant de se mettre à dos M. Rouvier, accepta aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Il voulait les deux millions qu'il avait, me dit-il, constamment réclamés pour le préjudice à lui porté. Il consentait à abandonner la plus large part à MM. Rouvier et Cadiot sur le surplus portant sur la cession du brevet dont le prix avait toujours été tenu en dehors des deux millions de dommages-intérêts réclamés devant le conseil d'Etat et devant le tribunal civil.

2<sup>o</sup> Avant de prendre aucun engagement, M. Sourbé exigeait que M. Cadiot lui prouvât l'accord qui existait entre M. Rouvier et lui, Cadiot.

Le soir même, je transmis à M. Cadiot les conditions de M. Sourbé. M. Cadiot accepta toutes ces conditions et insista vivement pour que je le misse immédiatement en rapport avec M. Sourbé qu'il ne connaissait pas.

L'entrevue entre MM. Cadiot et Sourbé eut lieu le lendemain matin 12 août, en ma présence.

M. Cadiot confirma lui-même à M. Sourbé les propositions qu'il m'avait chargé de lui faire, en annonçant de nouveau que son beau-frère, M. Rouvier, était parfaitement au courant de ces propositions.

Toutefois, en ce qui concernait les exigences de M. Sourbé qui voulait avoir la preuve positive de l'entente entre M. Rouvier et M. Cadiot, ce dernier ajouta qu'en raison de sa situation, M. Rouvier devait être tenu à l'écart et ne pas être directement en rapport avec M. Sourbé ;

Que quant à l'assurance de l'entente qui existait entre lui Cadiot et son beau-frère Rouvier dans l'affaire, elle lui serait donnée par un des secrétaires mêmes de M. Rouvier, le lendemain matin, à neuf heures, à Passy, au domicile même de M. Rouvier, où M. Cadiot s'offrait d'accompagner M. Sourbé en lui donnant rendez-vous à la gare du Trocadéro. Ce qui fut accepté par M. Sourbé et accompli ponctuellement.

Après cette entrevue, M. Cadiot fut tout de suite à m'exprimer le désir d'avoir un engagement écrit de M. Sourbé.

Je fis part de ce désir à M. Sourbé, qui, après avoir un peu hésité, consentit à passer le traité du 18 août, qui fut signé en ma présence, en double expédition.

Je dois ajouter que, sur la demande de M. Cadiot, le traité fut rédigé en termes tels, que le but occulte de la cession à l'Etat se trouvait dissimulé pour ne pas compromettre M. Rouvier en cas de perte du traité ; mais la garantie de la bonification abandonnée par M. Sourbé et qui formait la clause essentielle du contrat, fut nettement stipulée.

Quelques jours après la signature du traité, M. Cadiot me dit que l'affaire rencontrait des difficultés du côté de l'administration des contributions indirectes ; — qu'il résultait d'une enquête faite par lui dans les bureaux, que M. Sourbé avait de grands ennemis ; que, dans tous les cas, les prétentions de M. Sourbé étaient trop élevées, et qu'il faudrait qu'il en rabattît.

Depuis lors, je n'ai plus revu M. Cadiot, qui m'a toujours évité, et c'est par M. Sourbé que j'ai appris qu'il y avait eu rupture entre eux.

En foi de quoi, j'ai délivré, sur sa demande, à M. Sourbé, la présente déclaration pour servir ce que de droit.

Approuvé l'écriture,

Signé : Alphonse JUMEL.

*Le traité conclu le 18 août 1887 entre MM. Sourbé et Cadiot, en présence de M. Jumel, est parfaitement édifiant. Il commence par un exposé des difficultés rencontrées par M. Sourbé dans l'exploitation de son brevet et relate la situation de l'inventeur en face du ministère du commerce. Il continue ainsi :*

Dans cette situation, M. Cadiot ayant proposé à M. Sourbé ses bons offices et son concours pour arriver à la réalisation de son projet de vente à un particulier et des avantages qui en découlent, il est intervenu entre les soussignés les conventions suivantes :

Article premier. — M. Sourbé donne charge et pouvoir à M. Cadiot de lui procurer un acquéreur pour son brevet, qui se chargera également de continuer les poursuites en revendications exercées par l'inventeur contre l'Etat.

Art. 2. — M. Cadiot accepte cette mission et s'engage à faire tous les frais et toutes les démarches que comporte cette mission, et enfin, à *mettre dans ce but, à la disposition de M. Sourbé ses connaissances techniques, ses relations personnelles*, en un mot tous les éléments de succès dont il pourra disposer.

Art. 3. — Le prix de la cession revenant à M. Sourbé, y compris les dommages-intérêts dus par l'Etat, mais non compris dans les frais judiciaires auxquels l'Etat pourra être

condamné ainsi que les 55.000 francs dus à Paupier par le fait des agissements de l'Etat, ne pourra, en aucun cas être inférieur à 2 millions, qui devront être payés comptant.

Le surplus obtenu, soit sur l'éventualité des dommages-intérêts dus par l'Etat, si l'acheteur ne les prend pas à ses risques, soit sur le prix de la session propre du brevet, sera attribué, savoir : deux septièmes à M. Sourbé, *et les cinq autres septièmes à M. Cadiot*, pour l'indemniser de ses peines, frais et démarches.

Art. 4. — Le mandat ci-dessus, confié à M. Cadiot, aura une durée d'*un mois* à partir de ce jour. Passé ce délai, les présentes conventions, à moins d'une prorogation à convenir, seront caduques et sans objet.



## TABLE DES MATIÈRES

---

CALIBAN .....	1
COMME EN RUSSIE. — Le 1 <sup>er</sup> Mai, le Complot, les élections générales de 1906. — MM. Clemenceau et Briand « de l'autre côté de la barricade ». — Les fonds russes. — Souvenirs personnels sur M. Clemenceau. ....	1
LA COMÉDIE SOCIALISTE. — Unification de MM. Guesde et Jaurès. — Ce que M. Guesde et ses amis pensaient de M. Jaurès. — <i>L'Histoire socialiste</i> ....	31
PAYS A VENDRE. — Comment la bataille politique est une farce. — Le système de la corruption régularisé par M. Waldeck-Rousseau. — Exemples nombreux. — Fortunes rapides des politiciens socialistes. — Les révolutionnaires du <i>Figaro</i> . — Un monument judiciaire. — L'affaire Humbert. — Le Mirabeau des Mufles. — Le Peuple.....	41
LA RÉACTION. — C'est eux qui sont les princes. — La noblesse socialiste. — Doumer <i>l'aventurier</i> . — M. de Hault de Pressensé. — Chez les rois.....	75
LES CAMÉLÉONS. — L'internationalisme de M. Brousse. — L'antimilitarisme de M. Jaurès. — Leur anti-	

cléricalisme. — L'eau du Jourdain. — <i>Le cardinal Manning</i> .....	99
LES JÉSUITES ROUGES. — Tous les préceptes du Gesu. Le suffrage universel et les fraudes.....	119
LES MŒURS. — L'aristocratie nouvelle. — Le sadisme ; les atrocités coloniales : délire du pouvoir. — M. Millerand qualifie « la Chambre immonde ». — Polémiques des gouvernants contre leurs adver- saires. — Théorie sur la vie privée des hommes publics. — Les scandales de la Noblesse républi- caine. — Le citoyen Jaurès, Mme Syveton, et Louis XVII. — Saint-Zola. — Son Exc. Aris- tide Briand. — Morale de la Société naissante...	127
LA RÉSURRECTION DU DIRECTOIRE.....	151
LUTTES POLITIQUES OU GUERRE SOCIALE.....	189
ANNEXES. — Lettre à Son Exc. Aristide Briand.....	207
Lettre à M. le Sénateur Bérenger.....	211
L'affaire Rouvier-Sourbé-Cadiot .....	212

# OUVRAGES RECOMMANDÉS

---

Nouvelle Collection

**0.95**

centimes

Albin MICHEL

SUPERBE

collection de

VOLUMES

format in-18

Nouvelle Collection

**0.95**

centimes

Albin MICHEL

avec couverture illustrée

dans laquelle paraîtront les œuvres les plus connues  
de nos romanciers modernes

IL PARAÎT UN VOLUME PAR MOIS

*Franco 1 fr. 25*

---

- L. BESSE . . . . . Monsieur Pacha et Marlou-  
la-Ville.  
P. BRULAT . . . . . Ame errante.  
FÉLICIEN CHAMPSAUR L'Arriviste.  
PIERRE CORRARD . . . Par les Femmes.  
P. CORRARD . . . . . Cœur de Courtisane.  
P. COUTURIER . . . . . Snobinet.  
ANDRÉ DELCAMP . . . Ménages panachés.  
HENRI DUVERNOIS . . Roseau de fer.  
EMMANUEL GALLUS . . L'Aventure Présidentielle.  
P. MATHIEX . . . . . Heures passionnées.  
JEANNE et FRÉD. RÉGAMEY Au service de l'Alsace.  
LÉON VILLE . . . . . La Saltimbanque.  
PAUL GUIRAUD . . . . Caporal Grandrigny.  
DE RAULIN . . . . . Suzy.  
FÉLICIEN CHAMPSAUR L'Amour.  
XAVIER PRIVAS . . . . La Chanson des heures.

# COLLECTION DE ROMANS

à 1 fr. 25 le volume

**FRANCO : 1 Fr. 50**

---

## **HECTOR MALOT (10 Volumes)**

Cara . . . . .	1	vol.
Zite. . . . .	1	—
Annie. . . . .	1	—
Ghislaine . . . . .	1	—

## **EUGÈNE SUE (43 Volumes)**

Les Mystères de Paris. . . . .	4	—
Le Juif-Errant . . . . .	4	—

---

# COLLECTION DE ROMANS A 0,95

**Franco : 1 fr. 25**

---

## **EUGÈNE CHAVETTE (7 Volumes)**

Fil à Beurre. . . . .	1	vol.
Bande Belle Aillette. . . . .	1	—
Plan de Cardeuc. . . . .	1	—
Veuve Rossignol. . . . .	1	—

## **ALEXIS BOUVIER (54 Volumes)**

Les seins de Marbre . . . . .	1	vol.
La Belle Olga . . . . .	1	—
M <sup>lle</sup> Beaubaiser, sage-femme . . . . .	1	—
Une femme toute nue . . . . .	1	—
Ninie . . . . .	1	—

*Vient de Paraître*

CLAUDE COUTURIER

# TROP RICHE

ROMAN

Couronné par l'Académie Française (PRIX MONTYON)

Un volume, couverture illustrée, franco . . . . . 3 fr. 50

Albin MICHEL, éditeur, 59, rue des Mathurins, Paris.

*Vient de Paraître*

JULES HOCHÉ  
—  
ou  
LA LIBERTÉ SEXUELLE

ROMAN

Un volume in-12. . . . . 3 fr. 50

Albin MICHEL, éditeur, 59, rue des Mathurins, Paris.



André Delcamp

AUTEUR

DE CHOCHO

de

L'ACADÉMIE

FRANÇAISE



**JOURNAL**  
D'UNE  
**COURTISANE**  
ROMAN

1 volume in-18, couverture illustrée de PRÉJELAN  
3 fr. 50 FRANCO

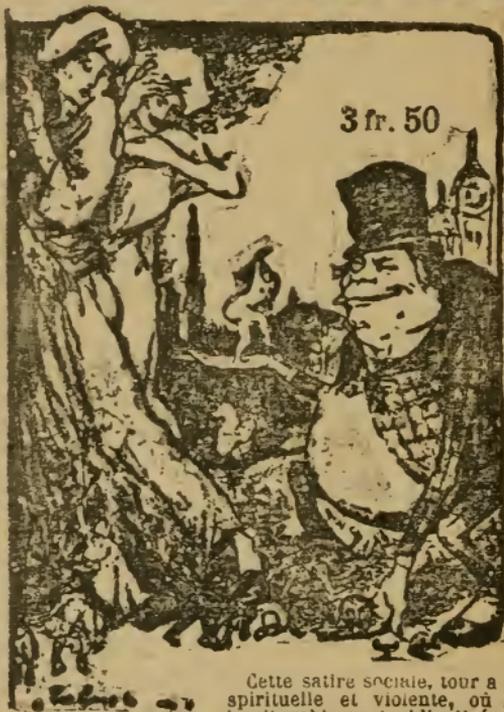
Albin MICHEL, Éditeur  
59 — Rue des Mathurins — 59

VIENT DE PARAÎTRE :

**Pierre CORRARD**

EN VENTE  
dans toutes les Librairies

# LA NUIT DU GNOME



Cette satire sociale, tour à tour spirituelle et violente, où sont impitoyablement ridiculisées les mœurs parlementaires et les hypocrisies du monde, où sont fouaillés les vices honteux d'une civilisation corrompue, obtient un énorme succès. C'est avec angoisse que le lecteur est initié aux horreurs d'une nuit parisienne. Promené à travers les bas-fonds de la capitale, il y assiste à d'inimaginables spectacles. Politiciens, philosophes, médecins, fonctionnaires, prêtres, apaches, femmes du monde et courtisanes, tous ces fantoches défilent en une ronde échevelée, toujours ridicules, parfois macabres !

La *Nuit du Gnome* est incontestablement l'œuvre capitale de M. PIERRE CORRARD.

Albin MICHEL, 59, rue des Mathurins.

**30<sup>e</sup>.**  
LE VOLUME

**VOULEZ-VOUS RIRE**

**30<sup>e</sup>.**  
LE VOLUME

Lisez les Œuvres de

# GEORGES COURTELINE

- |       |   |         |   |
|-------|---|---------|---|
| 1 à 3 | Le Train de 8 h. 47. Complet en 3 volumes.                        | 41      | Femmes d'Amis. Complet en un volume.                |
| 4     | Les Gaietés de l'Escadron : <i>Le capitaine Marjavel</i> .        | 42      | Margot.   |
| 5     | — — — — — <i>Le capitaine en un volume.</i>                       | 43      | Les Fourneaux. Complet en un volume.                |
| 6     | — — — — — <i>Les pères Machinouchette.</i>                        | 44      | Dindes et Grues.                                    |
| 7     | — — — — — <i>Complet en un volume.</i>                            | 45 à 48 | Messieurs les roands de cuir. Complet en 4 volumes. |
| 8     | — — — — — <i>Les 7<sup>e</sup> au cuir. Complet en un volume.</i> | 49      | Ah ! Jeunesse. Complet en un volume.                |
| 9     | — — — — — <i>en un volume.</i>                                    | 20      | Théodore cherche des Allumettes. Complet en un vol. |
| 10    | — — — — — <i>Le farouche Latgrepta. Complet en un volume.</i>     | 24      | Coco, Coco et Toto. Complet en un volume.           |
|       | — — — — — <i>Complet en un volume.</i>                            | 22      | Mitrolr Concave.                                    |
|       | — — — — —   | 23      | Illustre Piégélé.                                   |
|       | — — — — —   | 24      | Facéties de Jean de la Batte. Complet en un volume  |

En vente partout chez tous les Libraires, Marchands de journaux et dans les Bibliothèques des garas.

**Prix du fascicule : 1 franc**

*Spécimen franco par la poste ; 1 fr. 25*

---

LES

# “ Beautés de la Femme ”

Publication d'art technique, à l'usage des artistes

Contient 10 Planches, photographies d'après nature

Tous les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois

---

Cet ouvrage comprend des séries de photographies d'art, qui seront pour l'artiste de précieux documents sur la femme ; nu académique sous tous ses aspects, déshabillé élégant, mouvements de vie intime et extérieure, en un mot tout le cycle de la beauté chez la femme et la jeune fille.

---

Aperçu des sujets à traiter :

Le Déshabillé ; la Toilette ; le Bain ; les Jambes et le Retroussé ; les Seins et le Décolletage : les Grains de beauté ; le Corset ; la Sieste ; le Souper ; le Lit ; les Ablutions ; les Sports, etc., etc.

---

Adresser les souscriptions à l'ouvrage complet (Paris et Départements : 22 fr. — Algérie et Tunisie : 25 fr. — Etranger : 28 fr.) en un mandat-poste à M. l'Éditeur des

## “ BEAUTÉS DE LA FEMME ”

Rue de la Boétie, 7 et 9, Paris.

LE

# Cabinet Secret de l'Histoire

Par le Docteur CABANÈS

---

Nouvelle Édition, complètement remaniée

---

Quatre volumes in-16 jésus, de 300 pages environ, avec 24 gravures dans le texte (six par volume).

La couverture de chaque volume sera, en outre, ornée d'une gravure en couleur.

Cette réimpression d'un ouvrage devenu introuvable, sera sensiblement différente des premiers tirages : outre les gravures, qui n'existaient pas dans ceux-ci, la nouvelle édition comprendra *douze* chapitres inédits.

Quant aux autres chapitres, ils ont été revus et, pour la plupart, notablement augmentés.

L'ordonnance du livre a été également modifiée : pour faciliter les recherches nous avons adopté l'ordre chronologique.

Afin d'assurer le placement de ces volumes dans les bibliothèques d'amateurs et de curieux d'histoire et de documents vécus, nous avons choisi le format des *Indiscrétions de l'Histoire*. On aura, de la sorte, une histoire *anecdotique et secrète*, d'un format uniforme, et unique en son genre, comprenant 6 volumes : *Le Cabinet secret* (4 vol.); les *Indiscrétions de l'Histoire* (2 vol.).

Le prix de souscription des quatre volumes du **Cabinet secret** a été fixé à 20 francs. *Le tirage sera limité au nombre des souscripteurs.*

Outre l'édition sur papier ordinaire, il sera tiré une édition sur papier de luxe, comportant 20 exemplaires sur Japon, et 50 exemplaires sur Hollande. Cette édition a été entièrement souscrite par M. DORBON aîné, 53 *ter*, quai des Grands-Augustins, à Paris.



*En raison de son caractère spécial, le Cabinet secret ne sera pas mis dans le commerce; les séries ne seront, en aucun cas, vendues isolément.*

# SOMMAIRE DES QUATRE SÉRIES du “ Cabinet Secret ”

## PREMIÈRE SÉRIE

François I<sup>er</sup> est-il mort... de la Féronnière ? — La stérilité de Catherine de Médicis. — Une galanterie du Vert-Galant. — Louis XIII mérita-t-il d'être appelé *le Chaste* ? — Ce qui se passait au mariage de nos rois. — Les dents de Louis XIV. — Le premier accoucheur à la Cour de France. — Les accouchements clandestins de M<sup>lle</sup> de La Vallière. — Les couches et la mort de la Montespan. — Un péché de jeunesse de Louis XIV. — La grande opération. — Illustres débris et reliques anatomiques : le squelette de M<sup>lle</sup> de Maintenon et le crâne de M<sup>lle</sup> de Sévigné. — Une collection d'ossements royaux au Louvre. — Comment Marie Leczinska devint reine de France. — Les maladies de Louis XV.

## DEUXIÈME SÉRIE

Comment fut consommé le mariage de Louis XVI. — La première grossesse de Marie-Antoinette. — Louis XVI intime. — L'accusation portée contre Marie-Antoinette. — *Les derniers jours d'une reine de France*. — Les superstitions de Napoléon I<sup>er</sup>. — *Napoléon s'est-il rendu coupable d'inceste* ? — L'accouchement de l'impératrice Marie-Louise. — *La naissance du duc de Bordeaux*. — *La claudication du comte de Chambord*. — *Les anomalies obstétricales dans l'histoire*. — *Le dossier pathologique de Richelieu et les avatars de son cadavre*.

## TROISIÈME SÉRIE

Le cul-de-jatte Scarron. — Les infirmités de Jean-Jacques Rousseau. — La dermatose de Marat. — La vraie Charlotte Corday. — Ses amoureux. — Son autopsie. — Robespierre dans l'intimité. — La paralysie de Couthon.

## QUATRIÈME SÉRIE

La prétendue folie du marquis de Sade. — Le mal secret de Sophie Arnould. — *La dernière maladie de Talma*. — Le mystère de M<sup>lle</sup> de Récamier. — L'œil de Gambetta et le sort de ses restes.

Les médecins dans l'histoire : Le médecin de Louis XI. — Le médecin de M<sup>lle</sup> de Pompadour. — Guillotin, parrain et non inventeur de la guillotine. — Un médecin, maire de Paris en 1793. — *Deux médecins juges de Marie-Antoinette*. — Le médecin de Talleyrand. — *Le pied-bot de Talleyrand*. — *Qualis artifex pereo!* — *Comment Nélaton conquiert la célébrité : la balle de Garibaldi*. — L'ascendance médicale du maréchal de Mac-Mahon. — Un roman vécu à trois personnages : G. Sand, A. de Musset et le D<sup>r</sup> Pagello. — *Par qui furent préservés Notre-Dame de Paris et le Luxembourg, en 1871?*

\* Les chapitres en italique sont ceux qui ne figurent pas dans le premier tirage.

# Quelques Appréciations sur le "Cabinet secret"

**Du D<sup>r</sup> CABANÈS**

---

« Il n'y a rien dans votre livre qui ne puisse être lu par une honnête femme; mais j'accorde sans difficulté qu'il peut choquer les drôlesses, qui, n'ayant pas de vertu, sont bien forcées de s'en donner les apparences. Il n'est pas d'ailleurs destiné à l'éducation des jeunes personnes, mais aux lecteurs sérieux, aux historiens, aux érudits, aux médecins, etc. C'est à ce titre que l'Académie de Médecine lui a décerné une récompense. »

Victorien SARDOU,

*de l'Académie française.*

---

« Je n'ai aucun goût pour les publications indécentes, ni aucune sympathie pour leurs auteurs. Mais c'est une singulière méprise que d'attribuer ce caractère à l'intéressant ouvrage du D<sup>r</sup> Cabanès : le *Cabinet secret de l'Histoire*. Ce sont des documents historiques et médicaux qu'il a réunis, sur des sujets que les médecins traitent avec une sincérité sévère, sans aucune pensée de scandale. C'est dans ce sens que j'en ai publié moi-même une critique et un commentaire purement scientifiques, dans l'un des numéros du *Journal des Savants*, revue officielle publiée aux frais de l'Etat. »

M. BERTHELOT,

*Secrétaire perpétuel de l'Institut,  
Membre de l'Académie française.*

---

« Votre *Cabinet secret de l'Histoire* est une œuvre scientifique essentiellement sérieuse et morale. La vérité historique est toujours morale. Y a-t-il de la pudeur dans un amphithéâtre de dissection? Le savant cherche et cherche partout et quand il a trouvé, il parle. C'est ce que vous avez fait. Il est inadmissible, il est ironique qu'on assimile à de vulgaires publications pornographiques des recherches austères et fécondes. »

Jules CLARETIE,

*de l'Académie française.*

---

« Je suis certain d'exprimer le sentiment de tous les médecins, historiens et hommes de lettres français, en disant que M. le D<sup>r</sup> Cabanès a fait une œuvre utile et bonne en publiant son livre, qui élucide, d'après des documents inédits, toute une série de curieux et importants problèmes historiques. »

P<sup>r</sup> Raphaël BLANCHARD,

*de l'Académie de Médecine.*

« Je viens de lire avec le plus grand intérêt votre livre intitulé : **Le Cabinet secret de l'Histoire**. Je vous adresse toutes mes félicitations, car vous avez, en le publiant, rendu un grand service à tous les amoureux... de la vérité. Récompensé déjà par l'Académie de Médecine, vous aurez certainement une satisfaction plus grande dans l'approbation unanime des esprits cultivés et sérieux, qui le liront et apprécieront vos savantes recherches. »

PINARD,

*Professeur à la Faculté,  
Membre de l'Académie de Médecine.*

---

« ... **Le Cabinet secret de l'Histoire** est absolument scientifique, les détails qu'il donne sont du ressort de la critique historique et il est aussi absurde de le considérer comme immoral, qu'il le serait de donner cette qualification à un ouvrage de physiologie ou d'anatomie... »

S. POZZI,

*Professeur à la Faculté,  
Membre de l'Académie de Médecine.*

---

Les médecins sont de terribles gens ! Je suis en train de lire un volume qui vient de paraître et qui a pour titre ; **le Cabinet secret de l'Histoire**, entr'ouvert par un médecin. Ce médecin, c'est le D<sup>r</sup> Cabanès, qui, pour nous consoler apparemment, nous autres petits bourgeois, nous conte, par le menu, quelques-unes des maladies dont souffert les têtes couronnées et, quand je dis : les têtes, c'est une manière de parler, une métaphore. Ce n'était pas le plus souvent la tête qui, chez nos rois, était atteinte...

F. SARCEY.

---

Le D<sup>r</sup> Cabanès est un médecin bien indiscret ! Il est vrai que le fameux serment d'Hippocrate ne saurait lier un médecin, quand il s'agit de malades dont quelques-uns sont morts depuis plusieurs siècles, et il ne risque aucun procès pour divulgation intempestive ; mais il a une façon d'envisager l'histoire qui est piquante. Sa parfaite érudition pourrait, certes, s'exercer à d'autres points de vue, philosophiques et moraux ; il se borne à vouloir voir dans les rois, princes, princesses et hommes illustres qui ont fait la destinée des nations, des mortels atteints des communes infirmités, des « sujets », et il disserte avec compétence sur leur cas. Le rang, la naissance, ni la gloire de ces personnages fameux ne l'empêche de les étudier, avec une autorité faite de minutieuses informations, dans leurs petites misères, sans trop de ménagements, et c'est le **Cabinet secret de l'Histoire**.

Paul GINISTY.









# HISTOIRE D'UNE TRAHISON

1899-1903

Heures d'espoir – Le Pacte

La bande Jaurès – La Curée

1 volume : 3 fr. 50

## La Terreur Juive

Le Socialisme juif

1 brochure . . . . . 0 fr. 20

Ce volume et cette brochure, qui forment un tout avec le présent ouvrage, sont indispensables à l'intelligence de la politique en ces dix dernières années. On y trouve en foule des documents et des indications qui seraient vainement cherchés ailleurs, et qui éclairent l'histoire contemporaine. L'Inquisition républicaine en empêche le plus possible la circulation.

Dépôt à la librairie ALBIN MICHEL

59, RUE DES MATHURINS, PARIS IX<sup>e</sup>

Air :  
Ous' qu'est Saint-Nazaire ?...

**Grand Maître de l'Université  
Ministre de l'Instruction Publique  
et des Cultes**



— Ah! si c'était un congréganiste !... ou même un simple  
instituteur !...

*A Monsieur le Sénateur Bérenger*